



Innovation et participation dans une politique municipale des vieillissements? La mise en œuvre du programme Villes Amies des Aînés (VADA) à Brest

Myriam Henry-Le Garignon

► To cite this version:

Myriam Henry-Le Garignon. Innovation et participation dans une politique municipale des vieillissements? La mise en œuvre du programme Villes Amies des Aînés (VADA) à Brest. Sociologie. 2017. dumas-01703203

HAL Id: dumas-01703203

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01703203>

Submitted on 12 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Université de Bretagne occidentale
UFR Lettres et Sciences humaines

Master 2- Actions Sociales et de Santé
Direction et Responsabilité de Services :
Vieillissements et handicaps

Innovation et participation
dans une politique municipale des vieillissements ?

La mise en œuvre du programme Villes Amies des Aînés (VADA) à Brest

Auteur : Myriam HENRY-LE GARIGNON

Directeur de mémoire : Hervé HUDEBINE

Date : 1^{er} septembre 2017

Université de Bretagne Occidentale

UFR LLSHS

20 Rue Duquesne-CS 93837

29238 BREST Cedex 3

Tél : 02.98.01.63.32- Fax : 02.98.01.65.89

Année universitaire 2016-2017

Remerciements

Mes premiers remerciements vont à l'équipe pédagogique du Master DRSVH et plus particulièrement à mon directeur de mémoire, Hervé Hudebine, pour ses précieux conseils et ses encouragements.

Je remercie également Morgane Bidon qui fut ma tutrice de stage et toute l'équipe du CLIC et du secteur « Bien Vieillir » pour l'accueil et la confiance qu'ils m'ont accordés pendant toute la durée de mon stage.

Je souhaite également remercier les personnes qui ont accepté de me consacrer un peu de leur temps pour les entretiens.

Je remercie mes proches pour leur patience et leur soutien durant la rédaction de ce mémoire, en particulier, j'exprime toute ma gratitude à Françoise Henry, Christine Grolleau qui ont accepté de relire mon travail et à Daniel Henry pour son aide logistique dans les moments critiques.

Enfin, je remercie l'ensemble de la promotion du Master DRSVH 2016-2017 pour leur appui lors de ces deux années d'étude, en particulier Christine Grolleau, Prune Bardonnnet, Anne Bouchet et Sophie Thébault, pour leurs conseils et leurs encouragements.

SOMMAIRE

Introduction	1
1- Une évolution dans la manière de problématiser l'avancée en âge	5
1-1- Un vieillissement démographique qui inquiète : naissance d'une vision déficitaire de la vieillesse .	5
1-2- Une vision négative du vieillissement qui perdure avec l'apparition des premières politiques de la vieillesse	6
1-3- Une vision dichotomique du vieillissement entre dépendance et « bien vieillir ».....	9
2- La démarche VADA : une prise en compte des territoires vécus et une co-construction des politiques de la vieillesse	13
2-1- Les fondements du programme VADA : l'idée d'une société pour tous les âges	13
2-2- L'adhésion à la démarche VADA : un engagement dans une dynamique partenariale et participative et une promotion de la lutte contre l'âgisme, du vieillissement actif et de l'empowerment.	19
3- L'application du programme VADA à Brest au moment de l'entrée dans la démarche : effectivité ou simple effet d'annonce ?	23
3-1- La difficulté de remettre en question les logiques des politiques publiques en favorisant une forme de gouvernance participative dans un contexte de restriction budgétaire	24
3-2- La réalisation d'un état des lieux des actions favorisant la participation sociale des aînés dans le cadre de mon stage.....	25
3-3- Recueil des données : recherche documentaire, observation participante et entretiens	27
4- Les conditions d'émergence de l'inscription de la ville de Brest dans la démarche VADA	31
4-1- Portrait territorial : une ville qui change et une population qui vieillit	31
4-2- Le tissu associatif brestois, terreau d'initiatives dans le champ gérontologie	38
4-3- L'inscription de la politique de la vieillesse de la ville de Brest dans les objectifs « bien vieillir » .	53
5- L'adhésion de la ville de Brest au réseau francophone : une démarche à conquérir	69
5-1- La phase d'inclusion dans la démarche VADA.....	71
5-2- La participation : un défi à relever pour l'effectivité du programme VADA à Brest.....	86
Conclusion	94
Bibliographie	97
Glossaire.....	101
Annexes	105
Annexe 1 : organigramme de l'action sociale à Brest	105

Annexe 2 : Etat des lieux (mission de stage).....	106
Annexe 3 : Procès-verbal du conseil municipal du 17/05/2015, entérinant l'adhésion au programme VADA	135
Annexe 4 : Document Presse adhésion VADA	138
Annexe 5 : Invitation à la rencontre organisée à l'occasion de l'adhésion de Brest au réseau VADA ..	139
Annexe 6 : Tableau des partenaires à associer (Guides français Villes Amies des Aînés)	140
Annexe 7 : Ensemble des données recueillies pour la recherche action. Cette annexe constitue un volume à part du mémoire.....	142
Note de synthèse	143

Introduction

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) fait état de deux phénomènes simultanés à l'échelle mondiale, celui du vieillissement de la population et celui de l'urbanisation, qui touchent aussi bien les pays développés que les pays en voie de développement. La France n'échappe pas à cette tendance démographique et le vieillissement de sa population fait l'objet d'une préoccupation croissante de la part des pouvoirs publics.

L'accélération du vieillissement de la population tient essentiellement à l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom et à la progression de l'espérance de vie, le plus souvent en bonne santé. La génération des baby-boomers, nés en 1946, atteint les 70 ans aujourd'hui. Les plus de 60 ans, représentent actuellement 15 millions de personnes (15 429 178 personnes de plus de 60 ans recensées en 2013 en France métropolitaine, soit 24,2 % de la population.) soit près d'1 français sur 4. Près d'un français sur 10 a plus de 75 ans (Source INSEE 2012). Au 1er janvier 2014, les personnes âgées de plus de 65 ans représentaient 18% de la population française totale, soit presque un cinquième. Elles sont, ainsi, plus nombreuses à vivre plus longtemps et en bonne santé, même à un âge avancé. En 2012, les enquêtes de l'INSEE révélaient que seulement 7,8% des personnes de plus de 60 ans étaient considérées comme « dépendantes », suivant les critères d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Avec l'arrivée prochaine au « grand âge » des baby-boomers nés après la guerre 39-45 et l'allongement de l'espérance de vie, le vieillissement de la population n'est plus présenté comme un poids pour la société. Cependant, on retrouve toujours dans les discours une inquiétude face à l'augmentation du nombre de personnes âgées, la prise en charge de la dépendance constituant un enjeu majeur. Si la représentation de « la vieillesse » sous sa forme déficitaire s'est largement imposée au cours du XXème siècle et continue à imprégner les mentalités, on constate qu'un changement de regard s'opère. Aujourd'hui, le vieillissement n'est plus nécessairement associé à la dépendance ou la perte d'autonomie. L'arrivée à l'âge de 60 ou 65 ans ne marque plus le seuil d'entrée dans la vieillesse. Les vieux d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier, ni ceux de demain. On se souvient que, jusqu'au XIXème siècle, c'est le terme de « vieillard » qui prédomine. A cette époque, deux images du « vieillard » se côtoient et s'opposent : celle positive du noble vieillard à la belle figure, du vieillard studieux, sage et dévot, patriarche doté d'un pouvoir et celle négative du vieillard dégradé, gâteux, malade, objet de répugnance.

Georges Minois, cité par Jean Foucard¹ explique que « *Chaque société secrète un modèle d'homme idéal, et c'est de ce modèle que dépend l'image de la vieillesse, sa dévaluation ou sa mise en valeur* »². Simone de Beauvoir vient confirmer cette idée. Elle explique « la vieillesse » comme un fait biologique et culturel : « *La vieillesse, c'est ce qui arrive aux gens qui deviennent vieux, impossible d'enfermer cette pluralité d'expériences dans un concept ou même une notion* »³.

« La Vieillesse » a longtemps été rattachée à la double représentation de la dégradation physique (la mort) et de la sagesse, encore ancrée dans les mentalités. Aujourd'hui le terme de « vieillard » est pourtant définitivement et délibérément abandonné dans une volonté de ne pas stigmatiser la vieillesse. Avec l'avènement d'une société libérale régie par la « valeur » travail qui valorise la performance, la productivité, la jeunesse et la beauté, on cherche également à mettre à distance la dégradation et la mort. A ce sujet, Vincent Caradec⁴ explique comment les mots « vieux » et « vieillards » sont remplacés par le terme « retraités », avec la mise en place des systèmes de retraite, après la seconde guerre mondiale. Plus tard, avec la crise du travail et la cessation d'activité anticipée, on a vu apparaître une nouvelle catégorisation sociale, celle des « seniors ».

Anne-Marie Guillemard⁵ confirme cette idée que l'âge ou la distinction des âges de la vie ne sont qu'une construction sociale, qui varie selon les époques et les pays. La définition d'une personne âgée est ainsi largement conventionnelle et administrative. L'Institut National de la statistique et des Etudes Economiques (INSEE) fait débiter l'âge de « la vieillesse » à 60 ans ou 65 ans selon les enquêtes. Pour les conseils départementaux, on est toujours une personne âgée à partir de 60 ans, âge auquel on peut prétendre à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Il est toujours difficile d'établir un seuil d'entrée dans la période de « la vieillesse ». L'âge est certes une donnée biologique, mais aussi et peut-être d'abord un marqueur social.⁶ Cette catégorisation sociale par âge n'est pas sans conséquence : elle homogénéise une population sans tenir compte de son origine sociale, de son appartenance culturelle, religieuse et ethnique et l'enferme dans un rôle et une place à tenir.

¹ Foucart J. (2003), « La vieillesse : une construction social », *Pensée plurielle*, n° 6, p. 7-18.

² Minois G. (1987), *Histoire de la vieillesse en occident*, Fayard, 1987, cité par Foucart J. (2003), « La vieillesse : une construction social », *Pensée plurielle*, n° 6, p. 7-18.

³ De Beauvoir S. (1970), *la vieillesse*, Paris, Gallimard.

⁴ Caradec V., « *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2008, mis en ligne le 11 juin 2008. [visité le 24/01/17], disponible sur internet : <http://lectures.revues.org/612/>

⁵ Guillemard A.M. (2002), « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après », *Gérontologie et société*, n° 102, p. 53-66.

⁶ Ennuyer B. (2011), « A quel âge est-on vieux ? » La catégorisation des âges : ségrégation sociale et réification des individus, *Gérontologie et société*, n°138, P.127-142.

Avec l'abaissement de l'âge de la retraite, l'amélioration des ressources économiques des retraités et l'augmentation de l'espérance de vie, les profils, les besoins, les attentes des retraités se sont modifiées. Dominique Argoud évoque à cet égard « *l'éclatement du profil des retraités* »⁷. Le vocabulaire utilisé pour parler de l'avancée en âge se diversifie pour répondre à l'évolution des parcours de vie. « *La diversité des modèles de retraite offre un spectre très large de configurations : des retraités fortement intégrés socialement au sein des réseaux familiaux, amicaux ou associatifs, dotés de fortes ressources matérielles et immatérielles, jusqu'aux personnes plus démunies matériellement, psychiquement ou rationnellement, ou encore isolées physiquement ou socialement.* »⁸. On peut difficilement parler aujourd'hui du groupe des personnes âgées comme d'un groupe homogène et l'on voit apparaître de nouveaux termes pour désigner l'avancée en âge : retraités, aînés, seniors, 4^{ème} âge et 5^{ème} âge.

« *L'horizon temporel à la retraite, qui définit la période entre la cessation définitive d'activité professionnelle et la mort, n'a jamais été aussi long qu'aujourd'hui. Il ouvre à la vie humaine des perspectives inédites de temps non contraint par les activités productives* »⁹. Cette tendance risque de s'amenuiser avec l'impact des réformes de retraite. On constate que les jeunes retraités exclus du marché du travail veulent retrouver une utilité sociale et une sociabilité et « *A l'encontre des images et des préjugés persistants sur les aînés, en termes de fragilité, de dépendance, voire même de fardeau, certains indicateurs montrent qu'ils sont engagés, et que les femmes le sont encore davantage* »¹⁰. Un autre changement significatif est souligné par Dominique Argoud, concernant l'engagement des retraités. Auparavant, les personnes de plus de 60 ans s'investissaient plutôt dans des associations de retraités, des clubs de 3^{ème} âge, des syndicats, ou des organisations de défense d'intérêts des personnes âgées. Aujourd'hui, les nouvelles générations de retraités se tournent vers d'autres types d'associations, d'activités qui favorisent plutôt la mixité des générations.

Les comportements des aînés changent. L'émergence de la figure du citoyen acteur qui souhaite participer à la vie de la cité et à sa politique, ainsi que le développement du concept de *vieillesse active*, font évoluer les politiques de la vieillesse au niveau international, national et local. « *La nouvelle génération de retraités oblige les politiques à se diversifier et à se*

⁷ Argoud D. (20001), « Citoyenneté des seniors et politiques locales », in Legrand Monique, Noyer Marie-Pierre, La retraite citoyenne, Séniors et citoyens en l'an 2000, 5^{ème} forum des aînés Nancy-ONPA, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

⁸ Viriot-Durandal J.P. , Pihet C., Chapon P.M. (2012), « introduction », Les défis territoriaux face au vieillissement, Paris, la documentation française.

⁹ Viriot-Durandal J.P. (2003), Le pouvoir gris, Sociologie des groupes de pression de retraités, le lien social, PUF, Paris, p.97-139.

¹⁰ Petit M. (2016), Les retraités : cette richesse pour la France, Paris, L'Harmattan.

renouveler »¹¹. Les politiques de la vieillesse visaient les modes de vie avant que la question de la dépendance « n'écrase » leur agenda dans les années 90. Aujourd'hui, à côté de la prise en charge médico-sociale propre à la perte d'autonomie « *la participation sociale devient un outil pour soutenir la bonne santé, l'autonomie et le sentiment de bien-être des aînés* »¹².

Dans un tel contexte, comment vivre au mieux son avancée en âge, à une époque où le vieillissement n'est plus forcément synonyme de perte d'autonomie ? Comment permettre aux personnes âgées de continuer à s'impliquer dans leur environnement, comment maintenir autour de ces personnes les liens sociaux et favoriser les solidarités entre les générations ? Comment une ville répond-t-elle aux défis du vieillissement de sa population ? Comment l'accompagnement des vieillissements par la ville de Brest va-t-il évolué vers « *l'adoption d'une approche endogène du vieillissement [...] laissant une place au vécu des personnes concernées* »¹³, et encourageant l'inclusion des personnes âgées dans la société et le développement d'une démarche politique globale, participative et transversale ?

Dans une première partie, nous verrons comment la manière d'appréhender la vieillesse a évolué, d'une vision déficitaire vers une vision plus positive du vieillissement. Dans une deuxième partie, nous ferons la description du programme « Villes amies des aînés » (VADA) qui défend une approche globale du vieillissement à partir d'une action politique transversale, ainsi que l'empowerment collectif et la participation sociale des aînés. Dans les parties suivantes nous analyserons la traduction du programme international VADA à Brest. Nous reviendrons d'abord sur les conditions d'émergence d'une adhésion au programme VADA, puis nous nous interrogerons sur l'effectivité de la mise en œuvre d'une démarche transversale et participative.

¹¹ Legrand M. (2001), *La retraite : une révolution silencieuse, pratiques du champ social*, Toulouse, érès.

¹² Raymond E., Sévigny A., Levasseur M., Ferreira de Almeida M. et Villaverde Cabral M. (2015), « Participation sociale des aînés entre définitions, actions et pouvoirs », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale*, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

¹³ Argoud D. (2015), « territoires et vieillesse, la difficile contribution d'un espace politique autonome », in Bresson M., Colomb F., Gaspar J.F., *Les territoires vécus de l'intervention sociale, Le regard sociologique*, Presses universitaires du septentrion, Villeneuve d'Ascq, p.59-69.

1- Une évolution dans la manière de problématiser l'avancée en âge

Le vieillissement démographique, avec une proportion de plus en plus importante de personnes de plus de 60 ans dans la population et un allongement de l'espérance de vie, pourrait être considéré comme une bonne nouvelle et une chance. Pourtant, depuis plusieurs décennies, cette situation inquiète les autorités politiques et l'opinion publique en général. Le vieillissement de la population est ainsi souvent considéré en termes de « poids », de « coût financier » pour la société et associé, depuis les années 70, au médicosocial et à la prestation de service. Anne-Marie Guillemard souligne que *« la vieillesse a été largement construite comme une période de vie se définissant par un statut social à charge et donc en marge de la société. Une étape considérée comme un coût collectif sans aucune contrepartie »*¹⁴. En suivant l'évolution de la construction des politiques de vieillesse en France, nous tenterons de saisir, dans cette partie, comment les conceptions de la vieillesse ont évolué, en fonction des changements politiques, économiques et sociaux. Nous verrons aussi comment la notion de « vieillissement actif » et une approche plus globale du vieillissement émergent petit à petit dans la mise en œuvre des politiques de la vieillesse en France, contre les modèles du déclin et de la dépendance associés au vieillissement de la population. Ce retour sur l'histoire des politiques de la vieillesse en France nous permet de mieux saisir les changements dans la manière de problématiser l'avancée en âge¹⁵.

1-1- Un vieillissement démographique qui inquiète : naissance d'une vision déficitaire de la vieillesse

La représentation déficitaire du vieillissement prend son origine dans l'histoire démographique particulière de la France.¹⁶ *« Une histoire démographique douloureuse, marquée par un déclin presque unique de plus de deux siècles, scandée par des défaites militaires ou des saignées catastrophiques, le ravalement d'un pays qui fut de loin la première puissance [...] à un rang de seconde zone, pour ne pas dire quelconque, qui se manifeste encore »*¹⁷. Dans la première

¹⁴ Guillemard A.M., *Les défis du vieillissement. Age, emploi, retraite, perspectives internationales*, Armand Colin, coll. « U Sociologie », 2010, 358 p.

¹⁵ Guillemard A.M., Viriot Durandal J.P. (2015), « âge, citoyenneté et politiques du vieillissement », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale*, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

¹⁶ Cours « Perspectives démographiques de la vieillesse et du vieillissement », UE3 S8 Master 1, Guillaume Fernandez.

¹⁷ Citation de Paul Yonnet, *Le recul de la mort l'avènement de l'individu contemporain*, Paris, éd. Gallimard, coll. Sciences humaines), pp.174-175, tirée du cours « Perspectives démographiques de la vieillesse et du vieillissement », UE3 S8 Master 1, Guillaume Fernandez.

moitié du XX^{ème} siècle, le vieillissement de la population, qui s'explique par le poids des pertes humaines de la guerre 14-18 et un déficit des naissances (vieillissement par le bas de la pyramide des âges), est associé à la perte d'hégémonie et au relatif déclassement de la place de la France en Europe et dans le monde. « La vieillesse » est ainsi accusée de provoquer tous les maux : elle est responsable du déclin économique, politique, social et militaire de la France.¹⁸ « *Comment veut-on qu'un peuple comptant tant d'hommes âgés puisse se défendre? Comment un peuple vieillissant peut-il non seulement maintenir son expansion, mais s'adapter à la marche du monde ? [...] Comment peut-il vouloir et réaliser le progrès ?* ». ¹⁹ L'objectif, à cette époque, est de repeupler la France, dans l'idée que la force d'une nation se mesure au nombre d'enfants et de jeunes adultes. Par la suite, la politique nataliste et l'hygiénisme de la 3^{ème} république vont avoir un impact exceptionnel sur la longévité des populations en général. C'est du côté du grand âge que les gains seront les plus importants²⁰. Après la 2^{ème} guerre mondiale, où le baby-boom est amorcé, « la vieillesse » reste toujours perçue comme un fardeau social, économique et politique pour la nation. Il s'agit de lutter contre ses conséquences négatives.

1-2- Une vision négative du vieillissement qui perdure avec l'apparition des premières politiques de la vieillesse

On a vu que le vieillissement de la population et la présence de personnes de grand âge dans une proportion plus importante que par le passé, inquiètent. Ils génèrent également des besoins croissants et cela « *nécessitera des adaptations aussi bien sociales qu'organisationnelles à l'échelle des individus comme de la société dans son ensemble* ». ²¹ Face à l'inquiétude que suscite le vieillissement de la population, les pouvoirs publics vont se mobiliser pour apporter des réponses.

1-2-1- D'une gestion de la vieillesse par la retraite aux premières politiques de la vieillesse

La logique de l'institution a longtemps dominé le champ du vieillissement, avec une vision très homogène de la vieillesse. L'hébergement des personnes âgées, d'abord dans les asiles, puis dans des structures d'hébergement spécifiques, traduit de la part de la société une tendance à

¹⁸ Cours « Perspectives démographiques de la vieillesse et du vieillissement », UE3 S8 Master 1, Guillaume Fernandez.

¹⁹ Citation tirée du livre : Feller E., (2005), *Histoire de la vieillesse en France 1900-1960*, Paris, éd. Seli Arslan. 352p. dans la 1^{ère} partie « Les chiffres et les mots » fait paraître un extrait de « *Des français pour la France* » de Robert Debré (médecin pédiatre de renom, associé à la création des CHU) et Alfred Sauvy (1946). Cours UE3 Guillaume Fernandez.

²⁰ Cours master 2, « La médicalisation de la vieillesse », Guillaume Fernandez.

²¹ Rochman J., Tremblay D.G. (2010), « Services et seniors : l'impact du programme mada sur le développement des services municipaux communautaires et privés au Québec », *Gérontologie et société*, n°135, p. 285-339.

isoler « la vieillesse » en dehors des lieux où vit le reste de la population. Cette logique d'enfermement va être contestée dès 1962, à la suite du rapport Laroque, qui inaugure le début de la construction d'une véritable politique de vieillesse²². Jusqu'à cette date, le vieillissement n'était envisagé que sous le prisme de l'assistance et du versement d'une pension de retraite.

« Jusqu'au début des années 1960, l'axe privilégié d'intervention de l'état sur la vieillesse est la politique des retraites. Cette dernière structure l'essentiel des actions publiques. La politique de mode de vie de la vieillesse se réduit à des actions d'assistance, qui viennent suppléer les lacunes du système des retraites qui se met en place. Il s'agit là, par recours à l'hébergement social en hospice ou par des recours en espèce ou en nature nouvellement octroyés, de répondre aux détresses les plus marquantes. »²³.

Le rapport Laroque est en rupture avec ce modèle assistanciel. Il dénonce le mal logement des personnes âgées, leur isolement et la pauvreté dans laquelle elles se trouvent. Dès cette époque, se mettent en place des politiques axées sur les modes de vie, avec une priorité donnée au maintien à domicile sous-tendue par l'idée qu'il permettrait aux personnes âgées de « rester en prise » avec le monde qui les entoure, selon l'expression de Vincent Caradec. Des clubs du 3^{ème} âge sont créés, ainsi que les premiers offices de retraités. Tout en prônant l'intégration des personnes âgées, le rapport Laroque institutionnalise aussi la notion de 3^{ème} âge, le terme générique de personnes âgées et des outils d'intégration sociale réservés aux personnes âgées qui continuent de séparer les âges²⁴. Malgré la volonté affichée de permettre aux personnes de plus de 65 ans de conserver leur place dans la société, en vieillissant chez elles, le rapport Laroque continue de véhiculer une représentation de « la vieillesse » déficitaire, puisqu'il y est indiqué que : « L'entretien des personnes âgées inactives fait peser une charge de plus en plus lourde sur la population en activité »²⁵.

Cependant, dès 1975, le contexte de ralentissement économique associé à la fin des 30 glorieuses va inverser les objectifs du rapport Laroque. L'intégration des personnes âgées, prônée par ce dernier, passe au second plan, laissant la priorité aux politiques de l'emploi. Anne-Marie Guillemard parle à ce propos d'une « schizophrénie » des politiques publiques qui visent

²² Bernard E. (2015), « Politique de la France concernant les personnes âgées dites « dépendantes » », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

²³ Guillemard A.M (2014), « Dynamiques des politiques de la vieillesse en France depuis 1945 », in Hummel C., Mallon I., Caradec V., Vieillesse et vieillissements regards sociologiques, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

²⁴ Cours Master 2, « Politiques sociales », Hervé Hudebine.

²⁵ Laroque P. (1962), Politique de la vieillesse: rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse, La documentation française, Paris.

l'intégration des personnes âgées, tout en favorisant leur exclusion précoce du marché du travail (dès 55 ans) par les dispositifs de préretraite qui se mettent en place. Il apparaît aussi que « *les interventions publiques en faveur d'un mode de vie intégré pour la population âgée se réduisent de plus en plus nettement à une politique de maintien à domicile* »²⁶.

1-2-2- Le changement de regard sur le vieillissement et son impact sur les politiques publiques

Dans ce contexte de ralentissement économique, dès les années 80, un changement significatif s'opère pourtant dans le champ du vieillissement. Avec la publication du rapport « vieillir demain », des critiques sont adressées aux systèmes d'intervention et aux moyens déployés. L'approche biomédicale du vieillissement est remise en question et avec elle, l'injonction à rester jeune, les représentations ou approches uniformes du vieillissement et les stéréotypes visant les populations âgées. L'introduction des critiques des sciences sociales dans les forums où l'action publique est construite et débattue, apporte aussi un changement de regard sur les représentations et le statut des « personnes âgées ». En mettant en évidence la diversité des profils et des aspirations des populations âgées, les études sociologiques, la gérontologie sociale, les professionnels, mais aussi le milieu associatif véhiculent une approche plus positive du vieillissement qui va influencer les politiques publiques. Une approche sociale de la vieillesse est prônée, où le vieillissement est considéré comme un processus et la vieillesse envisagée comme une succession d'étapes sur un parcours de vie, qui diffère selon les catégories socio-culturelles auxquelles appartiennent les personnes et selon le genre. De plus, l'idée est avancée que le maintien à domicile ne résout pas tout et qu'il peut être, pour les personnes âgées, synonyme de relégation et d'isolement. L'idée de la diversité des réponses et des choix est également énoncée. Aujourd'hui, la pauvreté dénoncée par le rapport Laroque affecte moins les personnes âgées dont le niveau de vie a largement augmenté, même si les inégalités demeurent et sont appelées à s'accroître à mesure que les effets des réformes de retraites se feront sentir. L'isolement social reste en revanche une problématique d'actualité. Cet isolement peut être facteur de fragilité, voire de perte d'autonomie partielle ou complète. « *La présence croissante de différents acteurs dans la réflexion sur le vieillissement contribue à en déplacer le centre de gravité. Ce n'est pas tant le grand âge qui est au cœur de cette réflexion que la question de l'âge et du lien social* ». En d'autres termes, « *il s'agit désormais de savoir comment vivre et vieillir ensemble* »²⁷.

²⁶ Guillemard A.M, Viriot Durandal J.P. (2015), « âge, citoyenneté et politiques du vieillissement », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

²⁷ Argoud D. (2015), « Les territoires vécus de l'intervention sociale », le regard sociologique, Presses Universitaires du Septentrion, p : 64.

L'aménagement physique et social du territoire figure parmi les mesures qui pourraient limiter la dépendance et l'isolement des personnes âgées et ainsi permettre leur inclusion.

Le changement de regard sur le vieillissement trouve aussi sa source dans les innovations de l'action gérontologique locale, suite à la décentralisation du milieu des années 1980 et des années 1990. Les lois de décentralisation en confiant aux départements la responsabilité de la politique de l'action sociale concernant les personnes âgées, ont permis la mise en place de coordinateurs et d'approches innovantes au niveau local (décloisonnement des politiques sociales, rapprochement des circuits décisionnels du terrain, diversification des réponses aux besoins sociaux, innovations par le bas). En effet, la décentralisation a provoqué « *de profonds bouleversements dans le jeu traditionnel des acteurs* » et a placé « *le processus décisionnel dans une situation de proximité vis-à-vis des besoins de la population âgée* »²⁸. Cependant, ce changement de paradigme sera entravé ensuite par l'apparition de la dépendance comme nouveau problème social appelant une réponse rapide des pouvoirs publics.

1-3-Une vision dichotomique du vieillissement entre dépendance et « bien vieillir »

1-3-1- La dépendance au cœur de la politique de vieillesse

De la seconde moitié des années 1980 jusqu'aux années 2000, la politique de vieillesse se concentre essentiellement sur la question de la dépendance. Malgré l'apparition d'une approche plus sociale du vieillissement, une vision très médicalisée de « la vieillesse » perdure, focalisée sur le soin et l'évaluation de la dépendance par les incapacités (grille AGGIR)²⁹. « *L'usage du mot « dépendance » associé aux personnes âgées fait de la France un des seuls pays d'Europe à opérer une discrimination par l'âge (avant et après 60 ans) dans l'attribution des prestations d'aide et de soins* »³⁰.

Par la suite, les termes de « perte d'autonomie » seront privilégiés au détriment de celui de « dépendance ». Ce glissement sémantique de la dépendance vers la perte d'autonomie s'inscrit dans une volonté de prévenir la stigmatisation de la vieillesse. Pourtant, cette mise en mot de la vieillesse, qu'on retrouve aussi dans les termes utilisés comme « 3^{ème} âge », « séniors », « aînés », continue de catégoriser et de discriminer par l'âge. Aujourd'hui, deux figures

²⁸ Argoud D. (1998), Politique de la vieillesse et décentralisation, les enjeux d'une mutation, pratiques du champ social, Toulouse, érès.

²⁹ Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources.

³⁰ Ennuyer B. (2015), « Politique de la France concernant les personnes âgées dites dépendantes », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

dominant le champ du « vieillissement », celle du « sénior », actif, consommateur ou citoyen engagé et celle de la personne âgée dépendante. Ces représentations se sont construites de manière complémentaire, autour de l'opposition des notions de dépendance et du « bien vieillir », des politiques du maintien à domicile et de l'hébergement collectif.

Selon Michel Billé, les études démographiques publiées par l'INSEE concernant le vieillissement de la population, mais aussi les prévisions qui sont faites, renforcent la représentation de la dépendance en mettant aujourd'hui en avant des chiffres impressionnants³¹. « *Au sommet de la pyramide des âges, le premier janvier 2015, on comptait près de 25 000 centenaires* »³² ou encore « *Près d'un habitant sur cinq est âgé de 65 ans ou plus, soit environ 11,6 millions de personnes, dont plus de la moitié ont atteint ou dépassé les 75 ans. Avec l'allongement de la durée de vie et le vieillissement de la population en Europe, les sociétés sont confrontées au problème de la dépendance* »³³. Cette dernière phrase est révélatrice d'une vision négative de la vieillesse, pensée comme problématique.

La représentation déficitaire de la vieillesse, sous le prisme de la dépendance, engendre également son versant positif : « le bien vieillir ». L'Etat, pour faire reculer le risque que représente la « dépendance », invite tout un chacun à la prévenir.

1-3-2- Le plan « bien vieillir » et le label « bien vieillir, vivre ensemble » sous le prisme du vieillissement actif

Entre 2007 et 2009, une politique nationale incitant à la réalisation d'actions de prévention du vieillissement est mise en œuvre. Elle mobilise le concept de « vieillissement actif », défini plus largement par l'OMS en 2002, comme « *le processus d'optimisation des possibilités de santé, de participation et de sécurité dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées tout au long de la vie* ». Le plan national « bien vieillir » préconise l'organisation et la mise en œuvre d'actions de prévention adaptées pour un « *vieillissement réussi* », tant du point de vue de la santé individuelle que des relations sociales. Sont encouragés les comportements favorables à la santé (activités physiques et sportives, nutrition), l'amélioration de l'environnement individuel et collectif et de la qualité de vie de la personne âgée (logement, aides techniques, aménagement de la cité).

³¹ Billé M., Martz D. (2010), La tyrannie du « Bien Vieillir », Paris, Editions le bord de l'eau.

³² Mazuy M., Barbieri M., Breton D., d'Albis H. (2015), « l'évolution démographique récente de la France et ses tendances depuis 70 ans », [PDF]. [visité le 15.01.17], disponible sur internet : <https://www.ined.fr>.

³³ Source INED (Institut national d'études démographiques), dossiers thématiques, santé et vieillissement, avril 2014. [visité le 15/01/17], disponible sur internet : <http://www.ined.fr>.

Un label « bien vieillir, vivre ensemble » s'inscrit dans le plan national « Bien vieillir 2007-2009 » porté par le ministère de la santé et le ministère du travail, auquel les villes peuvent adhérer. *« Ce label participera à cette volonté d'anticiper les évolutions de demain pour assurer à nos aînés la meilleure qualité de vie possible dans les villes. C'est à nous tous, au Gouvernement, aux élus, aux associations, aux spécialistes, aux organismes internationaux, de répondre au défi du vieillissement démographique »* allocution de Nora Berra, secrétaire d'état chargée des aînés, lors du lancement du label Bien vieillir, le 15 juillet 2009. Ce label emprunte la démarche et la méthodologie développées dans le projet VADA initié par l'OMS. Ainsi il prend en compte au-delà de la dimension individuelle du bien vieillir, celle de l'environnement social et physique. La transformation des pratiques des acteurs et l'orientation vers des options considérées comme bénéfiques pour la collectivité, tout en stimulant les capacités d'innovations, sont des caractéristiques de la logique d'un gouvernement par les labels soulignées par Henri Bergeron³⁴. Mais, *« A l'inverse de l'OMS, l'Etat français ne propose pas une méthode standard ni ne prévoit de financement significatif pour soutenir sa démarche. Il se limite à labelliser des villes à partir des initiatives et des projets qu'elles soumettent »*³⁵.

Ainsi, en 2010, 34 villes sont labélisées, 38 en 2011. Certains auteurs affirment que *« La méthodologie construite officiellement sur la protocole de l'OMS (2006) est rapidement devenue un outil de marketing gouvernemental »*³⁶. Ils expliquent cette tendance par : *« une absence de moyens financiers »* (pas de subventions de l'état contrairement au Québec), un manque de suivi et d'aide aux municipalités, *« une communication basée sur des initiatives ponctuelles éloignées de l'ambition du programme »*, et *« une absence de contrôle sur la volonté des communes de s'engager sur le programme »*. Alors que l'OMS fait de la participation des aînés une priorité, le plan « bien vieillir » insiste davantage sur la notion de prévention en vue d'un vieillissement « réussi ». Selon Anne-Marie Guillemard, *« Bien vieillir correspond, dans cette perspective, à maintenir le plus longtemps possible le niveau d'activité de l'âge mûr »*. Jacqueline Trincas rappelle que l'homme idéal de cette société du « bien vieillir » est jeune, beau, productif et qu' *« il importe de rester jeune le plus longtemps possible, la vieillesse n'est guère valorisée [...] Vieillir n'apparaît plus ainsi comme le destin humain inéluctable, mais comme une faute de goût,*

³⁴ Bergeron H. et al. (2014), « Gouverner par les labels. Une comparaison des politiques de l'obésité et de la consommation durable », *Gouvernement et action publique*, n° 3, p. 7-31.

³⁵ Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (2016), "Ages-Friendly Cities in France: between local dynamics and segmented old age policy", in *Age-Friendly Cities in International Comparison: Political Lessons, Scientific Avenues and Democratic Issues*, Moulart T. & S. Garon (dir.), Springer, International Perspectives on Aging, edited by J. Powell and S. Chen, p. 191-212.

³⁶ Paris M. et al. (2013), « Le programme « Municipalité amies des aînés au Québec », un modèle pour la France ? », *Retraite et société*, n°64, P.181-189.

un manque de respect à l'égard d'autrui. »³⁷. Cela signifie-t-il que les personnes âgées doivent s'approcher au plus près de cet idéal si elles veulent pouvoir trouver une place dans la société ? A cette question Dominique Argoud répond : « Tout semble se passer comme si la politique du vieillissement était en train de « rajeunir » la politique du troisième âge, mais sans remettre en cause la politique de gestion de la dépendance. En excluant ceux qui seront les moins à même de suivre les recommandations du « bien vieillir », elle ne risque donc guère de modifier la place de la vieillesse dans la société. ». Ce plan axé sur la prévention, qui cible la tranche d'âge des seniors (de 50 à 75 ans), s'accompagne d'un plan «solidarité Grand âge», pour les personnes plus âgées. On trouve donc d'un côté le préventif et le bien vieillir et de l'autre le curatif et le pathologique.

Nous avons vu qu'avec l'arrivée d'une nouvelle génération de retraités, l'idée de créer des environnements qui permettent aux personnes âgées de rester actives et en bonne santé fait son chemin. Même si la prise en charge de la perte d'autonomie reste une préoccupation centrale des pouvoirs publics, un changement de regard semble s'opérer, qui vise à dépasser l'attitude discriminatoire envers les aînés (âgisme) et à mettre fin à la représentation des personnes âgées comme un poids et un problème pour la société (concept de dépendance). Les questions de la participation, de la citoyenneté et de la contribution sociale des aînés sont des questions très débattues aujourd'hui. Elles sont prises en compte par les pouvoirs publics qui soulignent en 2015, dans la nouvelle loi pour l'adaptation de la société au vieillissement (ASV), « *qu'il convient de donner toute sa place au bénévolat et au volontariat des retraités* ». Cette attention portée à l'activité et à la participation sociale des personnes âgées est envisagée comme un facteur de bonne santé retardant l'apparition de la perte d'autonomie, ce qui représente un enjeu économique non négligeable pour les pouvoirs publics. Cette loi est présentée comme « *porteuse d'un changement de regard sur la vieillesse* » avec « *la volonté profonde des pouvoirs publics de proposer une réponse adaptée à la richesse et à la pluralité des parcours de vie de chacun* ». Elle encourage même explicitement la démarche VADA et affiche la volonté de « *faire entrer les villes dans la dynamique « Villes amies des aînés » de l'Organisation mondiale de la santé et de définir des « quartiers amis de l'âge » (réunissant commerces, services publics, logements adaptés, transports et aménagements de l'espace)* »³⁸.

³⁷ Trincas J. (1998), Les fondements imaginaires de la vieillesse dans la pensée occidentale. In: *L'Homme*, tome 38 n°147, Alliance, rites et mythes. pp. 167-189.

³⁸ Dossier de presse ASV du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Lien : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/loi_asv_-_dossier_de_presse_-_pre_sentation_ge_ne_rale.pdf.

2-La démarche VADA : une prise en compte des territoires vécus et une co-construction des politiques de la vieillesse

L'inscription de nombreuses villes françaises dans la démarche VADA, dont la ville de Brest, illustre le changement du regard que portent les élus locaux sur le vieillissement des populations et indique peut-être un renouvellement de la pensée politique.

« Il ne s'agit plus de partir des besoins supposés, de mettre en place des services, mais d'associer davantage les administrés, les citoyens à la prise de décision. Il convient toutefois de rester vigilant, car il peut y avoir un double risque : celui de la gérontocratie, et celui de l'effet de leurre ou de l'effet de façade que pourrait cacher cette nouvelle position »³⁹.

On compte aujourd'hui 60 villes françaises inscrites dans une démarche VADA dont, en Bretagne, Quimper depuis 2010 et Rennes depuis 2011. La ville de Brest s'est engagée à mettre en œuvre la démarche en mai 2016. Face au vieillissement de la population mondiale, le programme VADA tente de répondre au défi d'une véritable inclusion des aînés et d'une reconnaissance de leur place et de leur rôle dans la société.

2-1-Les fondements du programme VADA : l'idée d'une société pour tous les âges

Le programme VADA est né d'une réflexion politique internationale en direction de la vieillesse et du vieillissement engagée depuis trente ans par l'OMS et l'Organisation des Nations Unies (ONU). Nous allons voir comment la réflexion internationale sur l'avancée en âge a évolué d'une vision très médicale vers une approche plus sociale et inclusive. Le programme VADA s'appuie sur l'idée que c'est la société qui doit s'adapter au vieillissement et non l'inverse et qu'il convient de créer un environnement adapté pour tous les citoyens. Le vieillissement ne doit plus être pensé comme un problème, mais plutôt sous l'angle de l'adaptation de la société. Si l'avancée en âge peut devenir problématique, le défi d'un tel programme est de mettre en place des politiques publiques incorporant des réflexions relatives à un environnement bâti et social favorable à tous. Il doit aussi permettre de développer une offre de choix pour tous les vieillissements. Cette réflexion est menée avec les habitants et les aînés.

³⁹ Guide français des villes amies des aînés, bonnes pratiques à l'intention des acteurs locaux, coordonné par Pierre-Olivier Lefebvre et Pierre-Marie Chapon, la documentation française. Lien : http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/pdf/GFVAA_maquette_interieure_def_v6.pdf.

2-1-1-Un programme né d'une réflexion internationale sur le vieillissement

La première assemblée internationale sur le vieillissement, à Vienne en 1982, conçoit la vieillesse en fonction d'une approche biomédicale. Elle est centrée sur les thèmes de la santé et de la nutrition. Dès 1991, la déclaration des « Principes pour les personnes âgées » adoptée par l'ONU introduit cependant pour la première fois le thème de la participation, qui tiendra une place de plus en plus importante dans les débats internationaux.

Réunis à Madrid en 2002, lors de la deuxième assemblée mondiale sur le vieillissement intitulée : « *agir aujourd'hui pour récolter demain les fruits de la révolution démographique en cours* », les dirigeants du monde proposent d'ouvrir la voie d'une véritable « **société pour tous les âges** ». Ils posent clairement la question de la participation sociale des aînés qu'ils considèrent comme des ressources pour leurs familles, mais aussi pour le développement économique des villes dans lesquelles ils résident. Dans cette perspective, ils déclarent que les villes doivent assurer l'inclusion des aînés, en facilitant l'accès à l'ensemble des espaces, infrastructures et services urbains pour permettre une réelle participation sociale.

Plus tard, en 2005, lors du congrès de gérontologie et de gériatrie de Rio de Janeiro, tenu sous l'égide de l'Organisation mondiale de la Santé, la réflexion se poursuit. Le programme VADA voit le jour. Il vise à définir les caractéristiques qui font qu'une ville est plus accueillante pour ses aînés. Il encourage les communautés du monde à améliorer l'environnement (approche écologique du vieillissement), la qualité de vie (santé) et la participation sociale des personnes âgées.

2-1-2-Un programme qui s'appuie sur une méthode inspirée du protocole de Vancouver, basée sur la participation citoyenne

Entre 2006 et 2007, l'OMS lance une étude internationale à laquelle participent 33 villes dans 22 pays, dont le Québec (carte 1). Cette étude va permettre un recensement des caractéristiques essentielles d'un environnement urbain propice à un vieillissement actif et en bonne santé. Les villes qui sont entrées dans l'étude étaient soutenues dans leur démarche par les pouvoirs publics, des organisations non-gouvernementales et des groupes de recherches universitaires. Chaque ville a identifié les besoins de ses aînés à partir du même processus de collecte de données. Grâce à ces recherches, on s'est aperçu que si les réponses politiques variaient en fonction des pays, les besoins étaient quasiment les mêmes quels que soient le contexte et le lieu.



Carte 1 : les 33 villes du protocole de Vancouver, source : Guide mondial des villes amies des aînés

Ces recherches aboutissent à l'élaboration du protocole de Vancouver, qui a permis de fixer un cadre méthodologique à destination des coordonnateurs de la démarche VADA de toutes les villes du monde. Ainsi, les équipes de chercheurs ont travaillé sur 8 thématiques de la vie quotidienne (Habitat, transport et mobilité, bâtiments et espaces extérieurs, culture et loisirs, autonomie services et soins, participation citoyenne et emploi, lien social et solidarité, information et communication), en associant les habitants dans des groupes de discussion pour faire émerger les besoins et en déduire des plans d'action. Le protocole de Vancouver, publié en 2006 par l'OMS, est aujourd'hui encore utilisé comme base méthodologique par les villes qui s'inscrivent dans la démarche VADA.

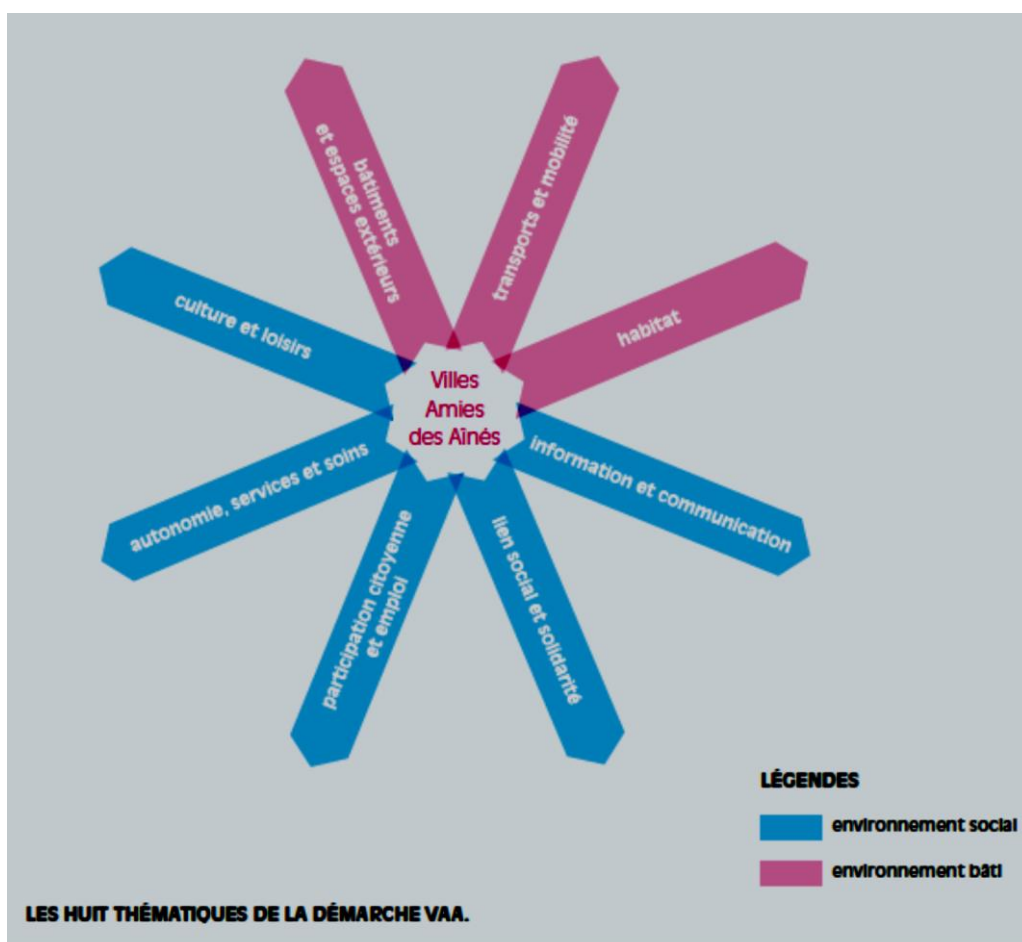


Schéma 1 : les huit thématiques VADA, source : guide français des villes amies des aînés

Ce protocole « indique la marche à suivre pour devenir une ville amie des aînés »⁴⁰, il apporte une « architecture commune » qui facilite les comparaisons et permet d’échanger pour progresser ensemble sur les différents sujets. Il comporte trois étapes :

- une phase d’évaluation, avec la réalisation d’un diagnostic territorial et d’un audit urbain. Cette phase permet de dégager le degré d’adaptation d’un territoire aux besoins des aînés.
- Une phase de diffusion des résultats afin d’informer les habitants et les professionnels des besoins des aînés dans les villes concernées et la réalisation d’un plan d’action en fonction des besoins recueillis.
- Une dernière phase de mise en œuvre du plan d’action.

⁴⁰Guide français des villes amies des aînés, bonnes pratiques à l’intention des acteurs locaux, coordonné par Pierre-Olivier Lefebvre et Pierre-Marie Chapon, la documentation française. Lien : http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/pdf/GFVAA_maquette_interieure_def_v6.pdf.

A la fin de cette recherche, un guide mondial des villes amies des aînés est publié par l'OMS⁴¹. A partir des résultats comparés de cette étude, il doit permettre « *d'aider les villes à tirer bon parti du vieillissement croissant de la population* »⁴². Il présente les huit axes thématiques à travailler : transport et mobilité, habitat, information et communication, lien social et solidarité, participation citoyenne et emploi, autonomie services et soins, culture et loisirs, bâtiments et espaces extérieurs. Il définit un « *environnement propice au bon épanouissement des aînés* », sans pour autant proposer un mode d'emploi.

Dans le discours véhiculé par l'OMS et son guide VADA, nous retrouvons les thèmes de l'anticipation et de la prévention du vieillissement, du « mieux vivre ensemble » dans un environnement permettant le « bon » épanouissement des aînés. L'inclusion y figure également, à travers la formule de l'intégration « naturelle » des seniors. Ce terme pose question. L'intégration des aînés était-elle jusqu'alors artificielle et forcée ? Pierre-Olivier Lefèvre, délégué général du réseau francophone VADA, explique que ce terme recouvre la mise en œuvre d'actions « *accessibles aux âgés sans leur dire que c'est fait en particulier pour eux* »⁴³. Le guide défend également l'idée que les aînés sont une richesse pour les territoires et que les villes doivent adapter leur environnement si elles ne veulent pas les exclure du champ social. Il promeut un changement de regard sur le vieillissement, qui ne doit plus être considéré comme un problème pour la société. Dans ce discours, on retrouve aussi une injonction au « bien vieillir » et des préconisations de comportements qui y seraient favorables : anticiper son vieillissement en étant actif et utile socialement. Enfin, dans ce guide, lorsqu'il est question d'actions visant à favoriser le vieillissement actif, on parle d'actions adaptées aux personnes âgées de plus de 60 ans. Cette question de l'âge reste dominante dans les discours. On la retrouve dans les statistiques de l'INSEE qui distinguent deux catégories de personnes âgées, les 60-75 ans et les plus de 75 ans.

En 2010, L'OMS lance son réseau mondial VADA qui rassemble les communautés et villes amies des aînés du monde entier. Ce réseau permet d'établir un lien entre les villes et les échanges de savoirs et de pratiques. En 2011, on recense 300 villes participantes lors de la conférence de Dublin, 90% des municipalités québécoises sont engagées dans la démarche, avec un financement spécifique, ce qui n'est pas le cas en France. Lors d'une conférence VADA à Dijon en Mai 2015, Pierre-Marie Chapon, référent pour la France auprès de l'Organisation

⁴¹ 1^{er} octobre 2007 à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées

⁴² Guide mondiale des villes amies des aînées de l'OMS. Lien :

http://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf

⁴³ Propos recueilli lors de la rencontre régionale VADA à Rennes le 15 mars 2017.

Mondiale de la Santé sur le programme Villes et Communautés Amies des Aînés, évoque plus de 1000 villes porteuses de la démarche dans le monde entier, témoignant de l'intérêt croissant pour ce programme.

En 2012, un Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association affiliée au réseau mondial des villes et communautés amies des aînés de l'OMS voit le jour. Les débats étant conduits en anglais sur les rencontres mondiales de l'OMS et le réseau mondial, les villes françaises ont proposé à l'OMS de créer ce réseau francophone en parallèle. Il est présidé par la ville de Dijon et a été créé par les villes de Lyon et de Besançon à l'occasion des rencontres mondiales de l'OMS sur les villes amies des aînés de Dublin. Les villes françaises ont travaillé étroitement avec les Québécois, qui ont été les premiers à se lancer dans la démarche VADA avec les Suisses et les Belges. Tout comme le réseau mondial VADA, l'objectif de ce réseau est de « *croiser les regards et les pratiques, de s'inspirer des bonnes expériences des autres* ». Il promeut la démarche VADA dans le monde francophone et encourage un mode de travail transversal, ainsi que la promotion de la citoyenneté des personnes âgées et la lutte contre l'âgisme. Le réseau est un « *outil collaboratif ouvert à tout acteur impliqué dans les questions liées à l'adaptation de la société au vieillissement. [...] Cette initiative non étatique a pour ambition de consolider les liens et les échanges entre les villes de la francophonie et de les accompagner dans leurs projet* »⁴⁴. Dans le guide français VADA, il est également précisé que « *la perspective n'est pas de se lancer dans des constructions centralisées et coûteuses, tant sur le plan de l'investissement que du fonctionnement, mais d'inventer une action publique plus proche des personnes et des situations, à travers la mobilisation des professionnels et des bénévoles* »⁴⁵.

Ce discours vient rappeler le contexte de restrictions budgétaires qui touche la France et l'absence de budget spécifique attribué au lancement de la démarche par l'état, situation qu'on retrouve sur la ville de Brest. Il insiste sur la mobilisation des acteurs institutionnels, économiques et associatifs pour trouver des solutions innovantes et peu coûteuses. Enfin, la coordination est une fois de plus au centre des préoccupations visant une meilleure lisibilité des actions mises en œuvre.

⁴⁴ Paris M. et al. (2013), « Le programme « Municipalité amies des aînés au Québec », un modèle pour la France ? », *Retraite et société*, n°64, P.181-189.

⁴⁵ Serge Guérin, préface guide français VADA.

Chronologie de la démarche Villes Amies des Aînés

2005 : création du projet « Villes Amies des Aînés », Rio de Janeiro, XVIIIème congrès de gérontologie et de gériatrie.

2006 : Protocole de Vancouver

2007 : Parution du guide de l'OMS Villes Amies des Aînés

2010 : Création du réseau mondial Villes Amies des Aînés

2011 : première conférence mondiale Villes Amies des Aînés à Dublin

2012 : Colloque international « Le droit de vieillir, citoyenneté, intégration sociale et participation politique des personnes âgées » à Dijon, le 26 janvier. Prémices du réseau francophone des Villes Amies des Aînés.

2012 : Création du comité éthique et scientifique du réseau francophone des Villes Amies des Aînés, le 5 septembre.

2013 : Affiliation du réseau francophone des Villes Amies des Aînés à l'OMS.

2013 : Première rencontre francophone des Villes Amies des Aînés le 1^{er} juillet.

2013 : Parution du guide Municipalités Amies des Aînés au Québec, en octobre.

2014 : Site internet du réseau français Villes Amies des Aînés, le 1^{er} avril.

2014 : Parution du guide français Villes Amies des Aînés.

Source : Guide français Villes Amies des Aînés

2-2- L'adhésion à la démarche VADA : un engagement dans une dynamique partenariale et participative et une promotion de la lutte contre l'âgisme, du vieillissement actif et de l'empowerment.

Nous avons vu que le programme VADA fait partie des actions qui visent l'adaptation de la société au vieillissement de la population. Il dépasse la perspective d'un vieillissement envisagé sous un aspect déficitaire et centré sur les incapacités et opère un changement de regard sur la vieillesse. Il prône ainsi la lutte contre l'âgisme, une action gérontologique axée sur une démarche transversale et participative.

2-2-1- La lutte contre l'âgisme

Il s'agit ainsi d'en finir avec une vision négative du vieillissement, qui part du postulat que nul n'a envie de vieillir, sûrement par peur de la mort, et plutôt de penser la place des aînés dans la société en termes d'intégration et de reconnaissance. Ainsi, le défi pour une ville amie des aînés va être de développer un sentiment d'appartenance à son territoire et de le cultiver en démontrant

que, quel que soit leur âge, les habitants ont leur place dans la ville. Une ville amie des aînés est idéalement définie comme un environnement accueillant, bienveillant pour tous les citoyens.

« Une ville amie des aînés est une ville qui lutte contre l'âgisme, c'est-à-dire qui fait bouger les mentalités et lutte contre les discriminations faites envers les personnes âgées. Le développement d'un sentiment d'appartenance et l'intégration à la ville sont les enjeux clés du programme : le programme municipal et le plan d'actions doivent pouvoir mettre à jour des projets globaux, intergénérationnels afin que les aînés ne se sentent pas stigmatisés »⁴⁶.

Le changement de terminologie pour désigner l'avancée en âge dans le programme mondial de l'OMS dénote un réel souci de porter un regard positif sur la vieillesse et montre combien il est difficile d'enfermer l'avancée en âge dans une catégorie homogène. Les représentations sociales de cette population constituent aussi un enjeu de la démarche VADA.

2-2-2- La transversalité et la participation des habitants

« Une ville amie des aînés doit également s'inscrire dans une dynamique partenariale et participative à toutes les étapes de la démarche »⁴⁷.

On encourage une réflexion avec les habitants à propos de l'usage souhaité du territoire de la ville. Les aînés sont inclus avec tous les habitants dans la démarche, afin de ne pas favoriser l'âgisme. La question suivante est posée : « comment peut-on vieillir dans une ville ? ». Au niveau de la ville, les élus et les services réfléchissent de manière commune à la façon d'intégrer le vieillissement dans toutes leurs politiques publiques. Il s'agit par exemple d'inclure la question du vieillissement dans les politiques d'urbanisme, d'habitat ou de la culture. Les associations, les promoteurs privés et publics, les instances de recherche, les universités, le monde de l'entreprise sont autant d'acteurs à associer à cette politique d'inclusion des aînés dans la société.

« Le projet villes amies des aînés permet ainsi de faire de notre action gérontologique une démarche transversale favorisant le renforcement des synergies entre les différents acteurs,

⁴⁶ Guide français des villes amies des aînés, bonnes pratiques à l'intention des acteurs locaux, coordonné par Pierre-Olivier Lefebvre et Pierre-Marie Chapon, la documentation française. Lien : http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/pdf/GFVAA_maquette_interieure_def_v6.pdf.

⁴⁷ ibid

associatifs et institutionnels, travaillant sur le vieillissement », Véra Briand, Adjointe au Maire de Rennes, déléguée aux personnes âgées, élue référent Villes amies des aînés, 2012⁴⁸.

Ainsi, l'adhésion à la démarche VADA d'une ville est un indicateur de la volonté d'une municipalité de faire participer les aînés et les citoyens en général à la définition des projets urbains et territoriaux et ce de manière intersectorielle.⁴⁹ La promotion de la participation s'appuie sur les concepts de vieillissement actif et d'*empowerment*.

2-2-3- Les concepts de vieillissement actif et d'*empowerment*

« Une ville amie des aînés encourage le citoyen âgé à rester actif, en mettant l'accent sur la santé, la participation et la sécurité afin d'améliorer sa qualité de vie pendant le vieillissement »⁵⁰. Le programme VADA mobilise le concept de vieillissement actif dans un sens très large et non pas seulement centré sur l'emploi. En effet, dans la formule « Vieillir en restant actif » évoquée par l'OMS, le terme actif désigne « une implication constante dans les activités économiques, sociales, culturelles et citoyennes, et non pas uniquement l'aptitude à la seule activité physique et/ ou à l'emploi »⁵¹.

Cette « approche nouvelle, plus globale du vieillissement actif permettrait de renforcer aussi bien la citoyenneté que l'inclusion des personnes âgées »⁵². L'objectif de « vieillir en restant actif » s'inscrit dans une perspective globale de la vie. Une ville amie des aînés ne favorise donc pas seulement les personnes âgées. L'aménagement adapté de l'environnement urbain (rues, édifices) améliore la mobilité et l'indépendance des personnes atteintes d'incapacités (quel que soit leur âge) comme celle des très jeunes enfants.

Le programme VADA favorise l'*empowerment* des aînés dans la mesure où ils sont intégrés aux structures consultatives et de concertation (à défaut d'être pleinement décisionnelles). Leurs attentes et leurs besoins sont censés être représentés et intégrés dans les prises de décision. La nécessité de rendre les villes accueillantes, en élaborant un cadre de vie favorable co-construit par les aînés, est au centre de la démarche VADA. « L'*empowerment*, parce qu'il s'enracine

⁴⁸ Guide français des villes amies des aînés.

⁴⁹ Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (2016), "Ages-Friendly Cities in France: between local dynamics and segmented old age policy", in *Age-Friendly Cities in International Comparison: Political Lessons, Scientific Avenues and Democratic Issues*, Moulart T. & S. Garon (dir.), Springer, International Perspectives on Aging, edited by J. Powell and S. Chen, p. 191-212.

⁵⁰ Dr Alexandre Kalache, directeur du programme vieillissement et cours de vie de l'OMS, Guide mondial VADA.

⁵¹ Charles Petitot et al. (2010), « Vers des environnements-amis des aînés », *Gérontologie et société*, n° 132, p. 229-242.

⁵² Walker A. (2015), « Vieillissement actif, citoyenneté et inclusion », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulart T., Charpentier M., Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

dans le substantif «power » renvoie à une réflexion sur la notion de pouvoir. [...] Cette notion est utilisée par les sciences sociales pour désigner les processus d'intégration des retraités et personnes âgées aux systèmes de décisions publiques »⁵³. Cette notion qui ne concerne pas que les personnes âgées, s'apparente à un degré de participation sociale très élevé. L'empowerment est aussi une recherche de redéfinition des rôles, des responsabilités et du pouvoir des individus et du groupe social « retraités ».

La démarche VADA, en associant les habitants et les aînés à la définition d'une politique de la vieillesse, vise à redonner du pouvoir au territoire de vie et s'apparente à une forme de démocratie participative. Elle pose aux décideurs politiques la question de l'adaptabilité des politiques qu'ils mènent à destination des aînés. La prise en compte de l'environnement incite à produire une réflexion et une action largement intersectorielles, ce qui remet fondamentalement en question l'organisation en silos des politiques sociales en France. En effet, si l'on regarde l'évolution des politiques publiques en général en France, on constate une séparation des âges et un fonctionnement par secteur, qui se traduisent par un accompagnement et des aides qui enferment les personnes dans des catégories. Cette tendance se retrouve dans les politiques de la vieillesse. « *Les différents rapports, circulaires, plans... proposent leur définition de la vieillesse, construisent des catégories auxquelles ils s'adressent, et, exposant leurs motifs, dessinent un modèle de vieillissement* »⁵⁴. Les pouvoirs publics se concentrent sur les solutions à apporter à la prise en charge des populations dont l'état de santé s'est dégradé et qui se trouvent dans des situations de grande vulnérabilité. La problématique du vieillissement est ainsi largement concentrée sur une relation d'aide, confinée dans le champ social et médico-social et concentrée entre les mains de professionnels⁵⁵. La démarche VADA ouvre une perspective plus large, celle du lien social et du vivre ensemble. Comment cette entrée dans la démarche VADA s'est-elle imposée sur la ville de Brest et comment se traduit-elle aujourd'hui, un an après son adhésion? Par quels cheminements la municipalité de Brest a-t-elle dépassé « *la seule problématique de la place des plus âgés sur le territoire pour aborder le rôle des seniors, en particulier des jeunes retraités dans l'action sociale à travers le prisme de la solidarité et du vivre ensemble* »⁵⁶ ?

⁵³ Viriot Durandal J.P., Guthleben G. (2002), « Le pouvoir d'être vieux. Empowerment et police des âges », *gérontologie et société*, (n° 102, p. 237-252.

⁵⁴ Trincas J., Puijalon B. (2014), « L'injonction normative au bien vieillir », in Mallon I., Hummel C., Caradec V., *Vieillesse et vieillissement*, PU Rennes, Logiques sociales, pp. 61-72.

⁵⁵ Argoud D. (2015), « Les territoires vécus de l'intervention sociale », chapitre 4, le regard sociologique, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

⁵⁶ Exposé des motifs du conseil municipal du 17 décembre 2015, délibération à la proposition d'adhésion de la ville de Brest à la démarche « Villes amies des aînés ».

3- L'application du programme VADA à Brest au moment de l'entrée dans la démarche : effectivité ou simple effet d'annonce ?

L'adhésion de la municipalité de Brest au réseau francophone VADA en 2015 conforte l'orientation inclusive de la politique que les élus chargés des questions relatives à la vieillesse ont engagée depuis 2011. En effet, une politique vieillesse assez innovante a été menée à Brest autour d'une démarche « Bien vieillir ». L'implication d'une organisation de retraités, l'Office des retraités de Brest (ORB), est aussi à l'origine d'une réflexion sur la participation sociale des aînés dans la ville. L'adhésion au programme VADA doit initier une nouvelle orientation dans la gouvernance de la politique de la vieillesse de la municipalité, avec la participation des aînés et des habitants dans une perspective de co-construction de l'action publique. La participation qui est au cœur de la démarche VADA renvoie à la question de l'influence des citoyens sur les décisions prises par la ville de Brest en matière de politique de la vieillesse, mais aussi sur la culture qui prévaut au sein des institutions.

Suite à l'adhésion au réseau francophone VADA, la municipalité et ses élus ont choisi, lors du comité de pilotage « Bien vieillir » qui s'est tenu le 20 janvier 2017, de rebaptiser cette instance « VADA » et de convoquer d'autres partenaires que les techniciens municipaux aux comités techniques associés. Ces comités sont les instances de mise en œuvre des politiques où une réflexion doit être menée autour des enjeux de l'adaptation de la ville de Brest au vieillissement. Ainsi, des acteurs locaux non-institutionnels, dont des associations, comme l'Office des Retraités de Brest, sont invités à participer à ces comités techniques rebaptisés eux-aussi « VADA », au côté des techniciens de la ville et de la métropole.

La participation, telle qu'elle est définie dans la démarche VADA, s'apparente à une participation sociale où le niveau d'engagement est élevé. *« Dans le modèle de vieillissement actif de l'OMS, la participation désigne l'engagement dans les affaires sociales, économiques, spirituelles et civiques, posant là encore le défi de circonscrire le niveau d'implication attendu. En bref, une telle représentation expose les aînés à des attentes envers la manière dont ils peuvent et veulent participer socialement »*⁵⁷.

⁵⁷ Raymond E., Sévigny A., Levasseur M., Ferreira de Almeida M. et Villaverde Cabral M. (2015), « Participation sociale des aînés entre définitions, actions et pouvoirs », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

Dans cette perspective, la participation repose sur l'idée de la contribution des aînés à la société. Elle suppose une entrée dans des espaces publics qui sont traversés par des enjeux de communication politique et de légitimation. Plus largement Jean Leca analyse la « participation » comme un « *flux d'interactions régulier ou régulé reliant le système politique à la société* »⁵⁸, qui peut se traduire par de la contestation, de la négociation, ou de la coopération dans les assemblées. On voit poindre ici l'injonction à participer pour les aînés et l'attente d'une contribution de leur part sur fond de valorisation forte du vieillissement actif.

Va-t-on observer « *une ouverture du cercle des savoirs et un déplacement de la frontière entre savoirs experts et savoirs profanes* »⁵⁹ » dans le champ de la politique de vieillesse menée par la ville de Brest ? La difficulté pour les animateurs du projet va être de mobiliser sur la durée de manière effective et pérenne, tout en tenant compte des prérogatives des élus. A côté de ce que souhaitent et de ce qui motive les animateurs du projet, il y a aussi des enjeux financiers, techniques et politiques.

Dans ce contexte, je vais m'intéresser à l'effectivité de la mise en œuvre du programme VADA à Brest. Comment la transition entre deux démarches, celle du « bien vieillir » et celle de la démarche VADA se fait-elle ? Quels sont les discours et les représentations d'acteurs qui vont être impliqués dans la démarche ? Comment se joue un ensemble d'expériences (politiques, techniques et citoyennes) autour de la mise en place de la démarche VADA ? Quels sont les héritages, les procédures, les modes de concertations envisagés et les positionnements des différents acteurs (motivations et attentes) ? Comment les problématiques de participation, de transversalité et d'inclusion sont-elles envisagées dans un contexte de restriction budgétaire ? Quels sont les freins et les leviers à la réussite d'un engagement dans la démarche ?

3-1- La difficulté de remettre en question les logiques des politiques publiques en favorisant une forme de gouvernance participative dans un contexte de restriction budgétaire

Dans un contexte de restriction budgétaire dû à la baisse des dotations de l'état, l'adhésion au réseau francophone VADA de la ville de Brest peut être perçue par les acteurs non institutionnels, les associations et organisations d'aînés comme un simple effet d'annonce, plus

⁵⁸ Leca J. (1989), « Réflexions sur la participation politique des citoyens en France », in MENY Y. (ed), *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, FNSP, p. 127-158.

⁵⁹ Nez H. (2011), « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie*, Vol. 2, p. 387-404.

qu'un engagement véritable des élus dans une nouvelle forme de gouvernance dans le champ du vieillissement.

L'implication des associations et organisations d'aînés dans des actions à destination des personnes âgées est importante à Brest. Les élus anticipent que cette implication va contribuer à la réussite de la mise en œuvre de l'initiative ville amie des aînés. Toutefois, les logiques gestionnaires actuelles des politiques publiques risquent de « normaliser » des actions innovantes en matière de vieillissement nées de l'initiative des associations, des habitants et de limiter la dynamique « bottom up »⁶⁰ et la participation. Ainsi les partenariats entre la collectivité locale (élus et techniciens) et les acteurs non-institutionnels peuvent « *préserver la force initiatrice des secondes ou les transformer en simple prestataires de services* »⁶¹.

Concernant la question de la participation des aînés à la mise en œuvre de la démarche VADA pilotée par la ville de Brest, des inégalités sociales et économiques risquent de s'exprimer et se reproduire. Ce sont les retraités qui ont le plus de ressources, entendues au sens large (économiques, sociales et culturelles), souvent engagés dans des associations, qui débattent déjà dans l'espace public sur des questions de société, qui vont être très largement associés à la mise en œuvre de la démarche VADA. Les animateurs de la participation pourront néanmoins concevoir et mettre en œuvre des stratégies visant à contrecarrer ou limiter cette tendance bien connue.

3-2- La réalisation d'un état des lieux des actions favorisant la participation sociale des aînés dans le cadre de mon stage

J'ai effectué mon stage auprès de la chargée de mission « Bien vieillir », en poste au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC). Etablissement médico-social de la loi de 2002, conventionné par le conseil départemental, le CLIC est un guichet unique, porté à Brest par le Centre communal d'action social (CCAS) de Brest (Niveau 1 et 2) et par les communes du Gouesnou, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané (niveau 1). Ce service mutualisé sur les 5 communes a vu le jour en septembre 2012. Le niveau 2 est constitué par une équipe de 4

⁶⁰ Ces initiatives ne s'inscrivent pas dans une logique verticale et résultent de la nécessité de penser autrement les enjeux du vieillissement. Elles mobilisent souvent des retraités, qui agissent parfois en partenariat avec la municipalité. L'histoire de la ville de Brest est, dans le domaine de l'action sociale, fortement marquée par une tradition d'initiatives *bottom up*, émergeant de la base, qui peut être expliquée par un engagement associatif et militant fort de ses habitants.

⁶¹ Avis et rapport du conseil économique, social et environnemental présenté par Monique Boutrand, Séniors et cité, 2009. Site : http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2009/2009_08_%20monique_boutrand.pdf.

coordinatrices qui interviennent sur les 5 communes, en réalisant des interventions à domicile. En 2015, l'unité de coordination a rencontré 1205 personnes sur le 5 communes du CLIC mutualisé. Le CLIC se définit comme un centre d'information recensant l'ensemble des services disponibles sur le territoire, un lieu d'écoute et de communication, un espace d'aide à la décision permettant d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées. Le CLIC de Brest assure également la coordination d'un portage de repas à domicile, prestation qui s'adresse aux brestois qui ont perdu momentanément ou définitivement la capacité de préparer leurs repas. Depuis 2015, l'activité du portage de repas est en constante progression. L'instruction des dossiers de demandes d'aide sociale pour les personnes âgées (hébergement et aides ménagères), de demandes d'allocation solidarité aux personnes âgées (ASPA) et d'obligation alimentaire, font aussi partie des missions du CLIC. On dénombre 298 dossiers d'aide-ménagère traités en 2015 (250 en 2014). 244 dossiers d'hébergement en EHPAD ou foyer de vie ont été instruits (253 en 2014), 249 dossiers d'obligation alimentaire (270 en 2014) et 19 dossiers d'ASPA. Le CLIC mutualisé travaille en collaboration avec le pôle gérontologique d'Appui Santé Nord Finistère⁶² sur un dispositif de soutien médico-psychologique en direction des aidants non professionnels (familles, proches, soutenant une personne âgée en perte d'autonomie). Ce dispositif à l'origine pour les brestois s'est étendu aux communes du CLIC mutualisé.

Créé en 2003, le CLIC fait partie depuis 2011, du secteur du « bien vieillir »⁶³ à Brest du pôle solidarités-citoyenneté-proximité (direction action sociale et santé du Centre Communal d'Action Sociale-CCAS). Au sein du CLIC une mission « Bien vieillir » auparavant dénommée « prévention isolement social des personnes âgées » existe depuis 12 ans, elle est pilotée par une chargée de mission (voir organigramme annexe 1). Cette personne est aujourd'hui chargée de la mise en œuvre de la démarche VADA.

Ma mission de stage m'a amenée à réaliser un état des lieux des actions et initiatives favorisant la participation sociale des aînés qui sont mises en œuvre à Brest. Il a consisté à recenser les ressources du milieu mises à la disposition des aînés et à les classer dans les 8 thématiques proposées dans la démarche VADA. J'ai répertorié des services et actions menés par la ville, mais aussi des initiatives qui dépendent des milieux associatifs et privés. Cet état des lieux, tout comme le recueil de données géographiques, démographiques, sociales et économiques, s'inscrit dans la phase diagnostic du portrait territorial du programme VADA. C'est une manière pour la

⁶² Appui Santé Nord Finistère est une plateforme territoriale qui regroupe plusieurs réseaux associatifs : Diabroise (réseau de santé des diabétiques), Palliance (réseau de soins continus et palliatifs), Pol Aurélien (réseau Alzheimer), Respecte (soins palliatifs, soins de support), réseau de Cancérologie du Ponant et le réseau Gérontologique Brestois.

⁶³ Voir organigramme en annexe 1

ville de renforcer la visibilité des actions sociales municipales et associatives sur le territoire. Les partenaires associatifs et les services de la ville que j'ai pu rencontrer pour la réalisation de cet état des lieux, ont nourri la réflexion de ma recherche action. Les entretiens que j'ai pu mener dans le cadre de ma recherche ont également permis d'enrichir cet état des lieux. Ce travail de recensement des initiatives a été effectué à partir :

- De recherches documentaires (rapports d'activités, documents officiels, sites internet, enquêtes de l'agence d'urbanisme du pays de Brest-ADEUPa...)
- D'éléments recueillis lors des entretiens (une dizaine) réalisés auprès d'acteurs locaux (associations, élus, bénévoles, techniciens et entreprise de l'économie sociale et solidaire) pour ma recherche action
- Des réponses récoltées à partir d'un questionnaire diffusé par courrier électronique auprès des différents acteurs locaux (associations, Etablissements pour personnes âgées, services de la ville de Brest, services à domicile, etc.)

3-3- Recueil des données : recherche documentaire, observation participante et entretiens

Pour entamer ma recherche, j'ai recueilli des données concernant l'évolution des politiques publiques de la vieillesse au niveau national et départemental. Je me suis également documentée sur le contexte d'apparition de la démarche VADA et la description de la méthode pour la mise en œuvre d'une ville amie des aînées. Ces lectures m'ont permis de saisir l'évolution des conceptions de la vieillesse et l'origine de la représentation déficitaire de la vieillesse. Elles ont mis en lumière l'importance de la décentralisation dans la place et le rôle accordés au territoire local, lieu de prédilection de l'expression des représentations et des aspirations des individus.

Concernant la présentation du territoire de la ville de Brest d'un point de vue topographique, historique, démographique, économique et social, je me suis appuyée sur les études d'observations du vieillissement réalisées par l'ADEUPa, les chiffres de l'INSEE, le site internet de la ville de Brest et les représentations des habitants recueillies au moment des entretiens. J'ai pu ainsi identifier les grandes caractéristiques de la population des plus de 60 ans sur le territoire.

J'ai réalisé ensuite des entretiens exploratoires auprès de la responsable du CLIC, de la chargée de mission « bien vieillir », de la responsable du secteur bien vieillir et de deux bénévoles. Parallèlement, j'ai consulté des rapports et documents internes et le site internet de la ville de

Brest. Cette étape m'a permis de mieux comprendre l'évolution de la politique territoriale de Brest en matière de vieillissement jusqu'à l'adhésion à la démarche VADA. J'ai pu aussi mieux cerner le fonctionnement et l'organisation du secteur « bien vieillir » porté par le CCAS et coordonné par le CLIC.

J'ai mené 9 entretiens semi-directifs (Tableau 1) auprès d'acteurs locaux. Parmi ces acteurs, huit sont associés à la démarche VADA, par leur participation aux comités techniques ou au comité de pilotage (2 élus, 2 techniciens, 4 associations et 1 entreprise privée auparavant association). Parmi les 10 acteurs non institutionnels interrogés, 6 personnes sont à la retraite et 7 ont plus de 60 ans. Ces entretiens m'ont permis de saisir les représentations des uns et des autres sur le vieillissement et sur les politiques mises en place par la ville. J'ai aussi recueilli leur point de vue concernant l'adhésion et la démarche VADA. J'ai interrogé deux élus directement impliqués dans la démarche. J'ai mené des entretiens auprès d'associations et d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire dont l'objet recoupe la problématique du vieillissement et les thématiques VADA. Du côté des techniciens, j'ai rencontré la direction de la proximité pour me permettre d'évaluer les lieux de participation existant sur la ville de Brest et la direction de l'action sociale qui était là à l'origine de la mise en place de la démarche « bien vieillir ». Ces entretiens n'ont pas toujours été individuels, trois d'entre eux ont été réalisés avec 2 ou 3 personnes (entretiens 5, 8, 9). Certains entretiens ont été réalisés au tout début de ma mission de stage (1, 3), quand d'autres ont été menés en tout fin de stage (8). L'entretien 8, situé dans le temps peu après les premiers comités techniques avec les partenaires associatifs, m'a permis de recueillir les impressions et remarques de deux personnes présentes à l'une de ces rencontres animées par le secteur « Bien Vieillir » du CCAS. Il aurait été intéressant de revenir vers les autres acteurs non institutionnels que j'avais déjà rencontrés, pour avoir également leur ressenti. Cependant, au cours des trois comités techniques auxquels j'ai pu assister, j'ai collecté leurs discours et leurs remarques.

Durant toute la durée de mon stage, une observation participante auprès de la chargée de mission a favorisé les rencontres avec des partenaires associatifs qui participent à la mise en œuvre d'actions de prévention, de solidarité et d'utilité sociale à destination des aînés. J'ai pu ainsi comprendre les positionnements et les attentes des uns et des autres sur la problématique du vieillissement. J'ai assisté également au comité de pilotage VADA (anciennement « bien vieillir ») et aux 3 comités techniques de lancement de la démarche VADA associant des partenaires non institutionnels auprès de qui j'ai mené des entretiens en amont. J'ai également suivi les réunions en interne du secteur bien vieillir, ce qui m'a permis de relever les questionnements, les remarques et les doutes des techniciens chargés de la mise en œuvre de la

démarche. Un rendez-vous téléphonique auprès de la chargée de mission du réseau « villes amies des aînés » a été l'occasion d'échanger sur la méthodologie de l'audit urbain et technique et de recueillir les difficultés rencontrées par l'équipe du secteur « bien vieillir » concernant les modalités d'entrée dans la démarche participative. Enfin, ma participation à une rencontre régionale VADA à Rennes m'a donné l'occasion d'échanger avec des élus et des techniciens d'autres villes du grand ouest et de recueillir leurs témoignages et interrogations. J'ai pu constater les divergences de procédures, de portage et d'objectifs. A cet égard, il aurait été intéressant de mettre en perspective le cas de la ville de Brest en le comparant à ceux d'autres villes bretonnes qui sont déjà entrées dans la démarche (Rennes, Quimper).

Tableau 1 : profils des personnes interrogées

	Profil	Thématique VADA
1	A : Elue, Femme, salariée de l'éducation nationale (professeur)	Transversalité
2	B : Elue, Femme, salariée (ergothérapeute)	Transversalité
3	C : Femme, salariée de la fonction territoriale à l'action sociale (CCAS)	Lien social et solidarité, autonomie, services et soins
4	D : Homme, salarié de la fonction territoriale à la proximité	Participation citoyenne
5 Association 1	E : Femme, salarié de l'association (direction)	Lien social et solidarité
	F : Homme, militant syndicaliste, retraité (dessinateur dans les transmissions à l'arsenal), adhérent, bénévole et membre du bureau	Culture et loisirs
	G : Homme, militant retraité (ancien salarié de l'association (direction), adhérent, bénévole et membre du bureau de l'association	
6 Association 2	H : femme, militante, retraitée, membre du bureau de l'association	Habitat
7 Association 3	I : homme, militant, associatif et salarié de l'association (direction), 60 ans	Espaces extérieurs
8 Association 4	J : femme, militante, retraitée, membre de l'association	Mobilités, habitat, participation citoyenne
	K : femme, militante, retraitée membre de l'association	
	L : femme, militante, retraitée, membre de l'association	
9 Entreprise ESS	M : femme militante, salariée et fondatrice de l'entreprise de l'économie sociale et solidaire	Lien social et solidarité
	N : femme militante, salariée de l'entreprise	Habitat

4-Les conditions d'émergence de l'inscription de la ville de Brest dans la démarche VADA

Face au constat du vieillissement de sa population, l'approche des politiques de la vieillesse de la municipalité de Brest a évolué. Largement influencée par les schémas départementaux « bien vieillir », eux-mêmes en corrélation avec les plans nationaux sur le vieillissement, elle s'est d'abord concentrée sur le développement du maintien à domicile et de l'offre d'hébergement collectif, tout en favorisant l'intégration des personnes âgées par le biais de la création d'un office des retraités. Plus tard, les élus et les techniciens adopteront une démarche plus globale et innovante avec la création d'un secteur « bien vieillir », avant d'adhérer au réseau francophone VADA. Parallèlement, des associations se sont créées pour répondre à des besoins et des attentes non satisfaites par les institutions politiques et les organismes publics. Dans ce paysage associatif, l'office des retraités de Brest tient une place à part, puisqu'il a joué un rôle important dans la mise en œuvre d'actions sociales en faveur des personnes âgées de plus de 50 ans, en partenariat avec la municipalité. Ces acteurs institutionnels et non institutionnels se mobilisent ainsi pour la reconnaissance de la place des personnes âgées, avec les contraintes et les motivations qui leur sont propres. Des actions ont ainsi été mises en œuvre dans différents domaines : habitat, transports, sport, culture, nouvelles technologies, participation citoyenne, action sociale et santé (voir l'état des lieux de l'annexe 2). Après avoir fait le portrait territorial de la ville de Brest qui s'inscrit depuis 2015 dans un cadre métropolitain, nous verrons comment les initiatives associatives et l'évolution des politiques de la vieillesse à Brest, portées par les élus et mises en œuvre par les techniciens, ont préparé l'entrée dans la démarche VADA.

4-1-Portrait territorial : une ville qui change et une population qui vieillit

Située à l'ouest de la Bretagne, la ville de Brest compte 139 386 habitants selon le dernier recensement de l'INSEE et fait partie depuis 2015 d'une petite métropole comptant 212 891 habitants. Ville portuaire, située en bordure de la rade de Brest, à l'ouest de la Bretagne, elle est traversée par la rivière de Penfeld, qui sépare les quartiers de la rive droite (quatre-moulins et Saint-Pierre) et de la rive gauche (Centre-ville, Bellevue, Lambézellec, Europe et Saint Marc). Marquée par l'activité de son arsenal et son image de ville industrielle, elle est aujourd'hui davantage tournée vers les activités du secteur tertiaire, ce qui permet le maintien des effectifs

salariés, malgré le déclin industriel dû à la fermeture d'une partie de l'arsenal (passage de 6600 ouvriers en 1996 à 2000 aujourd'hui).

Brest est aussi une ville universitaire avec un centre de référence international en matière de recherche liée à la mer, de nombreux organismes d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que l'Ecole Européenne Supérieure d'Arts de Bretagne. Elle regroupe également plusieurs directions et agences nationales, civiles et militaires. Dotée d'un centre hospitalier universitaire régional, elle tient une place centrale sur le territoire. Ce territoire est également tourné vers le culturel et l'évènementiel avec l'existence d'une scène nationale et d'un certain nombre de manifestations et fêtes maritimes.

Ce qui fait aussi la particularité de Brest, c'est la destruction de l'ensemble de la ville durant la seconde guerre mondiale. La reconstruction n'a pas visé la conservation de l'esthétisme et du patrimoine historique d'avant-guerre. Le bâti historique du centre-ville a été quasiment totalement reconstruit, tandis que sur la rive droite du Penfeld, quelques rues et bâtiments ont échappé aux bombardements. On parle à propos de l'architecture de Brest de « rigueur » lorsque sont évoquées les rues rectilignes et aérées et l'aspect monumental de certains de ses bâtiments comme celui de la Mairie. Les personnes que j'ai interrogées la qualifient de « *ville minérale* », en référence au manque d'espaces verts et de parcs, mais « *non polluée* », où l'on « *respire bien* ». Autre point souvent relevé auprès des personnes que j'ai pu interroger, l'aspect pentu de la ville.

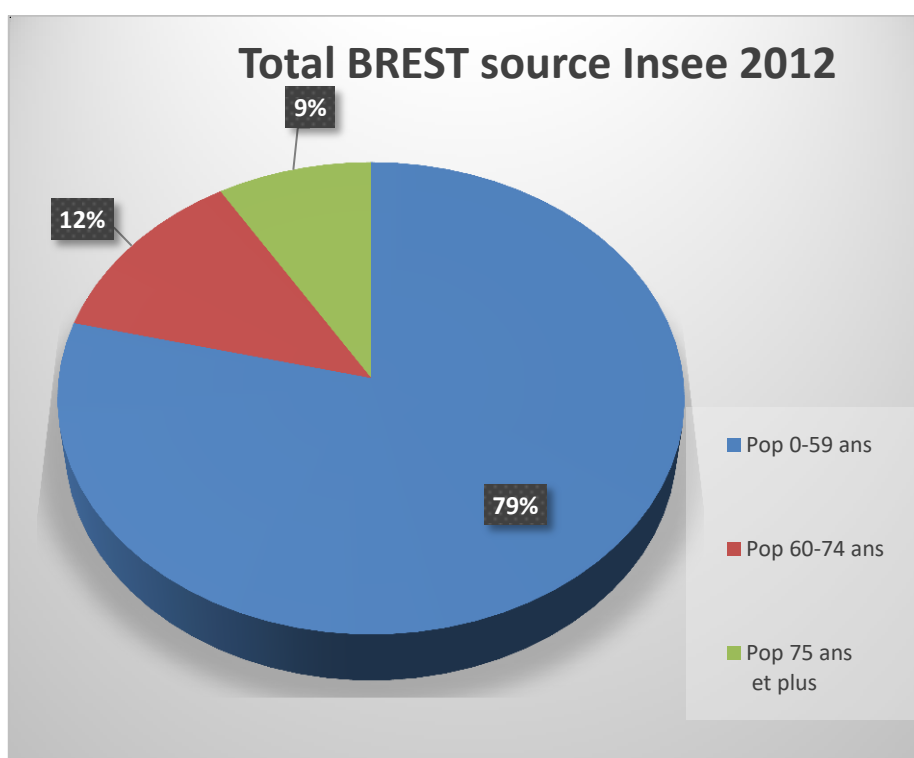
Enfin, de l'avis des personnes enquêtées, la ville se transforme, avec, notamment, les aménagements du tramway et des capucins. Pour certains, elle s'embellit même. « *La ville change. D'un côté, la marine nationale est partie avec l'arsenal et de l'autre, il y a du nouveau, des aménagements* ». Après avoir décrit physiquement la ville de Brest et la manière dont elle est perçue par certains de ses habitants, je vais focaliser mon attention sur l'aspect démographique et social et plus particulièrement sur la part des aînés dans la population des différents quartiers de la ville.

4-1-1-Les plus de 60 ans à Brest : un vieillissement moins rapide mais des disparités dans les quartiers

Au sein du département, et même de la région, on observe des disparités géographiques avec une forte concentration des populations âgées dans le centre Bretagne, qui s'explique par la

diminution importante du nombre de jeunes dans l'espace rural. Selon les sources de l'INSEE, 246 450 finistériens ont plus de 60 ans en 2013, soit 27% de la population. Ce chiffre est au-dessus des statistiques nationales. Dans la communauté urbaine de Brest métropole, qui englobe les communes de Brest, Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas, Plouzané, la part des plus de 60 ans est de 22%, c'est moins qu'au niveau national (24,2%) et départemental (27%). Selon une étude de l'ADEUPa, Brest métropole est l'une des intercommunalités finistériennes où les seniors sont le moins représentés par rapport aux autres tranches d'âges, même si elle est soumise à cette tendance du vieillissement global de la population. Au sein de la métropole, la ville de Brest se démarque par son vieillissement moins rapide que dans les communes périphériques, avec une part de 21% des plus de 60 ans. Le caractère universitaire de la ville de Brest rajeunit la population avec une part importante des moins de 30 ans. Au sein même de Brest, des contrastes entre les quartiers sont notables. « *Le centre-ville de Brest, constitué en grande partie de petits logements en location, est plus prisé des étudiants que des personnes âgées* »⁶⁴.

Schéma 2 : répartition de la population de Brest par tranches âge, source INSEE 2012



⁶⁴ Enquête ADEUPa, observation du vieillissement. Site : <https://www.adeupa-brest.fr/nos-publications>

Tableau 2 : Sources : Insee, évolution et structure de la population en 2013 (Commune de Brest)

	2013	%	2008	%
Ensemble	139 386	100,00	142 097	100,0
0 à 14 ans	20 900	15,0	22 473	15,8
15 à 29 ans	38 923	27,9	39 488	27,8
30 à 44 ans	26 359	18,9	26 833	18,9
45 à 59 ans	23 728	17,0	25 016	17,6
60 à 74 ans	17 439	12,5	16 117	11,3
75 ans et plus	12 036	8,6	12 170	8,6

Parmi les plus de 60 ans, on constate que la tranche d'âge des 60-74 ans est la plus nombreuse, on note même une augmentation de 1 322 jeunes retraités sur la commune de Brest. Les personnes de 75 ans et plus représentent un nombre moins élevé et connaissent même une légère diminution de 34 individus (Tableau 2).

Tableau 3 : Source : Insee, population par sexe et par âge des personnes de 60 ans en 2013 (commune de Brest)

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	11122	16,4	18353	25,7
60 à 74 ans	7518	11,1	9922	13,9
75 ans à 89 ans	3370	5,0	7419	10,4
90 ans et plus	234	0,3	1012	1,4

On observe également que les femmes sont largement plus représentées que les hommes après 60 ans et encore plus au grand âge (tableau 3), ce qui fait dire à l'une des personnes enquêtée que : « *Il ne faut pas oublier aujourd'hui que les vieux sont des vieilles !* ».

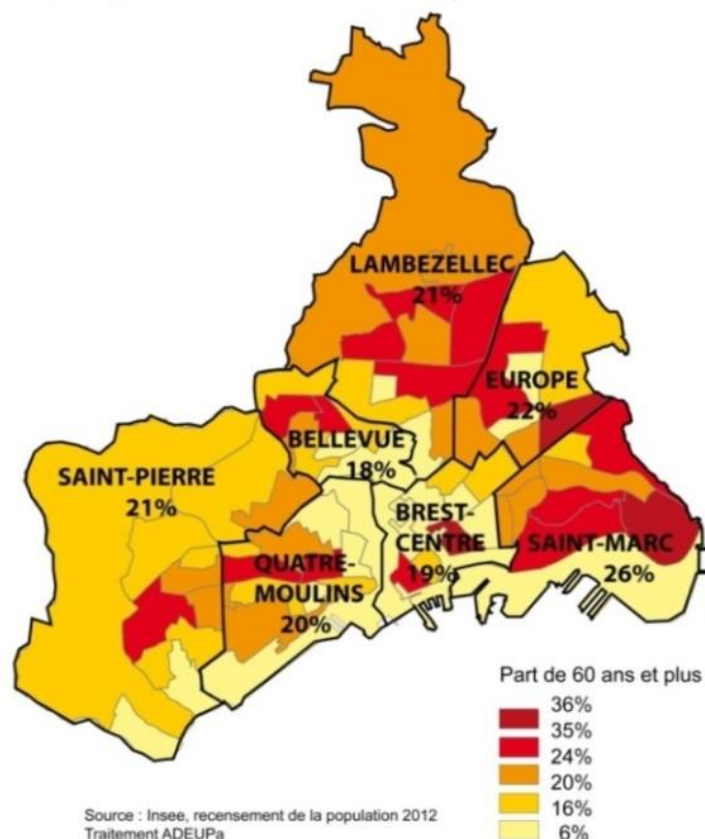
Tableau 4 : source Insee, population des plus de 60 par quartier en 2012 (Commune de Brest)

	Population totale en 2012	Pop 60-74 ans en 2012	Pop 75 ans ou plus en 2012	Total pop 60 ans et plus en 2012	Part de la pop 60 ans et plus en 2012
Bellevue	16 772	1 858	1 181	3 039	18%
Brest-Centre	23 656	2 439	2 096	4 535	19%
Europe	15 519	2 116	1 332	3 447	22%
Lambézellec	23 453	2 924	2 072	4 996	21%
Quatre Moulins	20 471	2 385	1 805	4 189	20%
Saint Marc	20 843	3 084	2 273	5 356	26%
Saint Pierre	18 962	2 628	1 359	3 987	21%
Total Brest	139 676	17 433	12 117	29 550	21%
Autres communes Brest métro	67 043	10 589	5 794	16 383	24%
Total Brest métropole	206 719	28 022	17 911	45 932	22%

Dans les différents quartiers de la ville de Brest, des disparités apparaissent aussi. La part des plus de 60 ans varie d'un quartier à l'autre, allant de 26% pour le quartier de Saint Marc, à 18% pour Bellevue, en passant par une moyenne de 20% pour les quartiers Europe, Saint Pierre, Lambézellec, Quatre moulins et 19% pour le centre-ville. Le quartier de St Marc est le plus vieillissant de la ville de Brest. (Tableau 4, carte 2).

Carte 2 : part des personnes de 60 ans et plus dans les différents quartiers de Brest

Part de personnes de 60 ans et plus à Brest en 2012



4-1-2-Des revenus supérieurs à ceux de l'ensemble de la population pour la tranche des 60-75 ans

Concernant la structure des revenus des aînés, une enquête de l'ADEUPa, réalisée à partir des données de l'Insee de 2010 sur les revenus des plus de 60 ans à Brest, indique que le revenu moyen de l'ensemble des ménages brestois est inférieur à la moyenne nationale et à celle de la métropole de Brest. Cela s'explique entre autre par la mixité du parc de logement de la commune de Brest qui accueille un nombre important de ménages précaires. Globalement, l'ADEUPa relève moins d'inégalités de revenus parmi les plus de 60 ans. De plus, la tranche des 60-74 ans bénéficie de revenus supérieurs à ceux de l'ensemble de la population, quand les plus de 75 ans ont un niveau de revenu plus faible. Deux explications sont avancées par l'ADEUPa concernant la situation des 75 ans et plus. La génération des plus de 75 ans se caractérise par une faible activité féminine par rapport aux générations de femmes suivantes qui elles, ont travaillé. Au décès du conjoint, les personnes se retrouvent avec une simple pension de réversion. Ensuite, parmi les plus de 75 ans, on retrouve une part importante d'anciens ouvriers et agriculteurs,

tandis que parmi les 60-75 ans, l'appartenance aux professions et catégories socio-professionnelles supérieures est plus élevée. La métropole de Brest compte près de 1000 retraités du régime général bénéficiaires du minimum vieillesse (pour 35000 retraités du régime général). C'est à Brest que la part de ces retraités est la plus élevée avec 3,9%. On observe peu de bénéficiaires des aides sociales parmi les personnes de plus de 60 ans par rapport aux ménages actifs⁶⁵. Sur la métropole de Brest, « *La précarité des séniors existe, mais le phénomène reste mineur comparé à la situation des plus jeunes* » (ADEUPa, observation du vieillissement, octobre 2014). Selon l'étude de l'observatoire du vieillissement de 2014, beaucoup de séniors vivent seuls dans de grands logements sur la métropole (70%), sauf à Brest où les logements sont plus petits. Dans les quartiers du centre-ville, de Bellevue et des Quatre-Moulins, ils représentent moins de 50%. La part des personnes de plus 60 ans vivant seules est plus élevée à Brest que dans les autres communes de Brest métropole.

4-1-3-Un fort engagement des habitants dans le milieu associatif

Selon les personnes que j'ai pu interroger, les points forts du territoire de la ville de Brest, sont la mixité sociale et le fort engagement de ses habitants dans le milieu associatif, qui fait dire que c'est « *une ville dynamique* », « *conviviale* ». Sur le site de Brest métropole et de la ville de Brest, on peut lire : « *Héritage d'une forte tradition, le tissu associatif brestois se caractérise par son importance, sa richesse et sa diversité. Ce sont plus de mille trois cent cinquante associations qui sont aujourd'hui recensées sur Brest et participent activement à la vie locale dans des domaines variés : culture, sport, loisirs et vie sociale, action sociale, action sanitaire, environnement, international etc.* »⁶⁶

Une élue ajoute : « *Il y a beaucoup de bonnes volontés, il y a beaucoup de bénévoles, à Brest on a cette richesse associative c'est un foisonnement. On a 1400 associations, mais actives pas uniquement une boîte aux lettres. Derrière il y a vraiment des bénévoles, beaucoup d'ailleurs des militants aussi.* » **Entretien 1A (élue).** Un certain nombre d'actions à destination des aînés sont initiées par la ville de Brest via les techniciens du CLIC (les jeudis des séniors, le forum bien vieillir), mais également de manière transversale, par le biais des techniciens des autres services de la ville et de la métropole (transport, habitat, aménagements urbain). Parallèlement, de nombreuses initiatives sont également portées par le milieu associatif et cela bien avant la naissance du secteur « bien vieillir ».

⁶⁵ Observation du vieillissement, Brest métropole océane, tableau de bord n°2, octobre 2014, ADEUPa.

⁶⁶ Site de la ville de Brest, www.brest.fr

4-2-Le tissu associatif brestois, terreau d'initiatives dans le champ g rontologie

Le tissu associatif brestois propose de nombreuses actions et activit s interg n rationnelles, mais aussi sp cifiquement d di es aux  n s. Des associations citoyennes⁶⁷ dans les diff rents quartiers sont ainsi force de propositions concernant la probl matique du vieillissement. Dans ces associations, on constate un nombre important d'actions d'animations favorisant la participation sociale des  n s, avec des propositions d'activit s de loisirs et de b n volat en direction des personnes isol es. L'accent est mis principalement sur la pr vention (activit s physiques et loisirs) et l'utilit  sociale (b n volat) en vue d'un vieillissement actif⁶⁸. Les associations sur lesquelles j'ai centr  mon attention touchent soit tr s peu d'individus (entre 10   30), soit un nombre important de retrait s quand elles op rent   l' chelle de la ville,   l'instar de l'office des retrait s de Brest (1500 adh rents). Certaines se sont professionnalis es, sont des partenaires privil gi s de l'action publique et d pendantes des subventions allou es, quand d'autres sont de petits collectifs plus ind pendants.   cet  gard l'office des retrait s des Brest est un partenaire ancien de la municipalit  de Brest et propose des actions exclusivement tourn es vers les personnes  g es de plus de 50 ans. D'autres associations sont davantage orient es vers la notion du « vivre ensemble » et l'inclusion des  n s dans la ville. Elles s'interrogent sur des questions telles que la place des femmes  g es dans l'espace public, l'influence des in galit s de ressources et la promotion de nouvelles formes d'habitat pour permettre une plus grande inclusion et participation citoyenne.

Apr s avoir d fini les repr sentations faites de l'association, nous verrons comment cet espace est largement investi par les retrait s et quel sens est donn    cet engagement en g n ral, ainsi que pour les personnes que j'ai pu interroger. Nous nous int resserons ensuite   la place de l'Office des retrait s de Brest dans ce paysage associatif.

4-2-1- Les associations : des acteurs majeurs de la vie sociale et  conomique

Les associations sont d finies comme des « *espaces autonomes de r union, de d cision et d'action dans la Cit  [...], des partenaires naturels, sinon privil gi s, des collectivit s locales* »⁶⁹. « Elles

⁶⁷ Les associations citoyennes sont d finies par le collectif des associations citoyennes comme des espaces « au service du bien commun, au-del  du seul int r t de leurs membres, ayant un fonctionnement d mocratique ». Site : <http://www.associations-citoyennes.net>.

⁶⁸ Etat des lieux en annexe 2

⁶⁹ Pugeault S. (2009), « Les relations contractuelles entre collectivit s territoriales et associations exer ant une mission d'int r t g n ral », in Dreyfus J.-D., Groud H., Pugeault S., *Associations et collectivit s, les liaisons dangereuses*, Paris, L'Harmattan.

interviennent sur les mêmes territoires, auprès des mêmes populations, parfois sur les mêmes objectifs. Les associations sont en outre largement tributaires des aides publiques : leur budget de fonctionnement est composé pour moitié d'aides publiques ». ⁷⁰

4-2-1-1-Un espace de proximité et d'innovation

Selon Philippe Jahshan, président du mouvement associatif, « *l'association joue un rôle d'acteur de la cohésion sociale, de la solidarité, de l'engagement citoyen, de lutte contre l'isolement, de la reconstruction d'un espace de communauté au bon sens du terme* ». Les collectivités locales ont tout intérêt à les soutenir. Les personnes que j'ai rencontrées, qui sont engagées dans des fonctions associatives, définissent ainsi le rôle de l'association :

« Il n'y a pas de retraite pour la citoyenneté, on est retraité du boulot, mais pas retraité de la vie. Le retraité a toute sa place dans la société, il faut lui faire la place et si on ne lui fait pas, et bien les associations sont là pour essayer de bousculer les choses » **Entretien 5G (co-président d'une association).**

« On a un système électif, on élit des représentants, on leur fait confiance et ils travaillent et, de plus en plus, ce n'est pas qu'une méfiance vis-à-vis des élus, mais on se rend bien compte que ce n'est pas suffisant. C'est pour ça que toutes ces associations se créent parce que c'est le seul moyen d'écouter les divers aspects de la société, de la population. La démocratie de proximité, ils y sont obligés maintenant, il y a eu trop de projets qui ne correspondaient pas du tout aux attentes de la population. » **Entretien 8J (membre d'une association).**

Les associations sont ainsi souvent considérées comme des espaces sociaux non investis par les pouvoirs organisés, comme des lieux d'initiatives ascendantes et d'innovations. Les personnes investies relèvent le caractère indispensable des associations, leur complémentarité avec le service public et la non-adéquation entre les propositions faites par les politiques et les besoins de la population.

« Quand on est dans une association, on n'est pas là pour faire de la gestion permanente, il faut faire un certain nombre d'actions qui perdurent mais pas que, sinon après on devient un gestionnaire et on perd la capacité de réflexion et d'innovation. Ce qui distingue une association d'un service public, c'est la capacité qu'on a un jour de lancer un groupe de réflexion et puis de se

⁷⁰ Abrioux F. (2010), « Les relations entre associations et collectivités : vers quel avenir ? Introduction », *Management & Avenir*, n° 40, p. 186-204.

dire que c'est notre vocation aussi de réfléchir et de passer à l'acte bien-sûr. » **Entretien 5G (co-président d'une association).**

« On n'est plus dans quelque chose de descendant où on construit des infrastructures, qui coûtent un bras aux collectivités, mais on essaie de mettre les gens en mouvement en leur redonnant l'envie de faire ensemble et ça, ça crée de la valeur. » **Entretien 9M (fondatrice d'une association aujourd'hui entreprise sociale et solidaire).**

L'idée de créer un « *espace partagé* » où les publics se mélangent, de sortir d'une démarche individualiste, de « *faire ensemble* », d'être plus ouverts au monde et de participer à la vie de la ville apparaît souvent dans les entretiens. La souplesse du fonctionnement des associations est aussi mise en avant par opposition à l'aspect gestionnaire et complexe qui caractérise l'organisation des services de la ville. Cette caractéristique soulignée par les personnes engagées dans les associations, est également évoquée comme un point fort par les élus de la ville de Brest. Mais qui sont ces personnes qui s'engagent dans ces associations ?

4-2-1-2-L'engagement associatif et les raisons de l'engagement

*« S'engager c'est poser un acte de participation, une action tournée vers la communauté et qui implique un désir d'insertion et d'implication envers celle-ci. Cette action peut prendre la forme du bénévolat défini comme l'ensemble du travail non rémunéré et effectué dans une visée altruiste que ce soit dans un groupe ou une association (engagement bénévole associatif), ou même au sein de la famille ».*⁷¹

Un membre d'une association de Brest définit le bénévolat comme un engagement, comme une forme de « *salarial* », « *sauf qu'on n'est pas payé, mais on a un engagement moral, on a un engagement écrit et puis il y a une éthique. On est dans une espèce de formation permanente, ça c'est intéressant* » **Entretien 5G.**

Les responsables des associations que j'ai rencontrés sont majoritairement retraités. Le moment de la retraite apparaît comme une étape du cycle de vie privilégiée pour s'engager, que ce soit auprès de ses proches, dans des associations ou dans la vie politique. C'est dans les années 90 que l'on voit apparaître les premières études sur le bénévolat des retraités, avec un taux de bénévolat estimé entre 5% et 10%. L'étude France Bénévolat de 2013 estime que 36% des plus de 65 ans sont bénévoles dans une association. Elle indique que les seniors ne sont pas

⁷¹ Charpentier M., Queniar A., « Au-delà de la vieillesse, pratiques et sens de l'engagement des femmes âgées au Québec », *Gérontologie et société*1, N°120, p : 187-202.

surreprésentés dans le bénévolat associatif. Cependant ils sont souvent responsables associatifs (50%) et ils sont désignés comme des bénévoles très réguliers⁷². Selon le guide francophone Ville Amie des Aînés, 32% des maires sont retraités.

L'enquête de l'ADEUPa, réalisée en 2013 à Brest, estime qu' « un quart de la population des 60/74 ans est impliqué dans une activité bénévole et pour 73% d'entre eux, l'ancienneté de l'implication est supérieure à 4 ans. Il y a moins de bénévoles à Brest qu'à l'échelle nationale mais ils s'impliquent davantage dans les associations à vocation citoyenne (35%). Pour 25% des personnes impliquées en tant que bénévole, l'engagement a débuté à la cessation d'activité. Le quartier de Saint Marc est celui où il existe le plus d'implication bénévole. 67% de la population est impliquée dans une association à vocation citoyenne dans le quartier de Saint-Pierre et 44% pour Bellevue ». Une élue évoque à cet égard la force vive des 60-75 ans. Selon elle ce sont eux qui font la force des associations, ils s'y engagent et donnent sans compter.

En référence à la typologie d'Anne-Marie Guillemard, le modèle de la retraite « troisième âge » axé sur la consommation d'activités de loisirs ne suffit pas à combler les attentes de ces retraités qui veulent continuer à rester actifs et utiles et conserver un rôle d'acteur social et de citoyen à part entière. L'engagement bénévole associatif répond bien souvent à un besoin d'utilité sociale et de reconnaissance. Il est aussi un moyen de « bien vieillir » et de retarder l'arrivée de la perte d'autonomie.

« Les retraités, c'est une force, il y en a 20%, ça fait 30 000 retraités, ce ne sont pas que des gens inactifs qui consomment. Il y a des gens qui sont acteurs de la vie locale. C'est ça qu'il faut valoriser. Les gens ont envie d'être reconnus. On a un parcours de vie à faire, au milieu des autres »

Entretien 5G (co-président d'une association).

L'engagement est aussi un moyen de faire bouger les choses, de participer à la vie de la ville, de « réfléchir collectivement » sur la question du vieillissement mais sur d'autres versants que ceux de la retraite, de la santé et de l'action sociale et de loisirs. « La place des vieux et des vieilles » dans la société est abordée. L'association est ainsi un lieu de réflexion, un espace de communauté, au service d'une forme de citoyenneté.

« Il y a peu de place pour les femmes qui vieillissent. On fait partie des invisibles de la société, on n'est plus la ménagère de moins de 50 ans, les retraités, « és », ils prennent la parole tout le temps

⁷²<https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/documents/3e656ec9e424ae9e724ba0187045eb04c5da478b.pdf>

et nous on la boucle et pourtant on est nombreuses. [...] On n'accepte pas finalement le statu quo, on est plutôt ouvertes au monde qui nous entoure, on regarde les choses différemment et c'est pour ça qu'on veut participer à la vie de la ville. On n'est pas dans une démarche individualiste »

Entretien 8L (membre d'une association).

Cette génération de retraités engagée dans une réflexion sur les problématiques du vieillissement, a accompagné ses parents dans le vieillissement et cela s'est révélé être un élément déclencheur de l'engagement pour plusieurs personnes interrogées.

« Certaines d'entre nous avaient été confrontées au rôle d'aidant. Certaines avaient accompagnées leurs parents jusqu'au bout, il y a aussi des femmes qui sont aidantes avec des enfants handicapés, des frères et sœurs dont il faut s'occuper, il n'y a pas que les vieux parents et puis on s'est interrogé sur comment allons-nous faire face à ce long temps que l'on a maintenant devant nous à cause du vieillissement de la population. » **Entretien 8J (membre d'une association).**

« Je pense que je suis assez représentative de cette génération du baby-boom, qu'on appelle curieusement les papys boomers alors que ce sont surtout des mamies, qui n'envisage pas d'aller en maison de retraite, de rester seules à la maison. On voit nos parents, on sait ce que c'est et nous on sait qu'on ne veut pas ça. Après, il nous reste à inventer notre manière d'habiter, même si aujourd'hui, il y a plein de choses innovantes dans le domaine de l'habitat alternatif, mais souvent accompagné. » **Entretien 6H (présidente d'une association).**

La fondatrice d'un réseau social pour les aînés, qui n'est pas à la retraite, a créé une association qui a ensuite évolué vers une entreprise de l'économie sociale et solidaire pour les mêmes raisons :

« J'ai accompagné un de mes premiers parents dans le vieillissement qui a eu un cancer et qui est décédé et qui a laissé mon 2^{ème} parent qui lui était atteint de la maladie d'Alzheimer. On l'a maintenu à domicile pendant 2 ans, après il est rentré en institution [...] Et de me dire qu'il y avait vraiment matière à anticiper en matière de vieillissement. Aujourd'hui, c'est juste insupportable en fait ce qui est proposé. » **Entretien 9M (fondatrice d'une association puis d'une entreprise sociale et solidaire).**

Les retraités engagés dans les associations que j'ai pu interroger sont majoritairement d'anciens militants syndicaux ou d'un parti. Ils étaient déjà très engagés dans la vie citoyenne et le sont toujours et ont parfois plusieurs « casquettes ». A cet égard, la sociologue Anne-Marie

Guillemard souligne l'importance de l'influence des ressources cumulées dans la vie active sur les pratiques sociales à la retraite. Plus les ressources sont importantes, plus on s'éloigne de la « retraite-retrait ». Nous ne sommes pas égaux face au vieillissement et le poids des déterminismes sociaux associés aux ressources accumulées et mobilisables est encore plus important au moment de la retraite. Jean-Philippe Viriot Durandal ajoute la notion de potentialités accumulées au cours de l'existence, liées au travail et aux engagements extra-professionnels passés et disponibles à la retraite (réseaux de relations et niveau d'instruction).

« Je suis venu en retraite il y a 20 ans, j'étais déjà militant syndicaliste [...] Je travaillais à l'arsenal de Brest, j'étais donc dessinateur dans les transmissions, j'ai fait mon apprentissage à la marine, enfin à l'arsenal, j'ai fait toute ma carrière là-bas. Je suis né à Brest, je suis brestois d'origine. Sur mon travail, je m'étais déjà engagé syndicalement, donc j'ai continué, puis au niveau de mon quartier également, il y a eu la mise en place des conseils de quartier. Là, c'est pareil, on m'a demandé et j'ai participé au CCQ. Ensuite, toujours au niveau syndical, mais en même temps ça rejoint l'ORB, au niveau du département, il y avait le CODERPA transformé en CDCA [...] Là aussi je me suis retrouvé au CODERPA » **Entretien 5F (co-président d'une association).**

« Je suis militant associatif devenu trésorier de l'association, je suis dedans, baigné, et complètement englué dans ce monde-là » **Entretien 7I, (salarié et co-fondateur d'une association).**

« Les femmes qui sont dans l'association sont en général des femmes qui ont eu une activité professionnelle, par rapport à nos mères, mais pas toutes, mais en général qui ont eu une vie où elles ont fait des choses, avec des engagements à côté souvent, pas toutes non plus. [...] Certaines d'entre nous ont eu des engagements vraiment féministes, mais on ne se revendique pas féministe, c'est vraiment une association de femmes citoyennes. » **Entretien 8K (membre d'une association).**

On constate donc un fort engagement des associations brestoises sur la question de l'inclusion des aînés et de leur participation à la vie de la cité. Mais quelle reconnaissance et quelle place leur accorde-t-on ?

4-2-1-3 La reconnaissance et la valorisation des actions associatives par la municipalité de Brest

A Brest, les associations sont reconnues par la municipalité qui les soutient et les sollicite en les invitant à animer le territoire et même en leur confiant parfois la réalisation de missions d'intérêt

général, comme c'est le cas de l'office des retraités de Brest. La liberté associative est considérée par les élus que j'ai interrogés, comme un atout et une force pour permettre des innovations et un passage à l'action plus rapide. Les associations sont reconnues comme des acteurs indispensables pour permettre « *qu'un ensemble de personnes puisse être bien* » dans la ville ou soit « *en capacité de s'épanouir dans cet environnement* ». Les associations sont également au contact direct des citoyens et font « *remonter un certain nombre de choses* » aux élus et techniciens. Les élus de Brest valorisent également le rôle social et économique des associations dans leurs discours.

« L'associatif est très fort, on a énormément de citoyens engagés. La politique c'est une chose, mais l'engagement associatif en est une aussi. La ville ne ferait rien pour être clair sans l'associatif. Aujourd'hui, une association subventionnée à 2000 euros, a plus de liberté que nous en tant que puissance publique. Nous, il nous faut respecter toutes les normes de A à Z, sur tout : le bâtiment, l'accessibilité publique. Pour l'association, c'est un petit peu plus souple quand même. Aujourd'hui, les fonctionnaires, même s'ils mettent toute la volonté qu'ils peuvent, ne pourraient pas faire ce que certaines associations font, parce que c'est au quotidien, parce que le relationnel il est comme ça et puis parce que ils ne vont pas se poser mille et une questions parce qu'ils ne sont pas professionnels et qu'ils font du bénévolat. Quand on fait du bénévolat on est plus libre » **Entretien 2B (élue).**

Ainsi il apparaît que les collectivités ont besoin des acteurs associatifs pour soutenir leur politique locale, à travers leurs compétences de bénévoles. Les associations s'appuient elles-aussi sur les aides des collectivités.

« Comme toute structure financée, on n'est pas des polémistes, ni des revendicateurs, ni des associations de militants, on est militant dans ce qu'on fait mais on travaille du mieux qu'on peut avec les élus et les services de la collectivité. De toute façon, si tu ne travailles pas avec, tu ne pourras rien faire. Moi je pense que c'est important dans une ville d'être reconnu, certes, mais aussi de travailler en osmose le plus qu'on peut pour avancer sur les projets. » **Entretien 7I (salarié d'une association).**

Une relation de d'interdépendance est avérée, celle-ci pouvant aller, selon la nature de l'association, d'une « *collaboration plus ou moins étroite* » à la « *recherche d'indépendance pour contrer l'autre acteur* »⁷³. Parmi les associations qui revendiquent la reconnaissance de la place des aînés dans la cité, on trouve l'office des retraités de Brest qui est un acteur fort du tissu

⁷³ Abrioux F. (2010), « Les relations entre associations et collectivités : vers quel avenir ? Introduction », *Management & Avenir*, n° 40, p. 186-204.

associatif et qui participe à « *la définition et à la réalisation d'une politique gérontologique locale et départementale* »⁷⁴.

4-2-2-La place de l'office des retraités de Brest

Les clubs du 3^{ème} âge et les offices de retraités ont été les premières réponses collectives et associatives apportées pour permettre l'intégration des personnes âgées dans la société, avant la mise en place d'une véritable politique de la vieillesse. A Brest, l'office des retraités, avec 2300 participants aux activités, est un acteur central dans la politique gérontologique menée par la ville. Il s'adresse aux personnes de plus de 50 ans et son ancienneté, son ancrage territorial, en font un acteur de poids, qualifié « *d'institution* ».

L'Office des retraités de Brest en quelques chiffres (rapport d'activités de l'ORB 2016)

1 454 adhérents (baisse de 1 %)

219 bénévoles

24 365 heures de bénévolat (13 ETP), une moyenne de 23 386 heures sur 3 ans

50 activités réparties sur les 7 quartiers de Brest en partenariat avec 16 équipements de quartier et 6 établissements médicosociaux, 6 équipements sportifs (piscines, gymnases)

1 530 personnes accueillies lors des temps forts adhérents et non-adhérents (légère augmentation en comparaison de 2015)

2 342 participants sur l'ensemble des activités soit une légère augmentation de 1%

Moyens humains : 17 salariés dont 7 ETP et 3 jeunes volontaires en service civique

4-2-2-1-Une association née d'une volonté politique

L'Office des retraités de Brest est né en 1978, d'une volonté de la municipalité et d'une sollicitation des retraités.

« Au début des années 60/70, le vieillissement n'était pas le problème prioritaire, les offices se sont créés pour se dire, on va s'intéresser à ce champ d'action. Donc, c'était les offices, souvent avec des élus, mais parfois sans les élus, qui animaient ce genre de chose et qui amenaient des débats

⁷⁴ Guide de l'office des retraités de Brest 2016-2017. Site : <http://www.orb29.fr/le-guide-des-retraites.htm>.

aussi, parce qu'on organisait des colloques. Ici (à Brest) on a travaillé pendant 30 ans avec l'université ». **Entretien 5G (co-président de l'association).**

L'un des co-présidents de l'office des retraités de Brest explique comment cet espace était à l'origine un lieu de débat, de réflexions et d'innovations sur la mise en place d'une politique de la vieillesse.

« Les offices de retraités ont été le 1er organisme où tout le monde venait, il y avait des politiques, il y avait des universitaires, des gens de la santé, des syndicalistes. Il y avait à la fois des actifs et des retraités même si les retraités étaient majoritaires. Les gens disaient : on est là ensemble pour essayer d'inventer une politique de vieillesse, parce que pour le moment il n'y en a pas, il y a des bribes. Et puis les politiques et les gens qui étaient à l'intérieur de ces structures ont dit il faut créer quelque chose sous la forme associative, parce que c'est plus souple [...] Il y avait des gens dans la société civile qui disaient, la problématique des vieux, ce n'est pas qu'aux politiques, aux institutionnels à faire ça, c'est aussi à nous à essayer de prendre ça en charge, comme acteurs et c'est notre devenir, notre avenir et c'est en faire une approche pluridisciplinaire. » **Entretien 5G (co-président de l'association).**

Les offices des retraités se sont développés sur tout le territoire français dans les villes, dès les années 60, suite au rapport Laroque. Ils avaient un certain nombre d'objectifs communs, comme celui d'informer les retraités sur leurs droits en matière de retraite, de logement et de consommation. Ils ont également mis en place des activités liées au temps libre qui s'offrait aux retraités et qui correspondaient à leurs besoins⁷⁵.

« Donc il y avait toute cette problématique. Pour les gens c'était nouveau la découverte du temps libre, on peut faire des choses, mais on n'est pas habitué parce que les gens à part le travail ne faisait rien. Si, ils avaient des activités familiales, de loisirs, mais pas d'activités un peu pour soi, pour se cultiver. Les gens ont foncé dedans à grande vitesse. Par exemple, une activité qu'on a mis en place à Brest, c'est l'activité de natation parce que les gens ici ne savent pas nager même en habitant au bord de la mer [...] La mise en place de toutes ces activités, c'était pour que les gens accèdent à un certain nombre de choses qui sont devenues tellement banales aujourd'hui. En même temps, c'était de montrer qu'ils avaient des capacités en eux qui n'étaient même pas révélées, ça crée aussi du lien social avec les autres. Et puis, plus on vieillit, plus les gens avec qui on est lié, ils s'en vont, le vide se fait autour de nous, donc on ne connaît plus, on ne fait plus de

⁷⁵ Entretien 5G, co-président d'une association de retraités.

nouvelles connaissances, et donc les activités permettaient de nouer de nouveaux liens »

Entretien 5G (co-président de l'association).

La création de l'office des retraités de Brest correspond au moment où augmente l'allongement de la période entre la cessation définitive d'activité professionnelle et la mort. Il porte un nombre important d'initiatives dans le champ gérontologique comme les activités de loisirs (sportives et culturelles) et de bénévolat à destination des seniors.

« C'était intéressant de montrer aux gens qu'ils avaient les capacités d'être animateurs, et pas que d'attendre ce que les autres leur enseignaient. Ça a été un moment très fort, où ils sont devenus citoyens ils se sont appropriés des choses que jusque-là ils s'interdisaient » **Entretien 5G (co-président de l'association).**

Les réponses apportées aux problématiques du vieillissement ne sont plus cantonnées dans le champ de l'assistance. Les retraités revendiquent une citoyenneté, une place dans la société et l'office des retraités de Brest a contribué à changer le regard sur la vieillesse. Ainsi, historiquement, les premières politiques pour les personnes âgées sur Brest ont été des politiques « d'animation », portées par l'ORB, dans une relation contractuelle avec la ville de Brest.

4-2-2-2- Une collaboration sous le signe de l'harmonisation et de la concertation

La ville de Brest reconnaît le rôle économique et social de l'ORB. L'office des retraités de Brest est un partenaire privilégié de la ville de Brest, il réalise une partie des missions d'intérêt général. Depuis sa création, les relations avec la municipalité ont évolué au gré des changements d'orientation des politiques de la vieillesse. Un des co-présidents de l'ORB évoque à ce sujet une « bataille de compétences », laissant entrevoir que ces relations, si elles s'inscrivent dans un partenariat, peuvent être parfois houleuses et contraignantes. Elles obligent à la négociation.

« Et puis vers le milieu des années 90, est venue la coordination gérontologique dans la politique personne âgée du gouvernement qui a dit que vu le nombre de gens âgés, il fallait que ça soit sérieux. Les collectivités réinvestissaient ce champ, grosso modo, les CCAS. Donc, les coordinations gérontologie dans les CCAS et les offices cohabitaient [...] Quelques fois c'était en symbiose, quelques fois c'était en parallèle, côte à côte, quelques fois c'était un peu tendu. [...] Nous, on avait le droit en tant qu'association de faire les choses, mais en même temps comme on était subventionné par la ville, quelques fois on se frottait un peu. Et puis après, il y a eu les CLIC.

Tout ce qui est du domaine de la dépendance et du social, c'est les CLIC et tout ce qui est le restant, vie associative, activités, c'est le domaine des offices des retraités et des associations. Dans la nouvelle convention qu'on a avec la ville, c'est cette répartition-là qui est privilégiée, mais, nous, on a gardé aussi notre histoire qui fait, que par exemple, les actions intergénérationnelles avec l'école et en insertion, on les garde. » **Entretien 5G (co-président de l'association).**

La convention passée entre la ville de Brest et l'ORB rend compte d'une dépendance réciproque. Dans le conseil d'administration, on retrouve trois élus de la ville chargés des problématiques liées au vieillissement. Un élu est même référent de l'office des retraités de Brest, ce qui rend compte du poids de cette association dans l'organisation des politiques de la vieillesse. Enfin, la subvention accordée à l'ORB par la ville est importante et décisive pour la pérennité de son existence (184 399 euros). Elle témoigne, selon le Maire de Brest, « à la fois du soutien financier que nous apportons à l'ORB, dans un contexte complexe pour les finances publiques, et de faire de Brest une ville attractive pour celles et ceux qui font le choix d'y vivre leur retraite et de s'y investir pleinement. »⁷⁶

Cette situation de dépendance pourrait engendrer une instrumentalisation de l'ORB, le transformant en simple prestataire de services. Comme le faisait remarquer Marc Fourdrignier⁷⁷, cette étroite collaboration avec les acteurs politiques peut déposséder les associations de leur capacité à innover, à réfléchir ou à infléchir. Il apparaît que l'ORB, en développant des activités de solidarité et intergénérationnelles (« lire et faire lire » dans les écoles, coordination d'un réseau de bénévoles et activités de solidarité comme la lutte contre l'isolement des personnes âgées et activités d'insertion professionnelle pour les adultes), dépasse la mission d'animation dévolue aux offices de retraités (informer les retraités sur leurs droits et proposer des activités), et cela depuis son origine. Cette particularité semble permettre la préservation d'une forme d'indépendance vis-à-vis de la collectivité.

« On a créé tout de suite des actions intergénérationnelles, parce que l'objectif ce n'était pas qu'on crée une association avec des tas de services pour les gens âgés, c'était de montrer que tout le monde devient vieux un jour, et que si on veut de bonnes relations entre les gens âgés et les autres, il faut montrer qu'il y a un cycle et que tout le monde passe par là. Il ne faut pas avoir de ressentiment contre les autres catégories de la population. C'est ça un peu notre originalité à

⁷⁶ Billet du maire de Brest, guide de l'office des retraités de Brest 2016-2017.

⁷⁷ Fourdrignier M. (2010), « Dynamiques associatives et transformations des territoires », *Management & Avenir*, n° 40, p. 296-312.

Brest, on a toujours eu plusieurs jambes, plusieurs mains, on n'a pas été dans un seul engagement. Mais, ce n'était pas gagné d'avance ! » **Entretien 5G (co-président de l'association).**

L'ORB ne se reconnaît pas comme un simple prestataire de services, il se définit aussi comme « *un acteur représentatif* » et assure la représentation des retraités dans différentes instances locales et départementales (CLIC, Comité départemental des retraités et personnes âgées, commission accessibilité espace public, réseau de Bénévoles et observatoire du vieillissement). Concernant la convention signée entre la ville de Brest et l'ORB, les personnes responsables à l'ORB parlent d'une « *harmonisation de l'offre des activités pour les seniors, sur les actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées, sur des actions d'information et de prévention également et aussi sur des actions intergénérationnelles* » et d'un travail de dialogue et d'échanges avec la municipalité et les techniciens du « Bien vieillir ».

« Les axes pour la convention avec la mairie, c'est un accord entre nous et la mairie. La mairie donne des orientations mais il faut qu'on soit d'accord avec ça. Il y a un travail de dialogue et d'échanges, pour que les axes définis dans la convention soient aussi en accord avec le projet de l'association. Bien-sûr, on travaille avec toutes les structures de la ville, le CLIC entre autres. »

Entretien 5F (salariée de l'association).

La nouvelle convention a permis de « *conforter les relations partenariales entre l'ORB et le CLIC* » et a fait l'objet d'un « *important travail de concertation avec les services de la ville : le service socioculturel, le CCAS, le CLIC prenant en considération l'intérêt des retraités et des personnes âgées de notre ville mais aussi le rôle de l'ORB par l'adjonction d'une annexe la convention reprenant les grandes lignes du projet associatif. C'est ainsi que la baisse de -4% de la contribution financière a été ramenée à -1 8%* »⁷⁸.

Les acteurs du secteur « bien vieillir » et de l'office des retraités expliquent avoir clarifié le rôle de chacun dans le suivi d'une démarche de lutte contre l'isolement. Une prise de conscience est affichée selon laquelle « *les 2 acteurs dans la politique gérontologique locale, l'office des retraités et la ville (Le CLIC), les 2 ont vocation à intervenir sur l'ensemble* ». **Entretien 5G (co-président de l'association).**

Les actions menées par ces 2 acteurs ne sont pas vues « *en termes de lutte de pouvoir, mais [...] en termes de collaboration. [...] Nous, ça fait partie de notre fondamental, on est une association, on a des gens qui nous mandatent, on a un projet associatif et on n'est pas un service administratif, qui répond à une demande [...]. On n'est pas dans le même agenda, on n'a pas*

⁷⁸ Rapport d'activités de l'Office des retraités de Brest, 2016. Site : <http://www.orb29.fr/rapport-d-activites.htm>.

d'agenda politique nous, on essaie d'avoir un projet associatif, d'être en lien avec tous les autres parce que ça nous permet de voir comment ces petites contradictions, ces petits problèmes, comment c'est résolu, comment ça fonctionne chez les autres » **Entretien 5G (co-président de l'association).**

Cependant, lorsque les collectivités invitent les associations à animer le territoire, et leur confient la réalisation d'une partie des missions d'intérêt général, elles modifient les rapports aux acteurs associatifs, en augmentant les relations d'interdépendance⁷⁹. Le réseau de bénévoles qui accompagne des personnes âgées isolées est un bon exemple pour illustrer cette tendance à la modification du rapport entre les acteurs.

4-2-2-3- L'exemple d'un réseau de bénévoles accompagnant des personnes âgées isolées : une collaboration qui modifie le rapport aux acteurs

Ce réseau est né sur le quartier de Saint Marc dans les années 2000 d'une réflexion des habitants du quartier sur l'isolement des personnes âgées. Cette initiative est partie du terrain (du bas), d'un groupe d'habitants très impliqués et engagés. En 2011, la ville de Brest a souhaité étudier la possibilité d'étendre ce projet à d'autres quartiers et a lancé un appel à projet en proposant à une structure socio-culturelle ou à une association d'être référent du réseau sur un quartier. Cette action a ainsi été étendue aux quartiers des 4 moulins (Maison Pour Tous), de St Pierre (Maison Pour Tous) et du centre-ville (Patronage laïque). Un financement de 2000 euros par an est versé aux structures qui s'engagent dans l'action (budget CCAS). Jusqu'au 31/12/16 l'ORB coordonnait le réseau et était l'interlocuteur direct des équipements. Dans la convention signée entre la ville de Brest et l'ORB, il a été décidé que le CLIC prendrait dorénavant en charge la coordination du réseau et à partir du 1^{er} janvier 2016 son pilotage.

« Auparavant on coordonnait le réseau et le CLIC en était toujours le pilote et là, avec la nouvelle convention 2017-2021, le CLIC pilote et coordonne le réseau, l'ORB intervient sur de l'organisation de formations à destination des bénévoles. » **Entretien 5E (salariée de l'association).**

L'ORB reste un partenaire privilégié et conserve la responsabilité de l'axe formation proposé pour les visiteurs bénévoles de l'ORB et du réseau. Auparavant, le CLIC et l'ORB étaient sur le même positionnement.

⁷⁹ Abrioux F. (2010), « Les relations entre associations et collectivités : vers quel avenir ? Introduction », *Management & Avenir*, n° 40, p. 186-204.

La « récupération » par la ville de la coordination du réseau est envisagée comme un coup de pouce par la chargée de mission du CLIC, mais elle peut être aussi vécue comme une dépossession et comme une injonction pour les équipements de quartiers à entrer dans ce réseau. Cette action initiée par des habitants est aujourd'hui fortement valorisée par la municipalité et fait partie des politiques de la ville en matière de vieillissement. Elle est même citée en exemple dans le fascicule de communication de la démarche Villes amies des aînés de la ville de Brest⁸⁰. Les élus, dans leur discours, reconnaissent et respectent la liberté associative. Ils considèrent qu'ils ne sont pas là pour imposer des règles mais pour « accompagner » les démarches des associations. A propos d'un appel à projet lancé à destination des structures et associations afin d'expérimenter le développement du dispositif d'accompagnement bénévole des personnes âgées isolées sur d'autres quartiers de Brest, une élue précise :

« En fait sur ce réseau, l'idée est très bonne, simplement il y a la liberté associative et quand on rencontre les partenaires associatifs, j'en ai rencontré quelques-uns qui ne sont pas dans le réseau, ils me disent qu'ils veulent faire des choses pour les personnes âgées : on ne veut pas faire ça, on a l'impression que vous nous imposez un label. Comme nous on pourrait avoir l'impression sur n'importe quel autre label, qu'on nous impose les règles et moi je leur ai dit, mais non allez-y, proposez ce que vous voulez. Nous on est là pour accompagner les démarches, donc je pense que ça commence à rentrer et il faut qu'on ait ce discours-là. » **Entretien 2B (élue).**

« En démultipliant les occasions de travailler ensemble, les peurs de l'instrumentalisation et de la réduction des financements publics se sont substituées à la peur de la répression politique. »⁸¹. Ainsi, Florence Abrioux pose-t-elle la question de « la perte de la capacité de ces associations à développer leurs propres projets et objets d'action pour n'être que la cheville ouvrière des politiques locales ».

A cet égard, les appels à projet et les labels sont définis par Renaud Epstein comme des outils managériaux favorisant une mise en concurrence pour mobiliser les acteurs locaux et les inciter à développer des projets qui répondent aux priorités des politiques de l'Etat ou à plus petite échelle de la ville.⁸² Cela rejoint cette réflexion recueillie lors d'un entretien sur la tendance à la

⁸⁰ <https://www.brest.fr/fileadmin/Documents/publications/depliant-brest-ville-amie-aines.pdf>

⁸¹ Abrioux F. (2010), « Les relations entre associations et collectivités : vers quel avenir ? Introduction », *Management & Avenir*, n° 40, p. 186-204. Citant Demoustier.

⁸² Epstein R. (2015), « La gouvernance territoriale : une affaire d'État La dimension verticale de la construction de l'action collective dans les territoires », *L'Année sociologique* 2015, Vol. 6, p. 457-482.

sectorisation des objectifs et aux confinements de certaines associations dans un champ par les partenaires institutionnels.

« Au niveau de tous les partenaires, ce n'est pas facile non plus, que ce soit l'état ou les collectivités locales, on n'était pas beaucoup aidé pour intervenir de cette manière-là, parce que on était un peu confiné dans le champ de la solidarité, de l'action sociale. Dès qu'on voulait faire du physique, du culturel, de l'insertion, ils nous regardaient et nous disaient : mais on vous voit partout ! Et ne croyez pas que vous aurez de l'argent ici et là... Ils nous renvoyaient un peu dans notre secteur social. Quoiqu'on dise en France, on est cantonné dans des secteurs d'activités. Une fois par an qu'on fasse l'intergénérationnel c'est bien, mais quand c'est régulièrement, les élus vous regardent un peu de travers : vous ne croyez pas que vous oubliez vos fondamentaux ».

Entretien 5G (co-président de l'association).

Les offices de retraités permettent de faire des choses ensemble et peuvent être qualifiés de « réservoirs relationnels », selon l'expression de Dominique Argoud⁸³. Des liens s'y créent avec une proximité plus ou moins importante, et parfois, ils se prolongent en dehors. Cependant, ces lieux réservés aux plus de 50 ans créent aussi une forme d'homogénéisation. *« Les réponses à inventer aujourd'hui ne peuvent pas être sur le même registre de ce que furent, par exemple, les clubs du troisième âge dans les années soixante-dix et quatre-vingt, qui ont constitué un modèle homogène permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées elles-mêmes socialement homogènes »*⁸⁴. Cette forme d'homogénéisation, rappelons-le, est fortement rejetée par la nouvelle génération de retraités qui préfèrent appartenir à « un espace de la diversité et de l'hétérogénéité où l'âge n'est qu'une valeur parmi d'autres »⁸⁵. Monique Le grand rappelle que les associations traditionnelles (offices de retraités, clubs du 3^{ème} âge) n'intéressent pas la nouvelle génération de retraités qui reconnaît cependant l'utilité de ces associations pour une partie des aînés. Pour elle, ces lieux renforcent l'image des retraités oisifs et consommateurs à laquelle elle refuse d'être assimilée. A côté de ces espaces réservés aux personnes de plus de 50 ans, à ces actions et activités qui leur sont destinées spécifiquement, d'autres propositions sont faites, défendant une approche plus globale du vieillissement, qui témoigne de la prise en compte de la diversité des vieillissements dans la population et de la question de la non-discrimination d'une partie de la population. D'un point de vue politique, l'inscription de la ville de Brest,

⁸³ Argoud D. (2004), Prévenir l'isolement des personnes âgées, voisiner au grand âge, Paris, Dunod.

⁸⁴ Argoud D. (2004), Prévenir l'isolement des personnes âgées, voisiner au grand âge, Paris, Dunod.

⁸⁵ Membrado M. (1998), Processus de vieillissement et secondarité, « la ville des vieux, recherche sur une cité à humaniser », coordonné par J. Yerpez, éditions de l'Aube.

d'abord dans une démarche « Bien vieillir », puis dans une démarche VADA, rend compte aussi de ce changement de paradigme, concernant la manière de problématiser l'âge. Par quels cheminements l'action sociale en direction des personnes âgées à Brest s'est-elle inscrite dans les objectifs du « bien vieillir », puis de la démarche VADA ?

4-3- L'inscription de la politique de la vieillesse de la ville de Brest dans les objectifs « bien vieillir »

L'adhésion de Brest au réseau francophone VADA s'inscrit dans la continuité d'une démarche engagée dès 2011, date à laquelle l'un des objectifs des politiques de la municipalité est de favoriser le « bien vieillir », dans la lignée du quatrième schéma départemental. Cet engagement est issu d'une réflexion développée depuis plusieurs années sur la prévention de l'isolement des personnes âgées par le renforcement du lien social. Avant cela, la question de la dépendance a largement occupé les esprits. Le secteur gérontologique, qui n'était pas encore le secteur « bien vieillir » du CCAS, a d'abord consacré beaucoup de temps à militer en faveur de l'augmentation des places d'hébergement en EHPAD. Progressivement, on constate une volonté des élus et des techniciens de la ville de Brest de sortir de cette vision purement médicale de la vieillesse, pour adopter une approche plus globale des questions du vieillissement. Nous verrons dans cette partie comment la politique de la vieillesse de la ville de Brest a évolué dans ce sens et quelles étaient les motivations des élus.

4-3-1- Une politique d'abord axée sur la gestion de la dépendance et la prévention de l'isolement

La ville de Brest a d'abord développé une politique importante de maintien à domicile et d'actions en faveur des personnes âgées isolées (assurée dès 2003 par le CLIC, conventionné avec le conseil départemental) et d'accueil en établissements (6 résidences municipales, dont deux foyers logements).

L'accompagnement des personnes les plus âgées en perte d'autonomie et des personnes isolées sur le territoire, répond aux orientations nationales des politiques de vieillesse qui font du maintien à domicile une priorité. Ces politiques concernent aussi le département, chef de fil de l'action sociale depuis 1986.

« En France, les politiques du vieillissement ont visé des objectifs de maintien à domicile des individus par l'attribution d'heures de services, ménagers et de soin, et d'appareillages techniques. Par contre, le domicile en tant que tel n'a pas fait l'objet d'une politique globale comprenant l'adaptation des logements et des environnements urbains facilitateurs de mobilités et de sociabilités. »⁸⁶

Le département du Finistère a inscrit la programmation d'un nombre important de places en établissement dans son 2^{ème} schéma gérontologique et a prolongé cette priorité dans le 3^{ème}, avec comme objectifs : la recomposition de l'offre en permettant une évolution des foyers-logements vers un conventionnement en EHPAD pour accompagner la grande dépendance, l'augmentation des places spécialisées notamment pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et le développement des accueils de jour et de l'hébergement temporaire, ainsi que d'un réseau dense d'accueillants familiaux. En référence à ces schémas, le secteur gérontologique de la ville de Brest s'est investi dans la transformation des foyers logements en EHPAD, pendant presque 10 ans. Ce travail est qualifié de « *longue haleine* », monopolisant les énergies et le temps des techniciens de l'action sociale. La transformation de nombreux foyers logements, qui sont une forme d'habitat intermédiaire entre l'EHPAD et le domicile, restreint le choix des aînés en matière d'habitat. F. Le Borgne-Uguen et S. Pennec⁸⁷ soulignent que cette situation a favorisé le développement des résidences seniors privées qui s'adressent à des personnes ayant de revenus élevés.

« On avait 6 foyers logements, on était très en retard dans ce passage des foyers logements en EHPAD [...] Tout ça nous a bien occupé de 2006 à 2017, 10 ans ! Donc du coup on a passé les foyers logements qu'on a pu en EHPAD. Si on avait pu en passer un de plus c'était bien, parce qu'il y a quand même un réel besoin d'EHPAD sur le territoire, à l'époque. Après beaucoup d'EHPAD associatifs ont pu voir le jour aussi. Ceci étant, il y a toujours des listes d'attentes, donc ça répond vraiment à un besoin de places EHPAD sur le territoire...même si on est bien mieux pourvu dans le nord Finistère que dans le sud Finistère » **Entretien 3C (technicienne CCAS).**

A la suite à cette « recomposition de l'offre », il reste, à Brest, deux foyers logement gérés par le CCAS. Depuis, deux résidences services ont vu le jour.

⁸⁶ Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (2016), "Ages-Friendly Cities in France: between local dynamics and segmented old age policy", in *Age-Friendly Cities in International Comparison: Political Lessons, Scientific Avenues and Democratic Issues*, Moulaert T. & S. Garon (dir.), Springer, International Perspectives on Aging, edited by J. Powell and S. Chen, p. 191-212.

⁸⁷ Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (2016), "Ages-Friendly Cities in France: between local dynamics and segmented old age policy", in *Age-Friendly Cities in International Comparison: Political Lessons, Scientific Avenues and Democratic Issues*, Moulaert T. & S. Garon (dir.), Springer, International Perspectives on Aging, edited by J. Powell and S. Chen, p. 191-212.

Dès 2010, la part toujours grandissante des personnes âgées et des seniors actifs au sein de la population réinterroge les politiques de la ville de Brest et une réflexion est engagée pour sortir du prisme de la dépendance. C'est ainsi qu'en accord avec les orientations du 4^{ème} schéma départemental des personnes âgées et des aidants, la municipalité de Brest inaugure un secteur « Bien vieillir » en 2014.

4-3-2- Une démarche « Bien vieillir » qui rejoint les orientations du 4ème schéma départemental et de la loi ASV

Chef de fil pour l'accompagnement des personnes âgées, le département pilote la politique du « bien vieillir » dans le cadre d'un schéma gériatrique, mis en œuvre tous les 5 ans. Le dernier schéma mis en œuvre est intitulé 4^{ème} schéma départemental des personnes âgées et des aidants. Son ambition est d'aller au-delà d'une politique sectorielle dédiée aux personnes âgées pour prendre en compte les effets du vieillissement dans l'ensemble des politiques départementales (transports, logement, vie culturelle et sociale)⁸⁸. Ce schéma est élaboré en concertation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) car certaines compétences sont partagées, ainsi qu'avec d'autres partenaires. 60% du budget du département est consacré aux dépenses sociales, 12 % du budget à l'action sociale en direction des personnes âgées.

La problématique majeure en matière de vieillissement pour le département du Finistère peut se résumer en ces mots : « comment bien vieillir et prévenir, accompagner la perte d'autonomie ? ». Dans le Finistère on constate un nombre élevé de bénéficiaires de l'APA, particulièrement à domicile. Les grandes orientations du 4^{ème} schéma départemental gériatrique pour la période 2015-2020 sont issues d'une démarche participative conduite pendant 18 mois conçue avec des représentants des personnes âgées (Comité départemental des retraités et personnes âgées, Coderpa, France Alzheimer, Bien vieillir ensemble 29, Collectif des associations de personnes handicapées), des aidants, des partenaires institutionnels (Agence Régionale de la Santé, bailleurs sociaux, gestionnaires d'établissements et de services...) et des experts scientifiques (Université de Bretagne Occidentale), soit près de 120 personnes. Ces orientations s'inscrivent dans le cadre des priorités définies par les rapports Broussy, Aquino et Pinville, qui ont été rédigés en préliminaires à l'adoption de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement par le parlement le 14 décembre 2015. On y retrouve un axe consacré à l'adaptation de la société au vieillissement sous l'angle de la participation sociale et citoyenne des personnes âgées. Cette

⁸⁸ 4^{ème} schéma départemental des personnes âgées et des aidants, [visité le 24/04/2017], disponible sur internet : <https://www.finistere.fr/var/finistere/storage/original/application/8b5d6c3069e7ba4c169c1c3b008696b6.pdf>.

orientation correspond aux objectifs VADA et aux enjeux de l'adaptation de l'environnement des personnes âgées (logement, transport...). On retrouve dans ce schéma la promotion d'une approche positive du vieillissement.

La transversalité est également encouragée, puisqu'il est indiqué que : *« L'ambition est d'aller au-delà d'une politique sectorielle dédiée aux personnes âgées pour prendre en compte les effets du vieillissement dans l'ensemble des politiques départementales (transports, logement, vie culturelle et sociale...) et d'impulser la même réflexion chez nos partenaires. L'objectif est d'assurer à chaque Finistérien un environnement attentif aux enjeux de l'avancée en âge, afin de permettre à chacun de vieillir actif et citoyen. »*⁸⁹

Une coordination avec le schéma handicap est engagée, mais le choix n'a pas été fait d'une fusion des deux schémas. L'idée est de s'inspirer des problématiques identiques, sur l'accessibilité des transports, l'adaptation du logement, le soutien des aidants ou encore les enjeux d'inclusion sociale, tout en restant attentif aux spécificités des handicaps et de la perte d'autonomie liée au vieillissement. *« Le Conseil départemental tient à mutualiser les expériences qui peuvent convenir à l'accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées ».*

On voit que la tendance de la politique du département du Finistère est à la transversalité, à la participation et à la coordination des actions gérontologiques, rejoignant les thèmes qu'on retrouve dans la démarche VADA de l'OMS. Dès 2011, des actes concrets d'une démarche « bien vieillir » sont déjà posés à Brest, préparant l'adhésion à la démarche VADA. La démarche « Bien vieillir », coordonnée par le CLIC, s'inscrit dans l'évolution de la politique territoriale (département) en direction des personnes âgées. Elle met en œuvre et soutient de nombreuses actions sur le territoire en direction des aînés, axées sur la prévention de l'isolement.

4-3-3-La naissance d'un secteur et de la démarche « bien vieillir » : une politique axée sur la prévention et l'anticipation née de l'initiative des techniciens de l'action sociale

Les techniciens, confrontés plus directement et quotidiennement aux problématiques du vieillissement, ont interpellé les élus sur les politiques mises en place pour les aînés et sur le fait que la question du vieillissement était traitée uniquement sous le prisme de la dépendance. Pour ce faire, les techniciens ont pu s'appuyer sur le cadre institutionnel.

⁸⁹ 4^{ème} schéma départemental des personnes âgées et des aidants, [visité le 24/04/2017], disponible sur internet : <https://www.finistere.fr/var/finistere/storage/original/application/8b5d6c3069e7ba4c169c1c3b008696b6.pdf>.

« En 2010, ça a commencé à germer dans nos esprits, on a commencé à réfléchir et puis 2011 on a commencé à poser des actes concrets d'une démarche « bien vieillir [...]. Le vieillissement c'est une richesse, on est actif, le vieillissement ce n'est pas que la dépendance, ce n'est que 10% de la population des plus âgés, voilà ... elle n'est pas nombreuse.... C'est encore bien ancré et nous, on y a contribué le social, mais c'était nécessaire de soulager les gens qui ne peuvent pas rester à domicile ou d'avoir un maintien à domicile... Avec la responsable du CLIC, on s'est dit ce n'est pas la peine d'attendre que les gens soient dépendants, bien sûr il faut des solutions au plus vite, mais c'est pas la peine d'attendre que les gens soient dépendants pour faire quelque chose, il faut que nous on aille sur des politiques de prévention, d'anticipation et moi je dis même de prévenance étant en amont de la prévention, c'est génial si on crée une arrivée et étant le fait de bien vivre son vieillissement même pas dans une optique de prévention, on est vraiment là dans le bien être immédiat ...pour moi c'est ça la prévenance. » **Entretien 3C (Technicienne CCAS).**

Un projet de territoire est signé entre le conseil départemental du Finistère et l'intercommunalité de Brest. Il identifie, dans son volet cohésion sociale, le vieillissement comme un thème d'action prioritaire. Au 1^{er} trimestre 2011, on pouvait lire dans le journal du pôle Brest Métropole (BMO) n°5 ces propos qui révèlent l'attention portée aux enjeux du vieillissement de la population du territoire :

« Alors que l'ensemble de la population brestoïse a diminué de 3,4% entre 1999 et 2006, la population âgée de 75 ans et plus a, quant à elle, augmenté de plus de 7%. A l'horizon de 2050, le nombre de personnes âgées de plus de 80 ans aura triplé. La ville de Brest a donc un rôle à jouer dans l'enjeu du vieillissement. Aussi, il est apparu nécessaire de repenser la politique du bien vieillir, non plus sous le seul angle de la perte d'autonomie et de réponses en terme de services et d'établissements, centrés sur la dépendance du 4ème âge (après 75 ans), mais à travers l'ensemble des politiques publiques permettant l'émergence d'une approche territoriale du vieillissement. Ainsi, un comité de pilotage a été mis en place au mois de mars afin de procéder à l'inventaire de l'existant en élargissant la réflexion à tous les champs des politiques publiques (culture, loisirs, sports, animation, transports, accessibilité, TIC...). Dans un second temps, les partenaires associatifs et institutionnels seront associés à cette démarche. »⁹⁰

C'est dans le cadre de cette « approche territoriale du vieillissement », que le champ d'intervention « bien vieillir » est officiellement créé début 2014 au sein du pôle solidarité-

⁹⁰ Journal du pôle Brest Métropole, N°5.

citoyenneté-proximité de la direction action sociale et santé (CCAS). La volonté de la municipalité est de mettre en place des politiques communales et intercommunales coordonnées en matière de vieillissement. La mise en place d'un CLIC mutualisé constituait déjà un élément précurseur en 2012.

La part grandissante des plus de 60 ans et de seniors actifs « *qui ont une forte utilité sociale* » et « *qui détiennent un pouvoir d'achat non négligeable mais qui ont tendance à quitter Brest au début de la retraite pour y revenir quand ils commencent à être dépendants* » sont les motifs avancés par le conseil municipal pour s'engager dans une politique du « bien vieillir » à Brest⁹¹. La municipalité reconnaît l'importance de l'engagement bénévole des aînés. La représentation du vieillissement qui transparaît dans son discours oscille entre « retraite loisir » et « retraite solidaire », sans promouvoir explicitement l'exercice de la citoyenneté entendue comme la possibilité d'intervenir dans l'action publique, approche plutôt défendue par certains aînés de Brest⁹². Les retraités engagés dans les associations que j'ai pu interroger, ne se reconnaissent pas totalement dans les représentations de la retraite véhiculées par le conseil municipal.

« Comment faire quelque chose de positif ? Je ne dirais pas d'utile parce que c'est un mot que je n'aime pas non plus. « Utile », c'est un mot souvent utilisé quand on parle des retraités. En tout cas, il faut se rendre utile comme s'il fallait justifier notre situation de retraité et moi je n'aime pas trop jouer les utilités. Donc, dans notre association, on s'est plutôt interrogé sur le vieillissement. On est parti dans plusieurs directions, l'habitat, le rôle des aidants » **Entretien 8J (membre d'une association).**

« Quand les élus auront compris que les retraités, c'est une force, il y en a 20%, ça fait 30 000 retraités, ce n'est pas que des gens inactifs qui consomment. Il y a des gens qui sont acteurs de la vie locale. C'est ça qu'il faut valoriser. Les gens ont envie d'être reconnus. S'ils étaient reconnus dans la société, ils n'auraient pas besoin de créer du lobbying. [...] On a un parcours de vie à faire, au milieu des autres et chacun est responsable de son vieillissement. Mon vieillissement ce n'est pas l'affaire du technicien il a beau me donner des consignes, si je ne peux pas les suivre, si je ne veux pas les suivre... On ne peut pas dicter la conduite à quelqu'un d'autre, il faut que les gens soient autogestionnaires là-dedans. » **Entretien 5G (co-président d'une association).**

⁹¹ Procès-verbal du conseil municipal du 17 décembre 2015 en annexe 3.

⁹² Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (2016), "Ages-Friendly Cities in France: between local dynamics and segmented old age policy", in *Age-Friendly Cities in International Comparison: Political Lessons, Scientific Avenues and Democratic Issues*, Moulart T. & S. Garon (dir.), Springer, International Perspectives on Aging, edited by J. Powell and S. Chen, p. 191-212.

On retrouve dans ces propos une dénonciation d'une politique de la vieillesse trop paternaliste et trop axée sur la prévention et l'assistance. Ces retraités ne veulent pas être assimilés à des individus passifs, simples consommateurs. Ils s'impliquent dans les affaires de la cité et jouent un rôle dans le développement économique. Le refus de confier son vieillissement aux institutions et de la perte de responsabilisation transparaissent dans les propos recueillis. Mais comment permettre la prise en compte de la parole et la reconnaissance du rôle des aînés et l'exercice de leur citoyenneté dans la construction des politiques de la vieillesse?

4-3-4-Une démarche anticipant partiellement VADA : concertations en interne et études de terrain sur le vieillissement

La politique « bien vieillir » est inscrite, nous l'avons vu, dans une démarche plus globale. Elle s'est concrétisée par la création de petits groupes de travail en interne (les comités techniques) permettant la rencontre des compétences de la ville et de la métropole au-delà du seul champ médico-social, la réalisation d'enquêtes afin de mieux appréhender les problématiques du vieillissement sur le territoire, ainsi que la définition de 3 axes de travail. Ces procédures s'inscrivent en partie dans la lignée de la démarche VADA, sans en adopter la caractéristique principale, celle de la démarche participative, permettant aux aînés et aux habitants d'une ville de donner leur avis et leurs préconisations dans une perspective de co-construction de l'action publique.

4-3-4-1- Le comité de pilotage du secteur « bien vieillir » et les comités techniques : une première expérience de transversalité

Les élus de Brest ont reconnu l'importance de la mise en place d'actions collectives favorisant la prévention et le vieillissement actif en créant un poste de chargé de mission « Bien vieillir » au sein du CLIC de Brest. Cette personne est chargée de mettre en œuvre des actions de prévention (prévention des chutes, ateliers cuisine, conférence seniors, etc.), de coordonner le réseau de bénévoles qui accompagnent des personnes âgées isolées et d'animer des groupes de travail partenariaux autour de thèmes comme la souffrance psychique. Le CLIC, s'il coordonne la démarche « bien vieillir », n'impulse pas tout. Il collecte aussi des informations sur les actions qui se font sur le terrain (via les associations notamment) et les communique. Il coordonne parfois ces actions de terrain et fait du lien avec les autres acteurs locaux. Par exemple, des collaborations existent entre les services sociaux (CLIC-CCAS) et des acteurs associatifs (dont l'ORB et les équipements socio-culturels dans certains quartiers). Cela permet la poursuite et

l'extension de réalisations originales, comme celle du réseau de bénévoles qui accompagnent des personnes âgées isolées sur des activités⁹³.

« Le CLIC de Brest intervient auprès des populations âgées mais également auprès des personnes handicapées : portage de repas à domicile et aide sociale légale. Il assure tout aussi bien l'accueil, l'information, l'orientation, que l'évaluation, l'aide à la réalisation des choix de vie et la coordination des aides et des services à la personne âgée pour leur maintien à domicile. Outre ces approches individuelles, le CLIC développe sur la ville de Brest, en lien avec les nombreux partenaires et en prenant appui sur la démarche « bien vieillir », des actions collectives de prévention et d'animation partenariale »⁹⁴.

La gouvernance de la démarche bien vieillir s'effectue par le biais d'un comité de pilotage et de comités techniques en parallèle, associant des partenaires institutionnels (élus et techniciens) œuvrant à des échelles différentes (ville, métropole et département) et dans des domaines divers (social, habitat, transport, communication, santé, etc., voir schéma 3).

4-3-4-1-1-Le comité de pilotage

Le comité de pilotage du « bien vieillir » est composé d'élus et de techniciens, avec un portage politique de la 1^{ère} adjointe. Il a lieu une fois par an.

« Le choix a été fait justement que je l'anime en tant que 1^{ère} Adjointe pour bien montrer la transversalité du sujet. Montrer que lorsqu'on parle du vieillissement on ne prend pas seulement sous l'angle gérontologie, établissement, mais que l'on aborde la question sous tous les aspects de la vie des personnes dans la ville, quel que soit leur âge [...] Dans le comité de pilotage du « bien vieillir », on a les transports, l'urbanisme, les activités culturelles, les activités sportives. Toutes les politiques publiques sont concernées d'une manière ou d'une autre par cette question du vieillissement. Il y a les élus et les services » **Entretien 1A (élue).**

On retrouve dans les discours des élus la volonté de prendre en compte les problématiques du vieillissement dans une approche plus transversale. La question des mobilités est au centre des préoccupations. La présence des élus sur des responsabilités à la fois métropolitaines et municipales permet une vigilance concernant la prise en compte de la question du vieillissement

⁹³ Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (2016), "Ages-Friendly Cities in France: between local dynamics and segmented old age policy", in *Age-Friendly Cities in International Comparison: Political Lessons, Scientific Avenues and Democratic Issues*, Moulaert T. & S. Garon (dir.), Springer, International Perspectives on Aging, edited by J. Powell and S. Chen, p. 191-212.

⁹⁴ Rapport d'activités CCAS, 2015.

en dehors du seul champ social auquel est rattachée traditionnellement la politique de la vieillesse.

« Il y a des fenêtres de tir, par exemple sur la Délégation de Service Public transport(DSP) [...], on va refaire la DSP transport d'ici un an, un an et demi, il va falloir réfléchir à ce qu'on veut mettre dedans, mais si nous on n'y pense pas personne n'y pensera. Au moment de la DSP transport, je vais y être, parce qu'au niveau de la DSP transport, il y a 2 sujets qui m'importent : c'est le vieillissement et l'aspect social avec la tarification sociale, donc les 2 casquettes au niveau du CCAS. Je me positionne pour être dans le groupe de travail et dans le comité de pilotage de la rédaction parce que je veux qu'il y ait ces deux éléments dedans. C'est là où si l' élu n'est pas en veille sur ça, c'est « le technique » qui va prendre le pas et « le technique » ne va pas analyser les choses comme ça. Le technique va dire : il faut qu'il y ait un tramway qui roule, qui desserve un certain nombre de territoires, ils vont prendre la carte et nous dire, ce qu'il faut c'est que ça aille à l'école, au collège et à tels endroits et ils vont penser en masse de population et ils ne vont pas se dire dedans il faut qu'on rajoute la petite clause qui ne coûte pas grande chose, une attention particulière sur les personnes en situation de vieillissement. Après on est sur du détail quand on regarde une DSP comme le transport, le vieillissement va paraître un peu une petite chose parmi tout le reste, donc c'est là où il faut être vigilant pour que cette petite chose soit quand même traitée C'est là notre rôle en fait, c'est d'être vigilant...C'est le levier politique qu'on va avoir. »

Entretien 2B (élue).

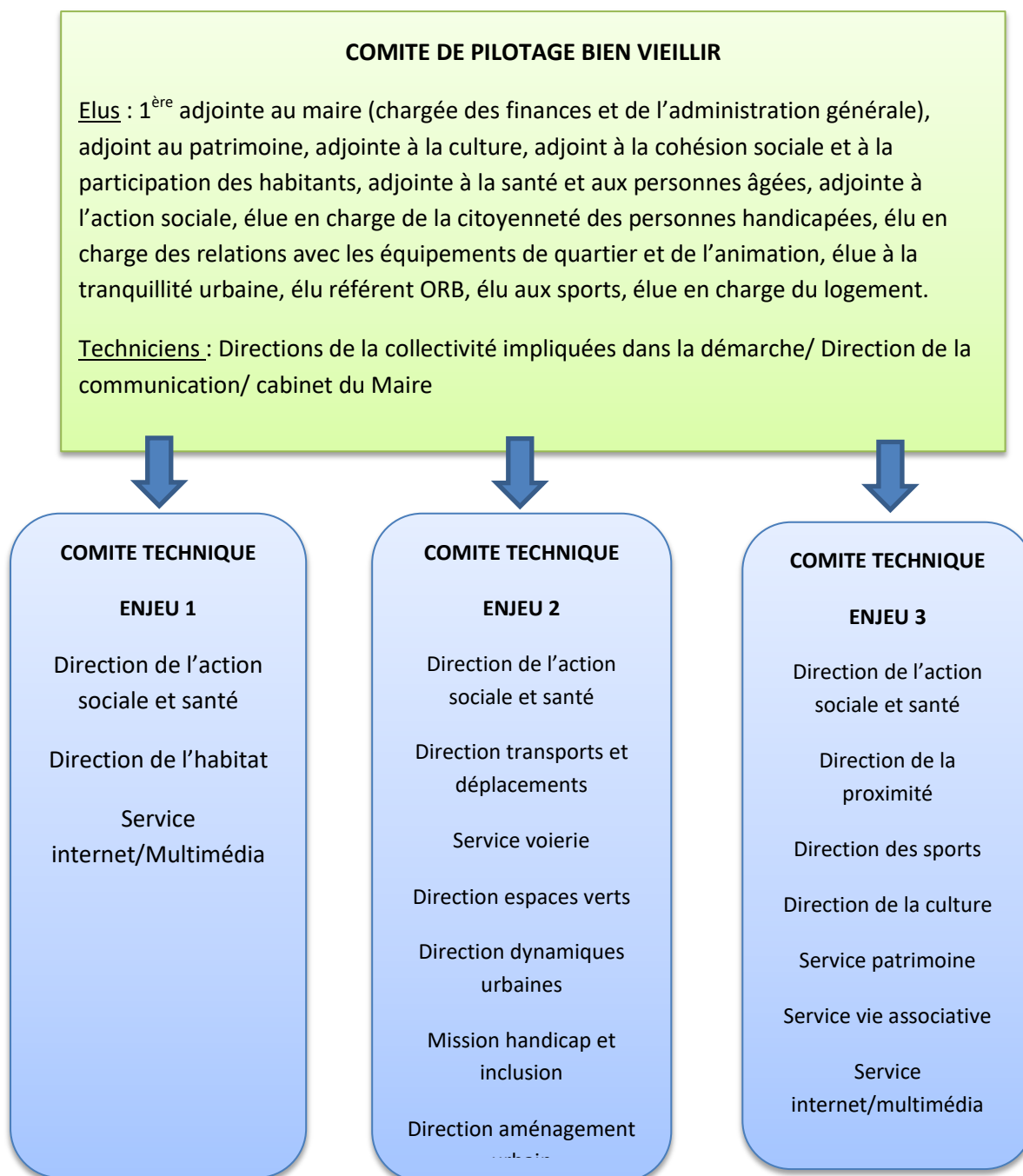
Le positionnement des élus dans des groupes de travail au niveau métropolitain constitue ainsi un levier pour une approche plus globale du vieillissement. La transversalité se caractérise ici par la rencontre des expertises techniques et politiques dans différents secteurs d'action (services et directions de la ville et de la métropole). Les acteurs associés à la démarche sont essentiellement des acteurs institutionnels.

4-3-4-1-2-Les comités techniques et le rôle des élus et des techniciens

Parallèlement au comité de pilotage, trois groupes de travail ont été mis en place : les comités techniques « Bien vieillir », réunis autour de 3 enjeux définissant trois axes de travail. Ils sont composés de techniciens des différentes directions et ont lieu 1 à 2 fois par an.

- Enjeu 1 : Pour que chacun puisse vivre le plus longtemps possible dans un habitat choisi et adapté
- Enjeu 2 : Pour que chacun puisse vivre pleinement dans la ville
- Enjeu 3 : Pour que chacun puisse vivre activement sa citoyenneté et entretenir des liens sociaux.

Schéma 3 : gouvernance de la politique « bien vieillir »



Une élue définit en ces termes le comité technique :

« Le comité technique est plus dans l'opérationnel, le comité de pilotage est plus dans les orientations stratégiques et politiques que souhaitent les élus. Il coordonne la mise en œuvre, il met en œuvre. Cela veut dire des réunions peut-être plus spécifiques avec tel ou tel service, s'il y a un sujet lié au transport avec tel ou tel quartier, s'il y a un sujet ou une actualité par exemple dans le service habitat. » **Entretien 1A (Elue).**

Le CLIC est le coordonnateur de cette politique :

« Dans le comité « Bien vieillir », le pilotage est animé par le CLIC [...] C'est bien le CLIC qui est le service qui coordonne tout cela, par contre en lien avec un comité technique et un comité de pilotage qui est lui plus politique » **Entretien 1A (Elue).**

Dans les différents comités techniques de la politique du « Bien vieillir », on retrouve des directions de service de la ville de Brest et de la métropole. Les politiques telles que l'habitat, les transports, l'aménagement du territoire, qui sont des politiques qui ont été transférées à la métropole, sont représentées dans ces comités (schéma 3). Si l'on se réfère aux discours des élus, leur relation avec les techniciens doit, dans l'idéal, être faite de coopération et de complémentarité, chacun ayant une vision différente du territoire.

« La politique doit vraiment partir de l'analyse, de la situation, des situations. Normalement, nous on est représentants des citoyens, on doit arriver à comprendre comment le citoyen se situe dans son environnement et derrière en retirer des leviers d'actions qu'on va mettre en place pour que la personne s'y épanouisse en fait, quelles que soit ses difficultés sociales, économiques. [...] Quand on est trop technique, on va rentrer plus par le détail que par la vision générale et donc, en fait au final, être politique il y a quand même un petit côté socio, au niveau de l'analyse qu'on doit avoir des choses... » **Entretien 2B (élue).**

Les élus se définissent comme des « *donneurs d'ordres* ». Les techniciens, quant à eux sont responsables de la mise en œuvre des politiques. Quelques actions ont été menées à la suite des groupes de travail des comités techniques « Bien vieillir ». Certaines initiatives sont très suivies, comme le forum bien vieillir, les conférences et les animations des jeudis des seniors. On constate aussi que, parmi ces propositions descendantes, certaines ne correspondent pas aux besoins du public âgé. Pour exemple, la plateforme de services multimédias à destination des personnes âgées seules à domicile n'a pas trouvé son public faute d'accompagnement (voir état des lieux en annexe 2).

Dans ces comités techniques, la dimension transversale est présente, même si sa traduction concrète reste souvent difficile, comme le souligne une élue :

« Il y a beaucoup de choses qui se croisent et qui peuvent se complexifier dès lors qu'on veut travailler à l'échelon métropolitain. Quand on parle de ville amie des aînés, on est à l'échelon ville de Brest mais sur des compétences métropolitaines, la voirie, les déplacements, le transport, là on doit être en dialogue avec la métropole. Dès qu'on est sur des champs d'action qu'on maîtrise complètement, CCAS, action sociale, on maîtrise... On est en dialogue pour avoir des financements, mais on maîtrise quand même le process de A à Z. Par contre que va faire Kéolis dans son tramway ou dans son bus ? Même si c'est une délégation de service public, il faut s'y prendre assez tôt pour, au moment où on fait la délégation de service public, dans le cahier des charges, il y ait marqué que par rapport aux personnes âgées il faut tenir compte de telle ou telle chose. » **Entretien 2B (élue).**

La lenteur du circuit de décision est aussi considérée comme un frein à la mise en œuvre de projets et d'actions.

« On est une grosse collectivité, le circuit de décision est quand même assez long, il faut que les politiques soient cohérentes entre elles, donc ça nécessite quand même des temps de validation assez complexes, mais on a bien avancé sur les validations de cette nature-là. [...] Les orientations des politiques publiques sont choisies par les élus, donc après il y a quelques élus qui sont dans le comité de pilotage vous les retrouverez. Après le comité de pilotage va venir présenter à l'ensemble de l'équipe municipale, enfin de la majorité, les orientations préconisées, les préconisations, et à partir de là le Maire arbitre ou le Président, fait des choix. En général les orientations proposées par le comité de pilotage sont validées » **Entretien 1A (élue).**

4-3-4-2-La réalisation d'enquêtes pour mieux connaître les besoins des aînés sur le territoire

Pour identifier les besoins et adapter ses politiques publiques, un certain nombre d'études sur le vieillissement ont été réalisées sur la ville de Brest et la métropole :

- Premier observatoire du vieillissement (juin 2013)
- Enquête sur le « bien vieillir » à Brest à destination des 60-74 ans (septembre 2013)
- Enquête sur la précarité des seniors brestois du point de vue des associations (décembre 2013)

- Analyse des revenus des plus de 60 ans à Brest (décembre 2013)
- Second observatoire du vieillissement (octobre 2014)
- Etude sur l'habitat des seniors (octobre 2014)
- Enquête sur la mobilité des seniors sur la métropole (décembre 2015)

« On s'est dit, on connaît bien les dépendants puisque de toute façon on les a dans les foyers logement, on avait quand même un CLIC qui datait de 2005 sur lequel on est monté beaucoup en puissance... En fait on connaît plus les plus âgés, on connaît plus les 75 jusqu'à ce que mort arrive... On connaît les moins de 75, via le CLIC ou via les inscriptions des établissements, par l'aide aux aidants, les aidants familiaux, c'est-à-dire que les parents des 85 qui ont 60, 65 en fait ... On les connaît toujours via ce prisme là et du coup on ne les connaît pas beaucoup parce c'est une classe d'âge-là les 60-75 qui finalement sollicite peu les services de la ville, à part pour faire rentrer son parent en EHPAD ou pour avoir l'APA à domicile ou le maintien à domicile, sinon ils ne sollicitent plus pour leurs enfants de crèches, d'écoles ... ils sollicitent peu... pour autant, on pense qu'ils sont sacrément investi dans la vie associative puisque sur le secteur de la précarité ou à l'ORB, on voit bien qu'ils font le gros des troupes des bénévoles, mais ils donnent plutôt et ils demandent peu en fait ! On s'est dit : tiens on va consacrer une partie de l'analyse des besoins sociaux sur les personnes âgées » **Entretien 3C (technicienne CCAS).**

En 2013, une grande enquête qualitative sur les 60-74 ans a été menée par l'ADEUPa. Elle s'inscrivait dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) du CCAS de la Ville de Brest. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec une question ouverte sur le « bien vieillir » pour les interviewés. Le champ de l'enquête était très ouvert : logement, parcours résidentiel, accès à la culture, aux loisirs, aux sports, pratiques vacancières, sociabilité, entraide, services... Cette approche globale recouvrait trois grands objectifs : restituer l'homogénéité de la génération des 60-74 ans (caractéristiques), comprendre leurs modes de vie et ainsi identifier les principaux enjeux de l'action publique pour améliorer le Bien vieillir à Brest. 1 404 Brestois de 60 à 74 ans ont été interrogés par téléphone, ce qui représentait 10% de cette tranche d'âge. Selon les techniciens du secteur « bien vieillir », cette enquête et sa restitution s'inscrivent dans la lignée de la démarche VADA, avec l'idée d'associer la population par le recueil d'informations.

« Cette enquête des 60-74 ans, par rapport à la démarche VADA, qui a un principe c'est d'associer la population, elle a quand même associé la population puisqu'on a eu 1400 personnes âgées interrogées sous forme d'entretiens téléphoniques pendant une demi-heure ...ça n'est pas sorti des

chapeaux de professionnels, c'est quand même parti d'un recueil d'informations, auprès des habitants et ensuite cette grande enquête on l'a présentée[...]. Là c'est devenu très fort de se dire : ce n'est plus de l'entre soi entre les directions et les politiques qui mènent les politiques sur la ville de Brest, mais l'idée était d'associer les partenaires. Donc là on a fait une grande restitution de notre enquête en 2013, l'enquête s'est étalée d'avril à septembre 2013. On a fait des groupes de travail thématiques avec les partenaires, qui s'appelaient je pense les ateliers du bien vieillir et c'était en novembre ou décembre 2013. C'étaient des ateliers par petits groupes, sur une demi-journée et on est parti de thématiques issues de l'enquête » **Entretien 3C (technicienne CCAS).**

Thèmes des ateliers :

Atelier 1 : L'implication des 60-74 ans dans la cité

Atelier 2 : La place du multimédia au quotidien

Atelier 3 : Continuer à habiter son logement et son quartier

Atelier 4 : Le lien social : du sentiment d'isolement au rôle d'aidant familial

Partenaires associés aux ateliers : les organismes de retraites et mutualistes, les partenaires des transports et des déplacements, France Alzheimer, les directeurs d'EHPAD, les directeurs de résidences de personnes âgées des accueils de jour, le CHRU avec la filière gériatrique et les directions, l'espace éthique de Bretagne occidentale, le conseil local de santé mentale, le réseau de cancérologie, le réseau palliance, le réseau gérontologique brestois, la commission communautaire d'accessibilité, les partenaires de l'habitat, les partenaires de l'action sociale et du maintien à domicile, les partenaires du sport, de la culture et des loisirs, avec les associations du multimédia, les partenaires de la billetterie sociale, les équipements de quartier, les clubs de retraités, l'ORB, l'office des sports, les membres du groupe sport séniors du PST, ensuite les partenaires de la vie citoyenne et du lien social, les représentants des conseils consultatifs de quartiers, le réseau voisin'âge et des associations, comme le CODERPA, bien vieillir ensemble, allo maltraitance 29, l'association national des chèques vacances, l'association des villes françaises, France Alzheimer...

Ces ateliers n'ont pas abouti à des actions concrètes, mais ils ont donné lieu à des réflexions et des pistes d'action : permettre aux personnes âgées de plus de 60 ans d'être des citoyens actifs, agir sur l'accès et l'accessibilité aux activités de loisirs, sportives et culturelles des plus âgés (plus de 75 ans) en favorisant une offre de proximité et des transports adaptés (non concurrentiels), développer les usages numériques pour permettre de lutter contre l'isolement

social de personnes en perte d'autonomie, promouvoir une image positive du vieillissement pour envisager différemment son avancée dans l'âge, privilégier une approche transversale lors de la réalisation de projets d'aménagement des quartiers (accessibilité, transport, ...), soutenir les offres alternatives au maintien à domicile, mieux faire connaître le point d'entrée unique CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) afin d'intervenir en amont des difficultés, communiquer sur les solutions de répit et enfin mieux connaître les envies des 60-74 ans en matière d'activité.

En 2012, la métropole et le département sollicitent également l'ADEUPa pour la mise en place d'une « observation » du vieillissement de la population de Brest Métropole. *« Le souhait est formulé d'une observation étendue à la population des plus de 60 ans, sans la restreindre au seul volet social et sanitaire mais d'inclure également des aspects « modes de vie » (habitat, déplacements, vie familiale et sociale...) »*⁹⁵. Le rapport d'activité 2015 du CCAS évoque quant à lui, la « mise en cohérence des politiques ordinaires communales et métropolitaines [...] engagée en 2011 autour du « bien vieillir ». Cette démarche « est poursuivie de façon concrète de 2012 à 2014 par la mise en place de projets intercommunaux comme le guide intercommunal « bien vieillir », l'observation du vieillissement et le CLIC mutualisé de niveau 2, mais également l'intégration des problématiques liées au vieillissement par des acteurs aussi divers que les acteurs sportifs, les partenaires de l'habitat ou les associations. En 2015, une nouvelle enquête sur le thème de la mobilité a été rendue publique par l'ADEUPa. Elle met en avant les modes de déplacement de seniors dans la métropole et donne des pistes d'actions qui seront déclinées en 2016».

On voit se profiler une inflexion dans la façon d'appréhender la gouvernance de l'action sociale, avec la mise en place d'un groupe de travail sous la forme d'ateliers, avec l'invitation à participer de partenaires non institutionnels à une journée de mutualisation des résultats d'enquête et la mise en œuvre d'une transversalité des expertises des techniciens des différents services de la ville et de la métropole dans les comités techniques et le comité de pilotage. Cependant, les propositions restent largement descendantes, dans une visée politique du « faire pour » qui ne correspond pas toujours aux besoins de la population. *« Les objectifs et les moyens restent faiblement mis en débats en vue d'actions concertées »*⁹⁶. La ville soutient et favorise

⁹⁵ La mobilité des seniors enquête ADEUPA, Brest, Bretagne. Site : <https://www.adeupa-brest.fr/nos-publications>.

⁹⁶ Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (2016), "Ages-Friendly Cities in France: between local dynamics and segmented old age policy", in *Age-Friendly Cities in International Comparison: Political Lessons, Scientific Avenues and Democratic Issues*, Moulart T. & S. Garon (dir.), Springer, International Perspectives on Aging, edited by J. Powell and S. Chen, p. 191-212.

largement les actions qui permettent le lien social, l'entraide, la solidarité et la prévention. De leur côté, certaines associations défendent d'autres réponses à la question du vieillissement dans une perspective du « vivre ensemble ». L'adhésion de la ville de Brest au réseau francophone VADA devrait permettre de dépasser la tendance au « faire pour » et favoriser une évolution dans la manière de problématiser l'âge, ainsi que peut-être, le développement d'une expérience de démocratie participative.

5- L'adhésion de la ville de Brest au réseau francophone : une démarche à conquérir

Chronologie de l'entrée dans la démarche VADA

2011 : constat sur le vieillissement de la population : création d'un comité de pilotage bien vieillir regroupant les politiques publiques concernées (habitat, déplacements, sports, culture...)

2012 : Définition des enjeux et élaboration d'outils d'observation : création de 3 groupes techniques en interne Brest Métropole animés par l'action sociale et santé.

2013 : Analyse des besoins sociaux du CCAS/ enquête sur les 60-74 ans et enquête sur la précarité des séniors.

2013 : Observation du vieillissement dans le cadre du contrat de territoire

2014 : Validation des pistes d'action dont la stratégie de communication autour de la démarche « Bien vieillir »

2015 : Vote de l'adhésion de la ville de Brest à la démarche « Villes amies des aînés »-Conseil municipal du mois de décembre

2016 : Remise officielle de l'adhésion « Villes amies des aînés » au Mc Orlan

2017 : le comité de pilotage « Bien vieillir » est renommé comité de pilotage « Brest, Ville amie des aînés ». Les comités techniques s'ouvrent à de nouveaux partenaires et sont renommés, comités techniques « Villes amies des aînés ».

Source : diaporama Comités techniques « VADA» Mai 2017.

La ville de Brest ne part pas de rien, nous l'avons vu, puisque des actions ont déjà été initiées, autour de la démarche « bien vieillir », qui sortent des problématiques de l'assistance et de la dépendance et s'inscrivent essentiellement dans le registre de la prévention, de la solidarité et de l'utilité sociale. S'ajoute à cela les nombreuses mobilisations associatives pour permettre une plus grande participation sociale des aînés. Malgré des propositions intergénérationnelles, la tendance reste celle d'un regroupement des aînés dans les mêmes espaces. En 2015, c'est dans la continuité de la politique « bien vieillir » que la ville adhère au réseau francophone VADA. La

ville de Brest s'engage ainsi dans un processus d'amélioration de la qualité de vie des aînés, en renforçant son action sur l'adaptation de la ville et en développant une politique inclusive répondant aux enjeux du vieillissement. Pour autant, la mise en œuvre de telles orientations reste complexe. Dans un contexte de restriction budgétaire, toute la difficulté va être de faire émerger les besoins tout en veillant à ne pas créer de frustrations. Le programme VADA s'inscrit dans la transversalité. Dans un champ plus vaste de compétences, on questionne des politiques locales et métropolitaines comme le transport et l'habitat, on sollicite aussi des acteurs associatifs et privés. Il ne s'agit pas de faire des choses en plus, mais de les faire différemment. Nous avons pu constater que la démarche « bien vieillir » restait dans la forme de réunions « entre soi » (élus et techniciens), tout en favorisant la rencontre de différents champs de compétences sur le territoire. Des espaces de coopération sous la forme de partenariat avec certaines associations (ORB, équipements de quartiers) sont mis en œuvre. On sollicite occasionnellement les habitants et leurs besoins à partir d'enquêtes qualitatives et quantitatives, menées par l'ADEUPa.

Aujourd'hui, le souhait est d'associer des partenaires associatifs et privés aux instances de décision, mais aussi de partager les points de vue, d'échanger sur des besoins qui viennent du terrain et des habitants et d'avoir une réflexion plus globale pour des propositions plus pertinentes et adaptées aux vieillissements dans la ville. Le défi est aussi celui d'un changement dans le modèle de gouvernance privilégiant la démocratie participative.

« Sur fond de révolution démographique et de mutation des âges se révèle un enjeu politique d'actualité : la construction d'une nouvelle légitimité politique. Cette légitimité négociée est d'abord et avant tout fondée sur la discussion et le débat d'un projet de société entre les responsables politiques, les professionnels et les citoyens »⁹⁷.

Pour créer les conditions d'un tel projet de société, d'une démarche participative et transversale, la ville de Brest va mobiliser de nouveaux partenaires. Nous allons maintenant regarder comment la ville de Brest s'engage dans la démarche VADA. Cet engagement est-il effectif ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Comment se joue l'articulation des expériences des élus, des techniciens et des citoyens engagés dans les associations autour de la mise en place de la démarche ?

⁹⁷ Legrand M. (2001), « introduction », in Legrand M., Noyer Marie-Pierre, La retraite citoyenne, Séniors et citoyens en l'an 2000, 5^{ème} forum des aînés Nancy-ONPA, Presses Universitaires de Nancy.

5-1- La phase d'inclusion dans la démarche VADA

La première étape a consisté à questionner la municipalité sur la possibilité d'un engagement dans la démarche VADA par une adhésion. L'adhésion au programme VADA est une « candidature » qui prépare à la démarche. Elle doit être soutenue par le maire de la ville et les élus et demande un fort engagement politique, une mobilisation et un investissement importants des services de la collectivité.

5-1-1- Une adhésion attendue, mais controversée

L'adhésion à la démarche Ville amie des aînés a été défendue par les professionnels du secteur « bien vieillir » dès 2011 (CCAS/CLIC), mais les élus ont mis du temps à se laisser convaincre. Pour plusieurs raisons, l'adhésion ne sera validée qu'en 2015 par le conseil municipal, avec une acceptation officielle en 2016 par le réseau français VADA.

5-1-1-1-La démarche VADA d'abord associée à une labélisation

« La question d'entrer dans la démarche « ville amie des aînés » s'est posée très vite, dès 2011 lors des premiers comités de pilotage « bien vieillir ». Mais les élus ne souhaitaient pas adhérer à un label, « avoir un label pour un label » ne les intéressaient pas. » **Entretien 3C (technicienne CCAS).**

« Pour moi le label, on aurait même pu le prendre bien avant, c'est juste qu'il y avait une forme de réticence à partir sur un label, parce qu'il y a d'autres labels équivalents qui ne servent à rien, donc il y avait un peu cette interrogation de se dire, un label ça sert à quelque chose au final ? » **Entretien 2B (élue).**

Dans ces extraits d'entretiens, on constate une assimilation de la démarche VADA à un label et surtout une réticence des élus à adhérer à un « label ». Est-ce la connotation commerciale du terme « label » considéré bien souvent comme un outil de marketing qui dérange ou l'engagement dans une démarche qui implique un changement de culture politique passant de l'information à celle de la codécision, ou encore une crainte de se conformer à des normes imposées par un programme? Déjà, en 2011, la municipalité n'avait pas souhaité adhérer au label national « bien vieillir, vibre ensemble », même si une démarche reprenant cette appellation du « bien vieillir » a été mise en place à Brest, s'inspirant des objectifs du label national centré sur le vieillissement actif et des actions de prévention. A cet égard, l'appellation « Bien vieillir » ne satisfaisait pas complètement les élus. Est-ce l'aspect injonction qui les dérange ?

« C'est « bien vieillir », mais on n'est pas satisfaits. Ce qu'on voudrait démontrer c'est comment les politiques publiques s'adaptent aux personnes qui vivent aujourd'hui dans notre ville, notre territoire, notre métropole. » **Entretien 1A (élue).**

Le délégué national du réseau francophone VADA, au cours d'une journée d'accueil des délégations de villes inscrites ou souhaitant s'inscrire dans la démarche, rappelait que le programme VADA n'est pas un label, mais une démarche qui ne répond pas à un cahier des charges, mais qui propose une méthode.

*« Le programme VADA n'est pas une série de mesures à appliquer. Il incite les élus à repenser l'ensemble de leur politique auprès des personnes âgées. »*⁹⁸

« C'est une consultation (VADA) qui est énorme et sans fin. C'est pour ça que c'est une démarche, ce n'est pas un label. C'est une démarche, ça continue, ce ne sera jamais fini. Moi, je vois les choses comme ça ! » **Entretien 8J (membre d'une association).**

Les techniciens et quelques élus ont avancé un certain nombre d'arguments qui ont fini par convaincre les autres élus d'adhérer au programme VADA.

5-1-1-2-La concrétisation de l'adhésion

« Il a fallu du temps pour bien leur expliquer quelle était la démarche et que cette démarche, même si c'était une entrée « public », ce n'était pas une démarche qui allait aller par exemple « les vieux contre les jeunes », que dans notre démarche il y aurait bien la dimension intergénérationnelle à prendre en compte, donc ça il a fallu du temps pour bien l'expliquer ... »

Entretien 3C (technicienne CCAS).

Pour convaincre les élus réticents, l'argument de l'enjeu économique d'un tel programme a été avancé. Les jeunes retraités quittent Brest pour s'installer sur la côte et ne reviennent que lorsqu'ils sont très âgés et parfois en perte d'autonomie. Pour reprendre les propos d'une technicienne du CCAS, si la Ville de Brest adapte son environnement physique et social, offre un visage attractif, ces personnes resteront et participeront au développement économique de la ville de Brest.

« Il y a un enjeu à ce que Brest démographiquement ne décroisse pas trop, mais un enjeu économique et donc on a pu démontrer à nos élus que VADA va nous aider parce que l'enjeu il est

⁹⁸ Guide français Villes amies des aînés.

de mettre des jeunes générations mais il est aussi de capter « du 60 ans », puisque de toute façon ils reviennent et après ça coûte à la collectivité, les politiques de la dépendance à la ville et au département, il y a un enjeu à capter les personnes de 60 ans. C'est grâce à l'observation qu'on a pu faire comprendre aux élus l'intérêt de VADA. [...] On a fait passer à nos élus que c'était une ressource pour le territoire parce qu'on a vu dans l'observation qu'ils (les 60 -74 ans) gardaient beaucoup leurs petits-enfants, ça fait sûrement de façon économique des dépenses en moins pour une ville, en terme d'offres de places petite enfance.» **Entretien 3C (technicienne CCAS).**

« J'ai exposé la loi de l'adaptation de la société au vieillissement...en fait, c'était quelque chose de tout bête sur la décision, c'était le principe d'un label et d'adhérer à quelque chose. [...] Aujourd'hui on est sur des restrictions budgétaires, on fait attention à tout, donc, c'était oui, mais vous voulez adhérer pourquoi, est-ce que c'est pour aller faire un tour en Belgique, en Suisse ou j'en sais rien... à des réunions partout. [...] ça nous donne accès à un certain nombre de réseaux, ça ne nous demande pas spécifiquement de nous déplacer beaucoup, ça peut même se faire juste à l'échelon régional. Donc j'ai expliqué tout ça, au final, on a pu adhérer au label, ça c'était la première étape » **Entretien 2B (élue).**

La validation de l'entrée dans la démarche par le conseil municipal a été cependant «compliquée » selon le terme utilisé par une élue et une technicienne : *« Il y a eu trois quart d'heure de discussion en réunion d'élus ! »* **Entretien 2B (élue).**

Finalement, le 18 décembre 2015, le conseil municipal valide l'adhésion de la ville de Brest au réseau francophone des villes amies des aînés, soutenu par l'OMS. Si cet engagement a été difficile à prendre, il traduit une volonté de passer du prisme de la dépendance à celui de l'inclusion. Selon une technicienne du CLIC, *« L'adhésion au réseau francophone ville amie des aînés témoigne de la volonté d'actions concrètes et reflète la dynamique déjà engagée par la ville de Brest avec la démarche Bien vieillir »*. Les autres communes de la métropole n'ont pas adhéré à la démarche, ce qui aurait constitué un engagement fort sur le territoire, selon elle.

On trouve dans le discours des élus des termes et expressions telles que *« accompagnement », « coopération », « part de liberté », « remettre du débat », « que les habitants se sentent acteurs », « ne pas imposer les choses par le haut », « ne pas penser à la place de »,* qui montrent une capacité à produire une autre réflexion en matière de gouvernance, qui associerait les habitants, les citoyens à la prise de décision. Cela traduit aussi un intérêt pour la démarche VADA.

« Aujourd'hui on se pose de plus en plus cette question : comment se positionne une collectivité, un service public qui pendant très longtemps disait on va faire cela, quelque part on mettait les habitants devant le fait accompli. [...] Aujourd'hui on est vraiment dans une autre démarche en tout cas la recherche d'une autre démarche, on en est aux balbutiements, on n'est pas très familiers de ce genre de chose. C'est un peu pour cela qu'on s'est engagé aussi dans la ville amie des aînés. [...]. C'est comment on arrive à mettre dans la tête des ingénieurs, architectes, des urbanistes, qu'on construit des choses, une ville ou un nouveau quartier, pas uniquement pour le plaisir des yeux mais aussi pour permettre aux personnes de vivre dans ce quartier, dans cette ville, de la meilleure manière possible, donc en sécurité, en tranquillité, ne pas être embêté par les trottoirs parce qu'on ne voit plus, des choses toutes bêtes par exemple le corridor du tram, si on fait l'expérience juste la petite bordure cela a un effet. [...]. Toute la question c'est comment on arrive à construire la ville, à faire évoluer la ville pour qu'elle soit accessible à tous quel que soit l'usage, et que un usage n'exclue pas un autre usage. » **Entretien 1A (élue).**

On sait que la réussite de la mise en œuvre du programme VADA dépend de la qualité du pilotage, de l'intérêt et de l'implication pour la démarche des élus et des services⁹⁹. Qu'en est-il à Brest ? L'application de ces discours est-elle effective ?

5-1-2-Un pilotage politique dispersé et une absence de financement qui peuvent constituer un frein

A Brest, le pilotage de la politique de la vieillesse est réparti entre plusieurs élus : une adjointe au maire chargée de l'action sociale, une adjointe à la santé et aux personnes âgées et enfin un élu référent de l'office des retraités de Brest. Pour reprendre les propos de S. Pennec et F. Le Borgne Uguen, la « *dispersion des mandats des élus* » ne favorise pas une « *collaboration resserrée entre les partenaires* ». A Rennes, une seule élue adjointe au maire, est déléguée aux personnes âgées et au handicap. Elle est aussi référente « Ville amie des aînés ».

« C'est la première adjointe qui prend en charge la politique ville amie des aînés sur la ville de Brest. En tant que 1^{ère} adjointe elle doit chapeauter toutes les politiques « ville de Brest ». Vu que ville amie des aînés, ce n'est pas uniquement le vieillissement, c'est aussi les déplacements, c'est aussi la culture, le sport ... Donc c'est la 1^{ère} adjointe. Après, normalement le fonctionnement

⁹⁹ Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (2016), "Ages-Friendly Cities in France: between local dynamics and segmented old age policy", in *Age-Friendly Cities in International Comparison: Political Lessons, Scientific Avenues and Democratic Issues*, Moulart T. & S. Garon (dir.), Springer, International Perspectives on Aging, edited by J. Powell and S. Chen, p. 191-212.

*quand on ne peut pas aller quelque part : c'est d'abord la 1^{ère} adjointe, après, ça peut être l'élue à l'action sociale et aussi parfois la déléguée aux personnes âgées, des fois on va à 2. La 1^{ère} adjointe vu qu'elle est déjà sur plein d'autres sujets et qu'elle soit vraiment vigilante sur ce sujet-là ça va être compliqué. [...] On a mis en place les comités de pilotage restreints, parce que normalement le « bien vieillir » est porté par la première adjointe, ce qui est logique, pour autant elle est prise à plein d'autres choses aussi, donc à un moment j'ai acté qu'il nous fallait des comités de pilotage restreints, donc il y avait la déléguée aux personnes âgées, conseillère municipale, la responsable du secteur bien vieillir, moi, la directrice du CCAS, un autre élu. Là ça va être thématique, donc on en a fait un sur l'habitat, on en a fait un sur le déplacement, histoire d'être plus sur des thématiques.» **Entretien 2 (élue).***

Dans la continuité de la démarche « Bien vieillir », le choix a été fait que la 1^{ère} adjointe, également vice-présidente à la métropole en charge des finances et conseillère départementale sur le canton de Brest¹, soit référente VADA. Ce choix est motivé par la représentativité de cette élue dans des instances métropolitaines et départementales. Cependant, la multiplicité de ses missions ne lui permet pas toujours d'assurer une implication forte et un suivi de la démarche. Les élus chargés de l'action sociale, de la santé et des personnes âgées prennent souvent le relais.

*« Les sujets comme ville amie des aînés, il faut les porter, et en même temps toujours faire attention aussi de porter un sujet sans noyer les gens que dans ce sujet-là.... Si je m'amusais en réunions d'élus de ne parler que de la ville amie des aînés, pour être claire, je saturerai tout le monde et je serais inaudible ! Donc c'est d'amener ponctuellement à chaque fois qu'il y a des sujets, ce sujet-là et puis aussi en amener d'autres sur d'autres thématiques. » **Entretien 2B (élue).***

Une élue explique que les compétences qui ne sont pas aux mêmes échelles (ville, métropole) peuvent aussi complexifier les choses. Les visions et les priorités politiques ne sont pas toujours identiques et il y a aussi cette « envie de garder la main », d'où la nécessité d'être en dialogue avec la métropole. Par exemple, la direction des transports explique que l'objectif du réseau de transport collectif est de « répondre à des besoins généraux, de masse. Si le tramway est adapté aux personnes à mobilité réduite, il a été davantage pensé pour transporter des personnes debout à l'heure de pointe. Redimensionner le transport en pensant le vieillissement, c'est supprimer des possibilités pour le plus grand nombre » **Comité technique enjeu 2.** Cette remarque rend compte des contraintes collectives et économiques qui pèsent sur les services de transport.

A la dispersion des mandats correspond la dispersion des compétences entre la ville et la métropole et des services de techniciens qui s’y rattachent. Cette dispersion est le reflet d’une segmentation des politiques publiques nationales, construites par secteurs d’intervention¹⁰⁰. Cette tendance rend difficile l’effectivité d’une démarche transversale et globale. D’ailleurs il est établi que le programme VADA donne de meilleurs résultats dans les pays où les politiques sont peu cloisonnées et où des financements sont dédiés¹⁰¹.

« Le problème, c’est qu’on additionne des démarches, alors que finalement l’enfant, la personne âgée, à chaque fois qu’on aménage quelque chose il faudrait penser à tous. Aujourd’hui, on fonctionne en silos, donc le vieillissement ça va être mené par le CLIC et le CCAS, ça va être leur thématique. Il y a eu la même thématique sur l’égalité à Brest métropole, comment on prend cette thématique en compte dans chaque service et la même démarche sur le handicap. En fait, le problème, c’est que les services, ils sont saturés, saturés de réunions, pour le coup ça vaudrait le coup de faire une séance en intelligence collective pour savoir comment ne pas recréer une couche en mille-feuille. Comment faire différemment ? Il y a trop de réunions. » **Entretien 9M (responsable d’une entreprise de l’économie sociale et solidaire).**

L’état encourage les villes à adhérer à la démarche VADA dans la loi ASV, mais il ne soutient pas financièrement cet engagement, ce qui renforce les inégalités de territoires. Concernant les ressources humaines déployées pour la mise en œuvre de la démarche VADA à Brest, le poste de chargée de mission « bien vieillir » doit permettre le déploiement de l’ingénierie. L’accueil de stagiaires universitaires est également envisagé pour permettre d’avancer sur la démarche. D’un point de vue financier, il est prévu de solliciter les postes budgétaires variés qui concerne la ville et la métropole et de répondre à des appels à projets. Le mécénat est également évoqué pour permettre de soutenir le programme VADA. La municipalité a répondu à l’appel à projets de la conférence des financeurs (conseil départemental) pour un financement de son audit urbain. Il était ainsi prévu de le réaliser avec le laboratoire de recherche en sociologie de l’université de Brest, qui avait déjà réalisé l’audit de la ville de Quimper. La demande a été refusée, car elle ne rentrait pas dans le cahier des charges de l’instance de financement qui était axé sur le développement d’actions collectives de prévention.

¹⁰⁰ Argoud D. (1998), *Politique de la vieillesse et décentralisation*, Ramonville Sainte-Anne, Editions Eres.

¹⁰¹ Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (2016), “Ages-Friendly Cities in France: between local dynamics and segmented old age policy”, in *Age-Friendly Cities in International Comparison: Political Lessons, Scientific Avenues and Democratic Issues*, Moulart T. & S. Garon (dir.), Springer, International Perspectives on Aging, edited by J. Powell and S. Chen, p. 191-212.

« On a très peu de budget. [...] On a répondu à des appels à projet dans tous les sens et j'ai du mal à m'y retrouver. Là on vient d'avoir les réponses. [...] Si on n'a pas de financement c'est embêtant, je trouvais ça très intéressant de travailler avec l'université, associer l'Université là-dessus pour prolonger le travail en fait. On a de la matière, mais la matière elle vieillit vite et puis il faut poursuivre.... » **Entretien 3C (technicienne CCAS).**

Ainsi, il ne s'agit pas de « révolutionner l'espace urbain » car les dotations de l'Etat sont en baisse, mais plutôt d'engager des actions peu coûteuses permettant l'inclusion des « aînés » sur le territoire et de partir aussi de l'existant. Les élus comptent également sur les habitants et les associations pour initier des projets et soutenir la démarche.

« On a moins d'argent, comment on fait différemment. On a commencé à le faire avec les espaces verts, on dit aux habitants là il y a une partie au droit de votre propriété vous pouvez désherber par vous-mêmes, vous pouvez même enjoliver, dans des bibliothèques vous pouvez aller prendre des petits sachets de graines et planter des fleurs qui ne seront pas des plantes invasives. » **Entretien 1A (élue).**

« Pour recréer une dynamique, on a fait un micro appel à projet l'année dernière, où on demandait quels projets ils voudraient faire sur les quartiers ou dans la ville pour les personnes âgées et donc on a financé plusieurs micro-projets (appels à projet « bien vieillir, 800 euros par projet pour une enveloppe de 2000 euros). Le modèle micro-projet, je trouve ça bien, qu'on n'ait pas besoin de dépenser, enfin pas besoin de sortir 3000 euros par projet, on peut être sur des petites actions dans les associations, les équipements de quartier (300 euros) et puis des montages de projets simples, enfin, il ne faut pas que ça prenne 3 siècles à l'association d'écrire son projet hyper technique avec un gros tableau financier ... » **Entretien 2B (élue).**

Comme le rappelle R. Epstein, « l'appel à projet est d'abord un instrument de gestion de la pénurie. En période de disette budgétaire, il permet à l'État d'être sélectif, d'éviter le saupoudrage de ressources limitées en n'en faisant bénéficier que les meilleurs projets (ou jugés tels). Il présente en outre l'intérêt de respecter les principes d'autonomie et de subsidiarité, puisque lesdits projets sont élaborés à l'initiative des acteurs locaux »¹⁰².

Si le portage politique et les services sont dispersés, les personnes chargées de la coordination et de la mise en œuvre de la démarche VADA (équipe projet), qui ont défendu l'adhésion (CLIC,

¹⁰²Epstein R. (2015), « La gouvernance territoriale : une affaire d'État La dimension verticale de la construction de l'action collective dans les territoires », *L'Année sociologique*, Vol. 65, p. 457-482.

CCAS), travaillent en étroite collaboration sous la forme d'un « management participatif », avec une vision globale. En effet, selon le témoignage d'une élue :

« Au CCAS, il y a beaucoup de liens entre chaque agent, une connaissance de chaque agent aussi et un sens donné, pour les fonctionnaires je pense que ça a un réel impact. Quand on dissocie trop les tâches, il n'y a plus de vision globale sur ce qu'on fait, ça ne marche pas. Et là au CCAS, il y a une vraie vision globale, une vraie dynamique, il y a un cap qui est impulsé. Il y a le cap politique, oui, mais après derrière, après il faut qu'il se décline. Les directions, il faut qu'elles sachent le traduire auprès de leurs équipes et ils savent faire dans chaque domaine et il y a ce côté-là où on a une marge d'innovation, je disais que c'était compliqué l'innovation, mais on a une grosse marge d'innovation quand même au CCAS. On sait partir sur des projets qui sont innovants. » **Entretien 2B (élue).**

Cette élue rappelle l'importance du rôle des techniciens et de la collaboration entre élus et techniciens pour la réussite d'un projet ambitieux, comme celui de l'application du programme VADA. A Brest, les élus semblent se reposer beaucoup sur les techniciens. A ce sujet, l'absence du maire de la ville de Brest lors de la remise officielle de l'adhésion témoigne-t-elle d'un manque d'intérêt de la municipalité pour la démarche ? De plus, on observe souvent dans les propos des élus une confusion entre « bien vieillir » et VADA pour définir la politique de la vieillesse. Cette tendance est sans doute révélatrice d'un brouillage des objectifs et des procédures aux lendemains de l'adhésion VADA, que la superposition de deux démarches explique peut-être. En effet, des tensions ont pu être observées lorsqu'il s'est agi de négocier le passage d'une démarche à l'autre.

5-1-3-Une démarche dans la démarche

Il semble en effet que la municipalité soit encore dans un entre-deux : un pied dans la démarche « bien vieillir » et un autre dans VADA. Ceci fait dire à un technicien qu'« on essaie de faire entrer la démarche VADA dans l'autre. ». Le comité de pilotage et les comités techniques du « bien vieillir » sont « recyclés », avec cependant la convocation de nouveaux partenaires. L'équipe projet qui doit coordonner la mise en œuvre de VADA reste celle qui coordonnait déjà la démarche « Bien vieillir » (Secteur « Bien vieillir », CCAS). La chargée de mission (CLIC/CCAS) conserve toujours les fonctions du bien vieillir auxquelles s'ajoutent celle de la démarche VADA (Voir encadré page suivante).

La mission bien vieillir au sein du CLIC de Brest

- Mise en place d'actions de prévention (prévention des chutes, ateliers cuisine, conférence « jeudis des séniors », etc.)
- Coordination du réseau de bénévoles accompagnants des personnes âgées isolées
- Animation de groupes de travail partenariaux (exemple : souffrance psychique)
- Mise en œuvre opérationnelle des actions décidées dans le cadre de la politique du bien vieillir à Brest (**démarche VADA**, semaine bleue, forum bien vieillir, etc.)

5-1-3-1-La mise en place d'un comité de pilotage restreint et de comités techniques élargis

Au cours du dernier comité de pilotage « Bien vieillir » (janvier 2017), il est décidé de renommer cette instance « comité de pilotage Brest, ville amie des aînés », ainsi que les comités techniques qui s'y rattachent. La question de la gouvernance est abordée, avec la proposition de l'ouverture des comités à des partenaires extérieurs par les techniciens du secteur « bien vieillir », comme cela est préconisé dans la méthode d'application de la démarche VADA.

« L'amorce de la démarche comprend la mise en place et l'engagement du comité de pilotage, un groupe d'intervenants et de dirigeants de tous âges, dont les aînés, provenant de divers secteurs (municipal, public, privé, communautaire, etc.). Chacun des membres est mandaté par son organisation d'appartenance pour la représenter »¹⁰³.

Lors de cette réunion, il est rappelé par les élus que le comité de pilotage est l'instance où les choses se décident par rapport aux propositions faites par les comités techniques. Il est également là pour définir des priorités. Les élus reconnaissent que le partenariat est à organiser et à construire. La question de la place et du rôle donnés à ces partenaires extérieurs est également discutée. Au terme de ce comité, les élus n'ont pas souhaité associer des partenaires extérieurs au comité de pilotage, « dans un premier temps ». En revanche, il a été décidé d'élargir d'abord, et

¹⁰³ Garon S., Paris M., Veil A., Beaulieu M., Laliberté A., (2015), « Villes amies des aînés au Québec, mise en œuvre et conditions d'implantation de trois projets pilotes », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale, Presses universitaires de l'université du Québec, Québec.

ce, de manière progressive, les 3 comités techniques à de nouveaux partenaires. Le comité de pilotage restera donc composé d'élus et de techniciens des services et des directions de la ville et de la métropole dont les compétences rejoignent les 8 thématiques VADA. Cette décision illustre une timidité dans l'entrée dans la démarche. On ne sort pas pour l'instant d'une organisation verticale de la gouvernance. Certains témoignages rendent compte de la difficulté de sortir des schémas traditionnels de procédures et d'organisation de la collectivité. « *Laisser la main* » aux partenaires ne va pas de soi pour les décideurs, pour qui l'épreuve de la participation comporte un risque, celui de la non-maîtrise des événements et de la perte de pouvoir décisionnel. Le refus d'associer des partenaires extérieurs au comité de pilotage laisse penser qu'il n'y a pas une volonté politique ferme d'entrer dans le programme VADA. L'analyse comparative de trois cas de villes québécoises engagées dans la démarche au Québec¹⁰⁴ rend compte des conditions favorables à la réussite de sa mise en œuvre. « *La représentation diversifiée des acteurs du milieu* » dans la composition du comité de pilotage est un élément déterminant pour la réussite du programme VADA. A Brest, cette « représentation diversifiée », qui doit permettre de croiser les regards et les expertises, est reportée pour le moment sur les 3 comités techniques. Il convient cependant de relativiser l'effet de cette dynamique, au regard des partenaires associés qui sont encore peu nombreux et peu représentatifs. Qui sont ces derniers? Comment se sont déroulés les premiers comités techniques VADA? Quelles ont-été les positionnements et les questionnements soulevés par les différents acteurs?

5-1-3-2-Les comités techniques VADA: une première expérience de concertation entre échanges d'expériences et contestations

L'objectif de ces comités techniques est de recueillir l'expertise, de prendre en compte le vieillissement dans les actions menées, d'échanger, de partager sur la question du vieillissement et d'initier de nouveaux projets¹⁰⁵. Ces instances sont associées à la démarche transversale dont le but est de renforcer les « synergies » entre les différents acteurs d'un milieu, d'un territoire.

¹⁰⁴ Garon S., Paris M., Veil A., Beaulieu M., Laliberté A., (2015), « Villes amies des aînés au Québec, mise en œuvre et conditions d'implantation de trois projets pilotes », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

¹⁰⁵ Eléments du diaporama présenté lors des premiers comités techniques VADA par les techniciens du secteur « Bien vieillir ».

Tableau 5 : Composition des comités techniques VADA

COMITE TECHNIQUE ENJEU 1 : Pour que chacun puisse vivre le plus longtemps possible dans un habitat choisi et adapté.	<u>Directions et services (ville et métropole)</u> Direction de l'action sociale et santé, Direction de l'habitat, Service internet/Multimédia <u>Nouveaux Partenaires :</u> Bailleur social, Conseil départemental, Association pour un habitat alternatif dans l'âge, entreprise de l'économie sociale et solidaire, Laboratoire de sociologie de l'université, association (service de soutien familial)
COMITE TECHNIQUE ENJEU 2 : Pour que chacun puisse vivre pleinement dans la ville.	<u>Directions et services (ville et métropole)</u> : Direction de l'action sociale et santé, Direction transports et déplacements, Service voirie, Direction espaces verts, Direction dynamiques urbaines, Mission handicap et inclusion, Direction aménagement urbain +Agence d'urbanisme de Brest <u>Nouveaux partenaires</u> : Bibus, associations de femmes âgées
COMITE TECHNIQUE ENJEU 3 : Pour que chacun puisse vivre activement sa citoyenneté et entretenir des liens sociaux.	<u>Directions et services (ville et métropole)</u> : Direction de l'action sociale et santé, Direction de la proximité, Direction des sports, Direction de la culture, Service patrimoine, Service vie associative, Service internet/multimédia <u>Nouveaux partenaires</u> : Office des retraités de Brest, Chercheurs en gérontologie de l'Université

5-1-3-2-1-La transversalité et la représentativité questionnées

Les comités techniques VADA sont organisés selon 3 enjeux. Cette organisation est la même que celle qui avait été retenue pour les comités techniques « Bien vieillir ». Dans ces 3 enjeux, on retrouve les thématiques VADA. Les 8 thématiques sont réparties dans les comités, ainsi que les acteurs en fonction des enjeux. Cet agencement interpelle certains nouveaux partenaires présents lors des premiers comités techniques élargis. La question de l'articulation entre les enjeux est soulevée, l'habitat étant par exemple à articuler avec l'environnement urbain (les transports, les commerces). Les trois enjeux et les thématiques étant imbriqués et interdépendants, comment peuvent s'effectuer la rencontre et la collaboration dans une telle répartition ? Ce cloisonnement favorise-t-il la transversalité ? Le problème du cloisonnement des services est également évoqué dans les échanges. *« Comment les services vont-ils réussir à se croiser ? Qu'est-ce qui va permettre une concertation entre les services ? »* **Comité technique enjeu 3.** Les techniciens, à ce sujet, rappellent que l'objectif est que tous les services intègrent la démarche et qu'*« on peut penser que les services se rangent les uns à côté des autres, mais il y a des connexions »* **Comité technique enjeu 3.**

Un autre problème est soulevé par un partenaire universitaire, connaissant bien la démarche VADA, celui de la légitimité et de la représentativité des acteurs associés dans les 3 comités.

« Pourquoi avoir choisi d'associer ces partenaires et pas d'autres ? » **Comité technique enjeu 3.**

Si l'on se réfère au tableau des partenaires éventuels à associer dans la démarche, proposé par le guide français VADA¹⁰⁶, la sélection effectuée par les techniciens du « Bien vieillir » reste timide. En effet, on constate que la municipalité et les techniciens ne se risquent pas encore à convoquer des acteurs avec qui ils n'ont pas l'habitude de travailler. Selon les nouveaux partenaires, de nombreux acteurs sont absents et devraient être convoqués. *« Il faudrait intégrer des personnes qui sont suivies à domicile ou en établissements, des syndicats de retraités, davantage d'associations de retraités. Il n'y a pas beaucoup de partenaires retraités (il n'y en a que 2 sur les 3 comités) »* **comité technique enjeu 3.** On retrouve dans ces comités une représentation des services municipaux assez large, les aînés sont représentés par deux associations dont l'office des retraités de Brest déjà partenaire de la ville. Les syndicats de retraités, ainsi que l'université du temps libre sont absents de cette concertation. Les équipements socio-culturels de quartiers, les associations de familles de personnes âgées, les EHPAD et foyers logements, les services à domicile, les caisses de retraite, les professionnels de la santé, les équipements culturels, les conseils consultatifs de quartiers n'ont pas été convoqués. Les partenaires associés sont plutôt des acteurs déjà très impliqués dans les problématiques du vieillissement et dans les instances de débat public.

5-1-3-2-2-Une mise en visibilité de la démarche

Ces premières réunions ont été aussi l'occasion pour les techniciens d'informer les nouveaux partenaires sur la démarche VADA. On reste encore du point de vue de la municipalité dans un effet d'annonce avec la présentation du programme et d'actions déjà menées qui s'intègrent dans la démarche VADA. Les nouveaux partenaires sont dans l'attente d'une concrétisation de l'entrée dans la démarche participative et transversale, quand les techniciens sont encore dans une étape de mise en visibilité de l'adhésion. Ces derniers évoquent à ce sujet la programmation d'une grande conférence VADA avec la présence d'une figure médiatique (un médecin) pour communiquer sur le programme et la démarche et sensibiliser la population. Cette annonce provoque de vives critiques de la part des nouveaux partenaires très impliqués dans la problématique du vieillissement (ORB, Université). Cette conférence est ainsi qualifiée de « grande messe », de « one man show », et l'on évoque un « grand écart entre le fait de mener une action avec et pour les personnes âgées et cet acte de cérémonie ». De plus, le sujet de la conférence sur le thème de la mémoire, s'apparente davantage à de « la prévention que de

¹⁰⁶ Voir annexe 6

l'adaptation de la société au vieillissement propre au programme VADA » **Comité technique enjeu 3.** Les techniciens sont donc interpellés sur la pertinence d'une telle conférence : « *Qu'est-ce que cette conférence va apporter pour le processus, la démarche VADA ?* », « *Cette conférence ne va pas changer les gens en acteurs !* » **Comité technique enjeu 3.** Le choix d'un médecin n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus pertinent lorsqu'on entend contrecarrer les visions déficitaires de la vieillesse appréhendée au prisme de la dépendance.

*« La mise en visibilité se traduit aussi par la publicisation des actions conduites par les villes sur le site internet et dans la presse, par l'organisation de conférences de presse, la publication de communiqués de presse et l'entretien de relations serrées avec les services de presse. ».*¹⁰⁷

Dans cette phase de mise en visibilité, la ville de Brest avait déjà organisé un temps fort pour la remise officielle de l'adhésion au réseau en présence de P.O Lefebvre, délégué général du réseau francophone VADA. S'ajoutent à cela, des articles dans la presse, ainsi que la réalisation d'un support de communication spécifique VADA (voir annexe 4 et 5). Aujourd'hui, une nouvelle étape a cependant été franchie avec le démarrage d'un diagnostic territorial et la rédaction d'un état des lieux des actions à destination des aînés menées sur la ville de Brest par les différents acteurs publics et privés du milieu (dont les associations). Selon les témoignages que j'ai pu recueillir, les associations, tout comme la collectivité, trouvent un intérêt à ce que leurs actions, qui existaient avant l'adhésion, soient « labellisées VADA » car elles en tirent une plus grande crédibilité et visibilité. Les techniciens sont ainsi dans une logique de communication des actions mises en œuvre sur le territoire. Il est important selon eux de valoriser les actions menées par les acteurs locaux pour permettre à chacun de « savoir ce que fait son voisin », de mettre en lumière des actions qui ne sont pas visibles et de « montrer qu'on ne part pas de rien ».

5-1-3-2-3-La prise en compte de la parole des aînés

Au cours des différents comités techniques, la question de la participation est abordée et les techniciens sont d'accord sur le fait qu'« *on ne peut pas faire l'économie de l'écoute des paroles des personnes âgées. Il faut laisser les personnes décider, les associer au projet* » **Comité technique enjeu 3.** Les techniciens reconnaissent que jusqu'ici, le travail s'est fait en interne sur des actions concrètes sans prendre en compte la parole des aînés. L'exemple de la création d'un

¹⁰⁷Bergeron H. (2014), « Gouverner par les labels. Une comparaison des politiques de l'obésité et de la consommation durable », *Gouvernement et action publique*, n° 3, p. 7-31.

parcours santé est évoqué, où les partenaires et les résidents n'ont pas été associés. Le parcours n'est donc pas vraiment adapté et tout n'a pas été pensé. *« On n'a pas travaillé avec les utilisateurs. Il faut sortir du travail en interne dans les services et du côté institutionnel »* **Comité technique enjeu 3**. Cette remarque rejoint celle faite par une des personnes que j'ai interrogée dans le cadre de mes entretiens : *« Il faut vraiment que l'institution à un moment elle ait un rôle clé, c'est qu'il faut qu'elle laisse faire et ça elle n'aime pas »*. **Entretien 8L (membre d'une association)**.

Certains comités se sont déroulés dans l'échange d'expériences (enjeux 1 et 2), quand d'autres ont été beaucoup plus dans la revendication et la contestation (enjeu 3). Ces premières réunions ont permis de pointer certains écueils. Ils ont également favorisé l'échange d'expériences, de positions et d'expertises des acteurs en présence. Selon L. Blondiaux¹⁰⁸, ces espaces de concertation ont toutes *« les chances de produire des effets souvent indirects »* sur les acteurs, les organisations, les orientations à prendre et même les décisions. Suite aux trois comités techniques, aux questions soulevées et aux critiques émises, les techniciens s'interrogent aujourd'hui sur la pertinence de conserver 3 comités techniques, plutôt qu'un seul. Ils réfléchissent également à l'intégration de nouveaux partenaires. La sélection de nouveaux partenaires induit que des acteurs sont officialisés comme porte-parole, plutôt que d'autres. On ne peut pas cependant convoquer tous les acteurs du milieu sous peine de mettre en péril la concertation. La difficulté va être de faire des choix tout en assurant une représentation suffisamment large. Les techniciens du « bien vieillir », en contactant le réseau francophone pour échanger sur les questions soulevées lors des trois comités techniques et sur la mise en œuvre de l'audit urbain, témoignent d'une volonté d'avancer dans la démarche et d'une prise en compte de la parole des partenaires. Les objectifs des comités techniques restent cependant encore flous pour les nouveaux acteurs associés. Ils ne comprennent pas bien ce qu'on attend d'eux et ne se sentent pas toujours légitimes. *« Nous étions trois de l'association au comité technique, pour parler des mobilités dans la ville. Moi, je ne me sentais pas forcément légitime pour représenter les personnes âgées. On est une toute petite association. On n'est pas représentative ! On fait ce qu'on fait, mais reposer sur nos frères épaules... Je me suis sentie pas « mal » forcément, mais pas légitime ! »* **Entretien 8J (membre d'une association)**.

Les acteurs associatifs sont dans l'attente de la mise en place du diagnostic territorial, avec la prise en compte de la parole des aînés et des habitants. Certains estiment que *« les choses ont l'air*

¹⁰⁸ Blondiaux L. (2007), « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », revue mouvements, n°50, p. 118-129.

d'un petit peu avancer, mais pour l'instant, c'est quelque chose pour nous qui reste un peu flou. En même temps, on peut comprendre, c'est le début de la démarche, mais c'est vrai on attend de voir.» **Entretien 5^E (salariée d'une association).** D'autres pensent que les acteurs de la collectivité *« sont un peu perdus »* et qu'*« il y a un protocole qu'il faut suivre et ils ne le suivent pas et le protocole dit bien, pour ce que j'en sais, il faut recueillir la parole des habitants parce que c'est quand même bien eux qui vivent la ville, ce ne sont pas les experts. »* **Entretien 8L (membre d'une association).**

Les techniciens, quant à eux, reconnaissent qu'ils sont encore dans *« la théorie »* et à la recherche d'une organisation pour permettre l'effectivité d'une transversalité plus large et d'une participation des habitants. Ils doivent inaugurer une autre manière de travailler et faire le deuil d'une démarche (*« Bien vieillir »*) qui avait pourtant déjà bousculé les habitudes, avec la mise en place d'une transversalité des services de la ville.

La municipalité de Brest entre à tâtons dans la démarche, en proposant d'élargir dans un premier temps les comités techniques à de nouveaux partenaires et, ce, de manière progressive, pour ensuite transformer le comité de pilotage. Dans un deuxième temps, il est prévu d'établir un audit technique auprès des professionnels et des bénévoles associatifs, en 2017, ainsi qu'un audit urbain auprès des habitants en 2018. A cet égard, *« Le protocole de Vancouver a pour but d'offrir un cadre méthodologique assez précis visant à aider les villes à réaliser leur audit urbain et à leur donner une marche à suivre »*¹⁰⁹. Toutes les décisions du plan d'action VADA partent de l'audit urbain (analyse des besoins fondée sur le retour d'expériences et le point de vue des aînés). L'enjeu pour une ville amie des aînés est alors de réussir cette phase de diagnostic pour lequel le choix de l'échantillon est déterminant¹¹⁰. Ce diagnostic *« vise à obtenir le portrait le plus fidèle et exhaustif possible des relations entre les aînés et un territoire. L'intérêt est d'accéder à une meilleure compréhension du vécu des aînés sur ce territoire. Il s'agit in fine de mettre en lumière les obstacles territoriaux à un vieillissement actif au sein d'une ville donnée »*¹¹¹.

A Brest, le renouvellement de la pensée politique avait déjà été amorcé dans les domaines de l'aménagement du territoire avec l'obligation de participation des habitants dans les opérations de rénovation des grands ensembles, la mise en place des conseils consultatifs de quartiers (2003), des conseils citoyens dans les quartiers prioritaires (2016) et la proposition de

¹⁰⁹ Lefebvre P.O, Chapon P.M (2014), Guide français des villes amies des aînés, Bonnes pratiques à l'intention des acteurs locaux, Paris, La documentation française.

¹¹⁰ Paris M. et al. (2013), « Le programme « Municipalité amies des aînés au Québec », un modèle pour la France ? », Retraite et société, n°64, P.181-189.

¹¹¹ Guide français des villes amies des aînés.

concertations et d'enquêtes publiques sur certains projets urbains, mais pas dans le secteur du vieillissement. Quels enseignements peut-on tirer de ces dispositifs pour l'organisation de la démarche participative VADA ?

5-2- La participation : un défi à relever pour l'effectivité du programme VADA à Brest

L'organisation des audits VADA reste encore à construire à Brest. Cette étape est au centre de la démarche. *« Sans la réalisation d'un diagnostic social complet, la démarche VADA risque d'échouer. [...] Les consultations menées auprès des aînés afin d'identifier leurs besoins particuliers renforcent l'engagement des membres du comité de pilotage autour d'un but commun clair. »*¹¹². Je n'ai pas pu observer cette étape puisqu'elle n'est envisagée qu'en 2018 à Brest. Cependant, en interrogeant les associations, élus et techniciens, j'ai pu récolter un certain nombre d'informations sur les dispositifs participatifs existants déjà sur Brest et sur les enseignements que les acteurs en ont tirés.

5-2-1-Des expériences de participation à Brest

5-2-1-1-Une organisation et des pratiques en mutation dans les dispositifs participatifs

Les premières expériences de « démocratie participative »¹¹³ ont eu lieu à Brest via les Conseils consultatifs de quartier (CCQ) dès 2003. Ces dispositifs ont été imposés par la loi du 27 juillet 2002, dite loi Vaillant, relative à la démocratie de proximité, dans les communes de plus de 80 000 habitants. A Brest, les conseils consultatifs étaient d'abord organisés en un système de collèges (un collège « associations », un collège « habitants », un collège « personnes qualifiées », un « collège d'élus »), avec un tirage au sort parmi les candidatures pour limiter le nombre de participants. Aujourd'hui, *« tous ceux qui se présentent sont pris, il n'y a pas de sélection »* **Entretien 4D (Technicien service proximité)**. Les collèges sont supprimés, à l'exception de celui des élus. La crainte suscitée par un nombre trop important de participants semble s'être estompée.

¹¹² Garon S., Paris M., Veil A., Beaulieu M., Laliberté A., (2015), « Villes amies des aînés au Québec, mise en œuvre et conditions d'implantation de trois projets pilotes », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale, Presses universitaires de l'université du Québec, Québec.

¹¹³ « *Au fondement de ce mouvement en faveur de la démocratie participative, il y a surtout une réflexion sur les limites avérées du fonctionnement des démocraties représentatives actuelles, quel que soit l'angle sous lequel on les observe. Il y a une interrogation sur la capacité des instances politiques traditionnelles à répondre aux défis lancés par la transformation des sociétés contemporaines* », Loïc Blondiaux.

« La petite nouveauté depuis les dernières élections municipales, c'est qu'on peut aussi rentrer dans les conseils de quartier à tout moment, avant c'était au moment du renouvellement. Il y avait un appel à volontaires, on prenait ceux qui voulaient et à mi-mandat on faisait un renouvellement, donc tous les 3 ans, et en fait s'engager sur 3 ans, il y a des gens qui ne veulent pas, et puis on ne peut pas obliger quelqu'un à rester. Là, on propose que les gens puissent rentrer, je ne sais pas s'il y a un projet qui démarre, s'il a envie de s'atteler à celui-là, venez, venez. Après c'est à nous de faire aimer le train pour qu'il puisse après s'atteler à un deuxième sujet. » **Entretien 4D (Technicien service proximité).**

Avec le temps, les différents dispositifs de participation ont évolué et avec eux les pratiques et les relations entre les différents acteurs en présence.

« On voit bien que les outils évoluent, les pratiques aussi, on a des nouveaux collègues qui ont d'autres façons de faire. Il y a une époque où un technicien il savait ce qui était bon pour les autres donc il n'avait pas besoin de contact avec les habitants, lui-même était habitant et technicien, c'était une époque. Après cela évolue maintenant il y a plein de collègues qui sont partants là-dessus. [...] Nous on voit bien depuis 10 ans les relations avec les services elles ont bien changé. [...] Les habitants ont un regard qui est souvent sur 24 heures et 365 jours par an, tandis que quelqu'un d'un service il n'habite pas là il va aller faire son enquête sur le terrain mais il n'a pas un regard de la pratique, dans le vocabulaire l'expertise d'usage c'est des éléments qu'ils apportent » **Entretien 4D (Technicien service proximité).**

On voit à travers ce témoignage que ces dispositifs ne renforcent pas les positions acquises mais les transforment. La confrontation des visions du monde, la diversité des points de vue, sont autant d'éléments qui contribuent à la reconnaissance d'une expertise citoyenne.

5-2-1-2- Une échelle de participation différente selon les dispositifs.

Ces conseils consultatifs de quartiers restent comme leurs noms l'indiquent consultatifs. Les sujets sont majoritairement proposés par les élus et les services en fonction de leurs priorités, mais de plus en plus de projets sont aussi initiés par les habitants. *« On a pas mal d'initiatives dans le registre de l'animation de quartier, fête de quartier etc. il y a pas mal d'initiatives sur embellir la*

ville, la végétalisation, le fleurissement. » **Entretien 4D (technicien service proximité).** Le conseil consultatif de quartier est selon ce technicien à la fois un lieu d'information, de consultation, de concertation et de développement d'initiatives.

Avec la mise en place des conseils citoyens, sur les quartiers prioritaires de Brest, un autre degré est franchi dans la participation avec la présence des habitants dans les instances de travail de gouvernance du contrat de ville. Cette volonté d'implication des habitants dans les démarches d'amélioration de leur ville dans les quartiers prioritaires et dans les instances de travail de gouvernance, vient de l'état. Ces instances font l'objet d'un financement étatique. Les habitants sont cette fois-ci intégrés dans le processus décisionnel puisqu'ils siègent aux comités exécutifs.

« A Brest sur le comité de pilotage du contrat de ville il y a 5 habitants et sur les comités exécutifs il y en a 2. C'est la grande nouveauté au niveau du contrat de ville, les habitants sont dans toutes les instances » **Entretien 4D (technicien service proximité).**

Contrairement aux conseils consultatifs où l'organisation est laissée à la collectivité, les conseils citoyens doivent suivre un cahier des charges. *« Il y a des périmètres bien définis, il y a 15 pages pour expliquer comment il faut mettre cela en place : un collège habitants, un collège acteurs du quartier, tirage au sort pour la parité, il y a un cahier des charges et donc là il y a une contrepartie financière »* **Entretien 4D (Technicien service proximité).**

Enfin, sur certains projets urbains, les habitants sont invités à donner leur avis lors de concertations ou d'enquêtes publiques. En 2017, une démarche de concertation est engagée par la métropole de Brest sur deux quartiers prioritaires de Brest dans le cadre d'un projet urbain soutenu par l'état, avec un dispositif ouvert à tous et des rencontres sous formes de tables rondes.

« Il y a des réunions publiques qui sont organisées avec des ateliers, l'idée c'est que ce ne soit pas la réunion publique habituelle où on présente le machin, mais c'est aussi des séquences de travail avec des tables rondes pour aller chercher la parole, les propositions les avis des habitants » **Entretien 4D (technicien service proximité).**

5-2-2- Les tensions exprimées dans ces instances de participation

La principale limite exposée par les différentes personnes interrogées qui s'engagent dans ces dispositifs, est celle de la non-représentativité des participants. *« La démocratie participative telle qu'elle est couramment pratiquée, ne conduirait au final qu'à renforcer les positions*

acquises, et ce de différentes manières »¹¹⁴. On retrouve dans les dispositifs participatifs une majorité de personnes à la retraite, peu d'actifs et de jeunes individus.

« On a quand même beaucoup de personnes de plus de 60 ans dans les CCQ. On n'est pas trop mal sur la parité hommes/femmes avec des différences d'un quartier à l'autre, sur St Pierre il y avait que 25% de femmes alors que sur St Marc on dépassait les 50%, en général on n'est pas trop mal dans la représentation après il faudrait regarder par exemple les groupes de travail où le sujet est la voirie, on va retrouver plus des hommes alors sur le fleurissement, la vie sociale, ce sera plutôt des femmes. Sur St Pierre ils ont mis en place, justement comme c'était une question un peu prégnante chez eux, un groupe femmes. [...] La difficulté après, c'est que les membres du CCQ ne sont pas représentatifs : on a peu de jeunes ou pas de jeunes, peu d'actifs ou de familles avec des jeunes enfants, on est sur des horaires, ce n'est pas simple. [...] Ce qu'on constate quand même, c'est qu'une bonne partie avait déjà eu des activités associatives, syndicales, politiques. Il y a peu de gens qui n'avaient jamais rien fait. » **Entretien 4D (technicien service proximité).**

Concernant la représentativité dans les conseils citoyens, les mêmes problèmes se retrouvent, même si le profil des habitants est plus diversifié.

« On a un autre profil d'habitants mais on n'a pas beaucoup de jeunes non plus. On est dans des tranches d'âges plus de 40 ans, large. Il y a une tranche d'âge qu'on n'atteint pas, les jeunes, on peut comprendre, on en a eu à certains moments mais ils sont ici à Brest, après ils font leurs études ailleurs ou ils trouvent du boulot, donc cela bouge et puis quelqu'un qui a 55 ans, qui est propriétaire, qui a un plan de financement de quartier depuis un moment il va avoir des envies. » **Entretien 4D (technicien service proximité).**

Les individus investis dans ces instances sont aussi fortement engagés dans la vie communautaire, on parle à cet égard de continuité biographique dans l'engagement¹¹⁵.

« Quand on participe, on est quand même des gens un peu différents du tout-venant parce qu'on s'est déjà engagé, on est déjà militantes, alors ça biaise quand même le regard. Il ne faut pas se contenter que de ça, bien sûr que c'est intéressant pour entraîner, pour donner un avis, débroussailler. Les militantes, on a une force que n'ont pas tous les gens, on a l'habitude de

¹¹⁴ Blondiaux L. (2007), « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », revue mouvements, n°50, p. 118-129.

¹¹⁵ Guillemard A-M., « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après », *Gérontologie et société* 2002/3 (n° 102), p. 53-66.

participer à des réunions, on parle plus, on est plus régulière parce que nous, on s'engage et on est capable de s'engager, on s'oblige. Il faut combiner ceux qui s'engagent et les autres. » Entretien 8L (membre d'une association). « Dans les CCQ, comme en politique, il y a les gens installés, toujours les mêmes » Entretien 6H (membre d'une association).

A propos de la mise en œuvre de la représentativité dans la participation, les élues expriment les mêmes difficultés.

« La participation, c'est la priorité dans le projet et là franchement je ne sais pas où on en est. Parce qu'on a eu le label il y a quelques mois, là je pense que du coup c'est le comité de pilotage, il faut qu'on se donne une méthode pour avancer sur ces questions-là. A Brest et sur d'autres sujets on n'a jamais trop réussi ces réunions dites publiques, on retrouve toujours les mêmes personnes, soit des personnes qui sont directement intéressées juste à ce moment-là et après on va les perdre de vue, ou des personnes pour dire tout le mal qu'elles pensent de la politique du Maire. » Entretien 1A (élue).

On comprend aussi à partir de ce témoignage que cette nouvelle forme de gouvernance par la concertation expose les élus et techniciens aux critiques et aux contestations. Une autre élue s'aligne sur cette constatation. Elle ajoute que la construction avec les habitants reste malgré tout une priorité, même si sa concrétisation prendra beaucoup plus de temps que lorsque les choses étaient pensées par les élus et les techniciens.

« C'est important d'être sur du diagnostic, après on a toujours l'impression que c'est beaucoup de temps, qu'on aimerait plus être dans l'opérationnel tout de suite, après il y a énormément de choses qui continuent à être travaillées, et on ne fait pas rien en attendant que ça soit fait. On construit avec les habitants. On est sur cette méthode-là, c'est jamais évident, que ce soit sur l'urbanisme, sur ville amie des aînés parce qu'en fait on va se retrouver avec ...grosso modo... il y a les populations qui sont très éloignées, qui ont du mal à vieillir et puis après, on a les populations qui sont très militantes qui ne sont pas contentes de ce qui se passe, qui aimeraient que ça soit beaucoup plus, il faut qu'on soit sur quelque chose de central si on veut bien évaluer quel est le besoin des personnes et ça c'est plutôt avec les personnes qui sont dans le quotidien, qui vont être franches sur ce qu'elles vivent, au niveau des déplacements, sur leur habitat, sur leur vieillissement et après avec les personnes les plus militantes, c'est intéressant parce qu'on peut travailler sur 15 ans. Il faut leur dire qu'on travaille sur 15 ans, toujours. Ce sera long parce qu'il ne faut pas partir du besoin que nous on pressent, mais plutôt des besoins des gens. » Entretien 2 (élue).

« Maintenant on fait ensemble les choses, on ne fait plus pour les gens on fait avec ! On se rend bien compte que les experts avec leurs idées d'expert ça ne marche pas ! Et puis ça ne coûte pas plus cher, ça demande un peu plus de temps, mais ça ne coûte pas forcément plus cher. Parce que les gens sont des petits experts en miniature, ils sont experts de leur pré carré peut-être mais ils sont experts de ça ! » **Entretien 8L (membre d'une association).**

Certains sont assez satisfaits des conseils consultatifs de quartiers, ils trouvent que ce sont des lieux d'écoute et d'échange entre l'habitant et le politique. D'autres considèrent ces instances comme des « *chambres d'enregistrement des décisions prises* », « *un miroir aux alouettes* », un lieu de « *reproduction des inégalités sociales et de genre* », où l'on retrouve toujours les mêmes personnes, ou encore « *un alibi pour dire qu'on a demandé aux habitants* ». La principale critique réside dans le peu de marge de manœuvre qui est laissée aux habitants dans les choix qui sont retenus à l'issue des consultations ou des concertations, et le manque d'explications de la part des élus ou des techniciens chargés de mettre en œuvre ces concertations.

« Ce qu'on a parfois du mal à faire c'est expliquer pourquoi on retient ça et pourquoi on ne retient pas. C'est là que ça coince, ce n'est pas seulement que leur point de vue ne soit pas pris en compte, c'est qu'on n'explique pas toujours pourquoi. On essaie d'être attentifs à cela, d'expliquer comment cela fonctionne. Moi je trouve qu'une bonne partie c'est de la pédagogie, (...), on explique ils comprennent et après on peut avancer ensemble. » **Entretien 4D (technicien service proximité).**

« Les habitants ne croient plus au père Noël, je pense que les municipaux ont peur de se transformer en père Noël, qu'on leur demande je veux ceci, je veux cela. Mais les gens ne sont pas idiots, ils savent bien qu'il y a un budget, il faut faire confiance au bon sens des gens. » **Entretien 8L (membre d'une association).**

A travers certains témoignages, on retrouve l'idée que la démocratie participative peut être une forme de « *manipulation* », où la part d'initiative laissée aux pratiquants est réduite et la marge de manœuvre limitée. Elle est ainsi considérée comme un « *trompe l'œil* » où l'articulation participation et décision est très rarement pensée¹¹⁶. Le risque de renforcement des inégalités sociales est aussi évoqué puisqu'on y retrouve « *toujours les mêmes personnes* », des citoyens intéressés, informés et souvent organisés sous une forme associative. A ce sujet Loïc

¹¹⁶Blondiaux L. (2007), « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », revue mouvements, n°50, p. 118-129.

Blondiaux pense qu'il y a « *un enjeu fondamental, qui va au-delà de la simple recherche de représentativité statistique. Si les droits d'entrée dans les dispositifs de participation sont trop forts, si leurs modes de fonctionnement ne font que singer ceux des assemblées politiques classiques, si la question des absents n'est jamais posée, comment penser dès lors qu'ils puissent contribuer à changer la donne politique ?* ». Comment permettre une plus grande mixité dans ces instances de participation en donnant une place à ces absents ?

5-2-3-Des perspectives d'améliorations

L'argument de l'existence d'une « volonté politique » est avancé comme condition de la réussite de ces consultations et concertations, ainsi que celui de l'organisation et de l'animation.

« Il y a ceux qui impliquent vraiment les gens concernés, qui en tiennent vraiment compte, qui osent le faire. Et puis, il y en a d'autres pour qui le participatif, c'est dire la couleur du tram, il ne faut pas se leurrer [...]. Il y a possibilité de favoriser la réflexion des gens, des tables rondes à 8 personnes où chacun donne son avis c'est peut-être plus riche, parce que les grands raouts avec le maire, c'est vrai que le maire après, il se transforme en distributeur de places de parking. C'est un écueil, mais on peut peut-être le contourner. » **Entretien 6H (membre d'une association).**

Des solutions sont déjà recherchées par le service de proximité et les personnes chargées de la mise en œuvre des dispositifs participatifs, pour toucher d'autres publics (familles, jeunes, personnes éloignées du débat politique, populations défavorisées) et recueillir d'autres points de vue.

« On a tenté, on tente, on essaie de faire évoluer cela en utilisant les outils numériques. On est en lien avec les services jeunesse de la collectivité pour voir comment éventuellement ils peuvent eux aussi travailler avec les jeunes sur des sujets pour avoir des points de vue différents » **Entretien 4D, technicien (service proximité).**

Les horaires des réunions ont été parfois modifiés pour permettre par exemple aux familles de se déplacer. Les techniciens de la proximité se rapprochent d'autres acteurs sur le terrain comme les équipements de quartiers, les services jeunesse de la collectivité. D'autres formes de réunions sont mises en œuvre pour toucher d'autres publics (ballades citoyennes, rencontres au pied des immeubles).

Loïc Blondiaux explique, en référence aux expériences latino-américaine de budget participatif, qu'il est possible de faire évoluer ces dispositifs participatifs : *« Encore faut-il s'en donner les moyens. Cela passe par un effort de communication systématique envers les populations les plus éloignées de la sphère politique; par des incitations sélectives à la participation; par une recherche constante de représentativité; par un aménagement des lieux, des horaires et des conditions de réunions; par l'acceptation de formes d'interventions diverses. C'est à ce prix qu'il est possible d'éviter la reproduction des rapports de force. »*¹¹⁷

A Brest, l'expérience de ces dispositifs participatifs peut permettre de tirer un certain nombre d'enseignements et de mieux saisir les limites et les enjeux de la participation. Les professionnels du service de la proximité et du secteur « Bien vieillir » se sont rapprochés depuis la mise en place des comités techniques et des échanges d'expériences sur les modèles de participation sont effectivement en cours. Notons également que quarante agents de la collectivité ont été formés pour animer les concertations sur le projet de renouvellement urbain, dont la chargée de mission VADA. Un temps de formation est également programmé auprès du réseau VADA pour la chargée de mission. La programmation de l'audit urbain VADA vient s'ajouter à d'autres formes de concertations sur le territoire. Si la possibilité d'intégrer la problématique du vieillissement dans les concertations de renouvellement urbain qui viennent de commencer a été évoquée, la multiplication de ces instances participatives ne risque-t-elle pas cependant de brouiller les pistes et de compliquer la mise en œuvre de l'audit urbain VADA?

¹¹⁷ Blondiaux L. (2007), « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », revue mouvements, n°50, p. 118-129.

Conclusion

La promotion de l'approche territoriale du vieillissement arrive à un moment de remise en question de la politique de la vieillesse centrée sur la question de la perte d'autonomie et des charges qu'elle induit¹¹⁸. Ainsi, la prise en charge médico-sociale propre à la perte d'autonomie ne peut plus être la seule référence en matière de politique de vieillesse. Plus qu'un simple changement de vocabulaire, c'est une « *approche globale de la personne retraitée dans son parcours de vie, son environnement familial et social* »¹¹⁹ qu'il convient de développer, si l'on veut mettre à distance les catégorisations (3^{ème} et 4^{ème} âges, retraités, seniors) dont la vieillesse fait l'objet. « *Aujourd'hui, la politique sociale vieillesse entérine le fait que la vieillesse n'est pas une tranche d'âge unitaire, mais une succession de phases aux frontières floues et aux contenus multiformes* »¹²⁰.

Dans ce contexte, la municipalité de Brest s'est engagée dans une approche globale des vieillissements en adhérant au programme VADA en 2016. Mon travail de recherche a porté sur l'analyse de la traduction concrète de cette adhésion et sur le positionnement des différents acteurs (associatifs, politiques et techniques) qui sont impliqués dans la démarche. Au moment où j'ai réalisé mon étude, la ville de Brest était au tout début de l'étape diagnostic de la démarche. J'ai pu cependant, à partir de mes entretiens et de mes observations, dégager un certain nombre de conclusions.

L'inscription de la ville de Brest dans la démarche VADA illustre le changement de regard que portent les élus et les professionnels chargés de la mise en œuvre de la politique gériatrique sur le vieillissement des populations et indique un désir de renouvellement de la manière de penser l'action publique dans ce champ. Toutefois, il nous est apparu qu'un certain nombre d'éléments ralentit l'entrée dans la démarche VADA. Nous avons pu constater les difficultés des élus et des professionnels à s'approprier la démarche participative, préconisée par le programme VADA, qui doit s'appuyer sur une évaluation des besoins des aînés à laquelle ces derniers participent. Par ailleurs, le fait d'associer des partenaires non-institutionnels à la démarche semble générer des inquiétudes chez les élus et les professionnels. Ainsi, la municipalité reste

¹¹⁸ Argoud D., Chazelle M. (2011), « Politique territoriale de la vieillesse. L'exemple du CLIC du Diois(Drôme) », *Le sociographe*, n° 35, p.33-43.

¹¹⁹ Gucher C. (2015), « Des vieux sur la place, quelle place pour les vieux ? », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale*, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

¹²⁰ Puijalon B., Trincas J. (2014), « L'injonction normative au bien vieillir », 2014, in Mallon I., Hummel C., Caradec V., *Vieillesse et vieillissement, regards sociologiques*, Rennes, PUR, pp. 61-72.

dans un entre deux : entre la démarche « bien vieillir », mise en place dès 2011 à Brest et la démarche VADA. La première est mise en œuvre par les professionnels et est axée sur des actions de prévention de l'isolement social, de solidarité et d'utilité sociale. La seconde doit être co-construite avec la population et les aînés et privilégie le vivre ensemble et la non-discrimination. Concernant l'organisation de la gouvernance, la composition du comité de pilotage, qui oublie d'associer les partenaires du milieu, ne favorise pas « *une vision commune sur la démarche villes amies des aînés* ». Si les comités techniques se sont ouverts en mai 2017 aux acteurs du milieu, ces derniers restent peu nombreux et loin d'être en adéquation avec la représentativité préconisée dans le protocole VADA. Les techniciens sont encore largement dans une démarche de mise en visibilité du programme. Cette situation ne favorise pas la confiance des nouveaux partenaires qui doutent de l'effectivité d'un changement de culture de l'action publique vers la concertation et la codécision. Le contexte de restriction budgétaire et l'absence de financement par l'état constituent aussi des freins à la mise en œuvre du protocole VADA et notamment de l'audit urbain qui permettrait de définir les axes prioritaires des actions à mener.

Le risque supposé de normaliser les actions innovantes des acteurs associatifs a été difficile à vérifier. On peut cependant affirmer que la mise en œuvre du programme VADA peut renforcer les coopérations, créer des liens entre les différents acteurs d'une ville et transformer les pratiques des uns et des autres. Nous avons observé cet effet à l'issue des premiers comités techniques VADA. En effet, la mise en œuvre d'une telle démarche demande du temps, de l'investissement et du travail supplémentaire pour tous les acteurs. De plus, une relation d'interdépendance est avérée entre les différents acteurs. D'un côté, les élus et les techniciens sollicitent les expertises des associations, ainsi que leur participation à la mise en œuvre de la démarche. De l'autre, les associations attendent beaucoup de cette adhésion.

Enfin, des effets de levier existent pour permettre l'effectivité de l'entrée dans la démarche VADA. Un premier pas a été franchi avec des expériences de décroisement entre le service de l'action sociale chargé de la mise en œuvre de la politique gérontologique et les services mettant en place d'autres politiques locales (habitat, transport, aménagement urbain, culture, etc.). Elles ont été initiées au moment des premiers comités techniques « Bien vieillir », bien avant l'adhésion au programme VADA. La mobilisation des techniciens du secteur « bien vieillir » et leurs nombreux échanges avec le réseau francophone VADA indiquent une réelle motivation et un investissement certain dans la démarche. L'expertise, en ce qui concerne la démocratie participative est également présente à Brest sous la forme des conseils consultatifs de

quartier et des conseils citoyens. Ces derniers constituent autant de modèles qui peuvent être mobilisés par les professionnels pour la mise en œuvre de l'audit urbain.

Grâce à cette étude, j'ai pu saisir les enjeux de l'adaptation de la société aux vieillissements en milieu urbain, à travers la mise en œuvre du programme international VADA. Le pari d'un tel programme, s'il est de répondre au défi du contexte inédit de vieillissement de la population, est aussi celui d'un changement de gouvernance, par la modification de l'approche traditionnelle descendante (top down), où les fournisseurs de service déterminaient à la fois les besoins et la façon d'y répondre. Toutefois, pour ce faire, *« il serait intéressant que le gouvernement agisse comme un soutien à ces démarches sans tenter de s'approprier le dispositif. Le plus grand défi tient cependant à la réussite d'un changement de paradigme en plaçant l'ainé et non l'hôpital au centre de la réflexion, ainsi qu'à la suppression des politiques sectorielles au profit d'une ambitieuse réflexion globale. VADA ne constitue jamais qu'un outil parmi d'autres pour faciliter le changement de paradigme. »*¹²¹

La ville de Brest est bien entrée dans la phase de diagnostic de la démarche VADA. Il lui reste à construire l'audit urbain avec la participation des aînés. Comment réussir à ne pas trop institutionnaliser la démarche participative? Il s'agit pour la municipalité de donner des lignes directrices tout en permettant à chacun au niveau local d'apporter sa créativité. Il s'agit de ne pas tuer l'*empowerment*, mais de favoriser la rencontre des expertises politiques, techniques et citoyennes, ainsi que l'émergence d'innovations. Comment permettre le dépassement des logiques gestionnaires des politiques publiques et la construction d'un véritable pouvoir citoyen ? La difficulté va donc être de faire coïncider deux logiques antinomiques. En effet, la démarche VADA prône la prise en compte du vécu de la population vieillissante autour d'actions largement intersectorielles, tandis que l'organisation des politiques publiques (circuits administratifs, lignes budgétaires, population cible et secteur d'intervention avec des équipements, des services et des professionnels spécialisés) est centrée sur une logique sectorielle qui exclut plus qu'elle ne rassemble¹²². La ville de Brest montre, par son investissement, un réel souci d'évoluer dans le sens d'une démarche participative, transversale et d'un changement de gouvernance. Il reste maintenant à transformer les pratiques pour relever le défi d'une société pour tous les âges.

¹²¹ Paris M. et al. (2013), « Le programme « Municipalité amies des aînés au Québec », un modèle pour la France ? », *Retraite et société*, n°64, P.181-189.

¹²² Argoud D. (2015), « Territoires et vieillissement, la difficile constitution d'un espace politique autonome », in Bresson M., Colomb F. et Gaspar J.F., *les territoires vécus de l'intervention sociale, le regard sociologique*, PU du septentrion.

Bibliographie

Abrioux F. (2010), « Les relations entre associations et collectivités : vers quel avenir ? Introduction », *Management & Avenir*, n° 40, p. 186-204.

Argoud D. (1998), Politique de la vieillesse et décentralisation, les enjeux d'une mutation, pratiques du champ social, érès.

Argoud D. (2001), « Citoyenneté des séniors et politiques locales », in Legrand Monique, Noyer Marie-Pierre, La retraite citoyenne, Séniors et citoyens en l'an 2000, 5^{ème} forum des aînés Nancy-ONPA, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

Argoud D. (2004), Prévenir l'isolement des personnes âgées, voisiner au grand âge, Dunod, Paris.

Argoud D., Chazelle M. (2011), « Politique territoriale de la vieillesse. L'exemple du CLIC du Diois(Drôme) », *Le sociographe*, n° 35, p.33-43.

Argoud D. (2015), «territoires et vieillesse, la difficile contribution d'un espace politique autonome », in Bresson M., Colomb F., Gaspar J.F, Les territoires vécus de l'intervention sociale, Le regard sociologique, Presses universitaires du septentrion, Villeneuve d'Ascq, p.59-69.

Argoud D. (2015), « Les territoires vécus de l'intervention sociale », le regard sociologique, Presses Universitaires du Septentrion.

Bergeron H. *et al.* (2014), « Gouverner par les labels. Une comparaison des politiques de l'obésité et de la consommation durable », *Gouvernement et action publique*, n° 3, p. 7-31.

Bernard E. (2015), « Politique de la France concernant les personnes âgées dites « dépendantes » », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale , Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

Billé M., Martz D. (2010), La tyrannie du « Bien Vieillir », Editions le bord de l'eau, Paris.

Blondiaux L. (2007), « La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique », revue mouvements, n°50, p. 118-129.

Charpentier M., Queniard A., « Au-delà de la vieillesse, pratiques et sens de l'engagement des femmes aînées au Québec », *Gérontologie et société*, N°120, p : 187-202.

De Beauvoir S. (1970), *la vieillesse*, Paris, Gallimard.

Ennuyer B. (2011), « A quel âge est-on vieux ? » La catégorisation des âges : ségrégation sociale et réification des individus, *Gérontologie et société*, n°138, P.127-142.

Ennuyer B. (2015), « Politique de la France concernant les personnes âgées dites dépendantes », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., Droits de vieillir et

citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale, Québec, presses universitaires de l'université du Québec.

Epstein R. (2015), « La gouvernance territoriale : une affaire d'État La dimension verticale de la construction de l'action collective dans les territoires », *L'Année sociologique* 2015, Vol. 6, p. 457-482.

Foucart J. (2003), « La vieillesse : une construction social », *Pensée plurielle*, n° 6, p. 7-18.

Fourdrignier M. (2010), « Dynamiques associatives et transformations des territoires », *Management & Avenir*, n° 40, p. 296-312.

Garon S., Paris M., Veil A., Beaulieu M., Laliberté A., (2015), « Villes amies des aînés au Québec, mise en œuvre et conditions d'implantation de trois projets pilotes », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale, Presses universitaires de l'université du Québec, Québec.

Gucher C. (2015), « Des vieux sur la place, quelle place pour les vieux ? », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

Guillemard A.M. (2002), « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après », *Gérontologie et société*, n° 102, p. 53-66.

Guillemard A.M. (2010), *Les défis du vieillissement. Age, emploi, retraite, perspectives internationales*, Armand Colin, coll. « U Sociologie », 358 p.

Guillemard A.M., Viriot Durandal J.P. (2015), « âge, citoyenneté et politiques du vieillissement », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

Guillemard A.M (2014), « Dynamiques des politiques de la vieillesse en France depuis 1945 », in Hummel C., Mallon I., Caradec V., Vieillesse et vieillissements regards sociologiques, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Laroque P. (1962), Politique de la vieillesse: rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse, La documentation française, Paris.

Leca J. (1989), « Réflexions sur la participation politique des citoyens en France », in MENY Y. (ed), *Idéologies, partis politiques et groupes sociaux*, FNSP, p. 127-158. Citation p. 130, Paris.

Lefebvre P.O, Chapon P.M (2014), Guide français des villes amies des aînés, Bonnes pratiques à l'intention des acteurs locaux, La documentation française, Paris.

Legrand M. (2001), La retraite : une révolution silencieuse, pratiques du champ social, Toulouse, érès.

Legrand M. (2001), « introduction », in Legrand M., Noyer Marie-Pierre, La retraite citoyenne, Séniors et citoyens en l'an 2000, 5^{ème} forum des aînés Nancy-ONPA, Presses Universitaires de Nancy.

- Mazuy M., Barbieri M., Breton D., d'Albis H. (2015), « l'évolution démographique récente de la France et ses tendances depuis 70 ans », [PDF], site internet <https://www.ined.fr>.
- Nez H. (2011), « Nature et légitimités des savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif. Une enquête ethnographique à Paris », *Sociologie*, Vol. 2, p. 387-404.
- Membrado M. (1998), Processus de vieillissement et secondarité, « la ville des vieux, recherche sur une cité à humaniser », coordonné par J. Yerpez, éditions de l'Aube.
- Paris M. et al. (2013), « Le programme « Municipalité amies des aînés au Québec », un modèle pour la France ? », *Retraite et société*, n°64, P.181-189.
- Pennec S., Le Borgne-Uguen F. (2016), "Ages-Friendly Cities in France: between local dynamics and segmented old age policy", in *Age-Friendly Cities in International Comparison: Political Lessons, Scientific Avenues and Democratic Issues*, Moulaert T. & S. Garon (dir.), Springer, International Perspectives on Aging, edited by J. Powell and S. Chen, p. 191-212.
- Petit M. (2016), Les retraités : cette richesse pour la France, L'Harmattan.
- Petitot C. et al. (2010), « Vers des environnements-amis des aînés », *Gérontologie et société*, n° 132, p. 229-242.
- Pugeault S. (2009), « Les relations contractuelles entre collectivités territoriales et associations exerçant une mission d'intérêt général », in Dreyfus J.-D., Groud H., Pugeault S., *Associations et collectivités, les liaisons dangereuses*, L'Harmattan, Paris.
- Puijalon B., Trincaz J. (2014), « L'injonction normative au bien vieillir », 2014, in Mallon I., Hummel C., Caradec V., *Vieillesse et vieillissement, regards sociologiques*, PUR, pp. 61-72, Rennes.
- Raymond E., Sévigny A., Levasseur M., Ferreira de Almeida M. et Villaverde Cabral M. (2015), « Participation sociale des aînés entre définitions, actions et pouvoirs », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale*, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.
- Rochman J., Tremblay D.G. (2010), « Services et seniors : l'impact du programme mada sur le développement des services municipaux communautaires et privés au Québec », *Gérontologie et société*, n°135, p. 285-339.
- Trincaz J. (1998), Les fondements imaginaires de la vieillesse dans la pensée occidentale. In: *L'Homme*, tome 38 n°147, Alliance, rites et mythes. pp. 167-189.
- Trincaz J., Puijalon B. (2014), « L'injonction normative au bien vieillir », in Mallon I., Hummel C., Caradec V., *Vieillesse et vieillissement, Logiques sociales*, pp. 61-72.
- Viriot-Durandal J.P., Pihet C., Chapon P.M. (2012), « introduction », *Les défis territoriaux face au vieillissement*, Paris, la documentation française.

Viriot-Durandal J.P. (2003), *Le pouvoir gris, Sociologie des groupes de pression de retraités, le lien social*, PUF, Paris, p.97-139.

Viriot Durandal J.P., Guthleben G. (2002), « Le pouvoir d'être vieux. Empowerment et police des âges », *gérontologie et société*, n° 102, p. 237-252.

Walker A. (2015), « Vieillissement actif, citoyenneté et inclusion », in Viriot Durandal J.P., Raymond E., Moulaert T., Charpentier M., *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés, pour une perspective internationale*, Québec, Presses universitaires de l'université du Québec.

Glossaire

ABS	Analyse des besoins sociaux
ADEUPa	Agence d'urbanisme du pays de Brest
AGGIR	Autonomie Gérontologique Groupe Iso-Ressources
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
ARS	Agence régionale de la santé
ASPA	Allocation solidarité aux personnes âgées
ASV	Adaptation de la société au vieillissement
BMO	Brest métropole océane
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCQ	Conseil consultatif de quartier
CDCA	Conseils départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
CHRU	Centre hospitalier régional universitaire
CLIC	Centre local d'information et de coordination
CODERPA	Comité départemental des retraités et personnes âgées
EHPAD	Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des nations unies
ORB	Office des retraités de Brest
RFVAA	Réseau francophone des villes amies des aînés
VADA/VAA	Villes amies des aînés

TABLE DES MATIERES

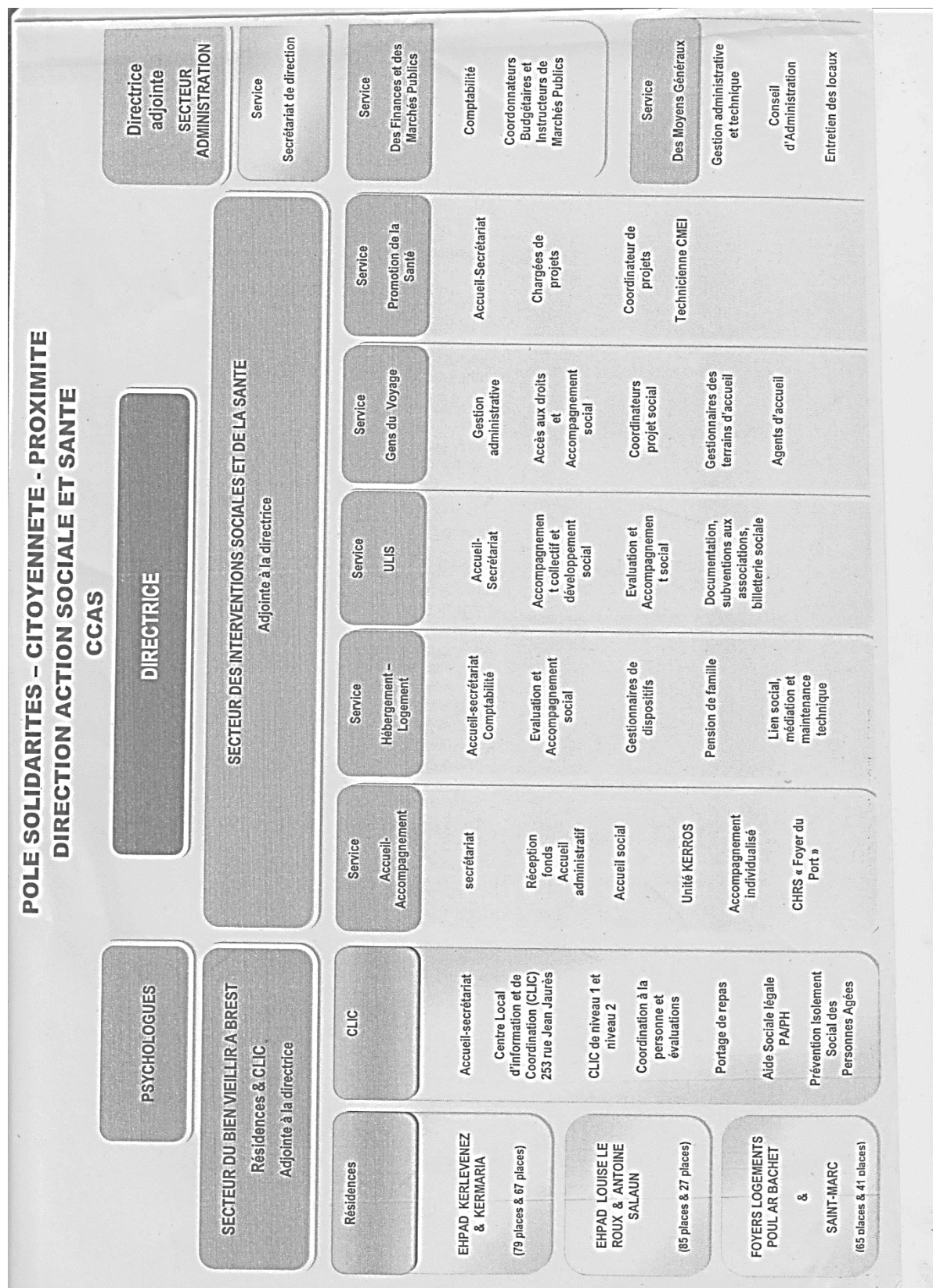
Introduction	1
1- Une évolution dans la manière de problématiser l'avancée en âge	5
1-1- Un vieillissement démographique qui inquiète : naissance d'une vision déficitaire de la vieillesse	5
1-2- Une vision négative du vieillissement qui perdure avec l'apparition des premières politiques de la vieillesse	6
1-2-1- D'une gestion de la vieillesse par la retraite aux premières politiques de la vieillesse	6
1-2-2- Le changement de regard sur le vieillissement et son impact sur les politiques publiques ..	8
1-3- Une vision dichotomique du vieillissement entre dépendance et « bien vieillir »	9
1-3-1- La dépendance au cœur de la politique de vieillesse	9
1-3-2- Le plan « bien vieillir » et le label « bien vieillir, vivre ensemble » sous le prisme du vieillissement actif	10
2- La démarche VADA : une prise en compte des territoires vécus et une co-construction des politiques de la vieillesse	13
2-1- Les fondements du programme VADA : l'idée d'une société pour tous les âges	13
2-1-1- Un programme né d'une réflexion internationale sur le vieillissement	14
2-1-2- Un programme qui s'appuie sur une méthode inspirée du protocole de Vancouver, basée sur la participation citoyenne	14
2-2- L'adhésion à la démarche VADA : un engagement dans une dynamique partenariale et participative et une promotion de la lutte contre l'âgisme, du vieillissement actif et de l'empowerment.	19
2-2-1- La lutte contre l'âgisme	19
2-2-2- La transversalité et la participation des habitants	20
2-2-3- Les concepts de vieillissement actif et d'empowerment	21
3- L'application du programme VADA à Brest au moment de l'entrée dans la démarche : effectivité ou simple effet d'annonce ?	23
3-1- La difficulté de remettre en question les logiques des politiques publiques en favorisant une forme de gouvernance participative dans un contexte de restriction budgétaire	24
3-2- La réalisation d'un état des lieux des actions favorisant la participation sociale des aînés dans le cadre de mon stage	25
3-3- Recueil des données : recherche documentaire, observation participante et entretiens	27
4- Les conditions d'émergence de l'inscription de la ville de Brest dans la démarche VADA	31
4-1- Portrait territorial : une ville qui change et une population qui vieillit	31
4-1-1- Les plus de 60 ans à Brest : un vieillissement moins rapide mais des disparités dans les quartiers	32
4-1-2- Des revenus supérieurs à ceux de l'ensemble de la population pour la tranche des 60-75 ans	36

4-1-3-Un fort engagement des habitants dans le milieu associatif	37
4-2-Le tissu associatif brestois, terreau d'initiatives dans le champ gérontologie	38
4-2-1- Les associations : des acteurs majeurs de la vie sociale et économique	38
4-2-1-1-Un espace de proximité et d'innovation.....	39
4-2-1-2-L'engagement associatif et les raisons de l'engagement	40
4-2-1-3 La reconnaissance et la valorisation des actions associatives par la municipalité de Brest	43
4-2-2-La place de l'office des retraités de Brest	45
4-2-2-1-Une association née d'une volonté politique	45
4-2-2-2-Une collaboration sous le signe de l'harmonisation et de la concertation	47
4-2-2-3- L'exemple d'un réseau de bénévoles accompagnant des personnes âgées isolées : une collaboration qui modifie le rapport aux acteurs.....	50
4-3- L'inscription de la politique de la vieillesse de la ville de Brest dans les objectifs « bien vieillir »	53
4-3-1- Une politique d'abord axée sur la gestion de la dépendance et la prévention de l'isolement	53
4-3-2- Une démarche « Bien vieillir » qui rejoint les orientations du 4ème schéma départemental et de la loi ASV	55
4-3-3-La naissance d'un secteur et de la démarche « bien vieillir » : une politique axée sur la prévention et l'anticipation née de l'initiative des techniciens de l'action sociale	56
4-3-4-Une démarche anticipant partiellement VADA : concertations en interne et études de terrain sur le vieillissement	59
4-3-4-1- Le comité de pilotage du secteur « bien vieillir » et les comités techniques : une première expérience de transversalité	59
4-3-4-1-1-Le comité de pilotage	60
4-3-4-1-2-Les comités techniques et le rôle des élus et des techniciens	61
4-3-4-2-La réalisation d'enquêtes pour mieux connaître les besoins des aînés sur le territoire	64
5- L'adhésion de la ville de Brest au réseau francophone : une démarche à conquérir	69
5-1- La phase d'inclusion dans la démarche VADA.....	71
5-1-1- Une adhésion attendue, mais controversée	71
5-1-1-1-La démarche VADA d'abord associée à une labélisation	71
5-1-1-2-La concrétisation de l'adhésion.....	72
5-1-2-Un pilotage politique dispersé et une absence de financement qui peuvent constituer un frein	74
5-1-3-Une démarche dans la démarche.....	78
5-1-3-1-La mise en place d'un comité de pilotage restreint et de comités techniques élargis ..	79
5-1-3-2-Les comités techniques VADA : une première expérience de concertation entre échanges d'expériences et contestations	80

5-1-3-2-1-La transversalité et la représentativité questionnées.....	81
5-1-3-2-2-Une mise en visibilité de la démarche	82
5-1-3-2-3-La prise en compte de la parole des aînés.....	83
5-2- La participation : un défi à relever pour l’effectivité du programme VADA à Brest.....	86
5-2-1-Des expériences de participation à Brest.....	86
5-2-1-1-Une organisation et des pratiques en mutation dans les dispositifs participatifs	86
5-2-1-2- Une échelle de participation différente selon les dispositifs.....	87
5-2-2- Les tensions exprimées dans ces instances de participation	88
5-2-3-Des perspectives d’améliorations	92
Conclusion.....	94
Bibliographie.....	97
Glossaire.....	101
Annexes.....	105
Annexe 1 : organigramme de l’action sociale à Brest	105
Annexe 2 : Etat des lieux (mission de stage)	106
Annexe 3 : Procès-verbal du conseil municipal du 17/05/2015, entérinant l’adhésion au programme VADA	135
Annexe 4 : Document Presse adhésion VADA	138
Annexe 5 : Invitation à la rencontre organisée à l’occasion de l’adhésion de Brest au réseau VADA	139
Annexe 6 : Tableau des partenaires à associer (Guides français Villes Amies des Aînés)	140
Annexe 7 : Ensemble des données recueillies pour la recherche action. Cette annexe constitue un volume à part du mémoire.....	142
-Guides d’entretiens	142
-Entretiens.....	142
-Restitutions des échanges entre les différents acteurs lors des premiers comités techniques VADA	142
Note de synthèse	143

Annexes

Annexe 1 : organigramme de l'action sociale à Brest





BREST VILLE AMIE DES AINES

Recensement d'actions locales (mai 2017)

La ville de Brest a adhéré au réseau francophone « Villes amies des aînés », en décembre 2015. Cette adhésion marque une volonté politique d'adapter la ville au vieillissement en se fondant sur l'expérience des habitants et notamment de celle des aînés, avec l'idée de créer un environnement favorable à l'inclusion des personnes âgées. Dans le cadre de la première étape de la démarche « villes amies des aînés », un état des lieux est à réaliser pour recenser sur le territoire de Brest, les actions et les initiatives favorisant la participation sociale des aînés par l'adaptation de l'environnement physique et social au vieillissement. Les actions référencées dans cet état des lieux ne sont pas exhaustives, tous les acteurs n'ont pas pu être sollicités. De même, les projets ponctuels n'apparaissent pas forcément dans cet état des lieux. Il s'agit d'une première ébauche, qui est amenée à évoluer. Elle doit permettre une plus grande visibilité des acteurs qui réfléchissent localement aux problématiques du vieillissement et qui pourront être amenés à collaborer sur de futurs projets dans le cadre de la démarche « ville amie des aînés » initiée à Brest.

Le travail de recensement des initiatives s'est fait à partir :

- De recherches documentaires (rapports d'activités, documents officiels, sites internet, enquêtes de l'ADEUPa...)
- D'éléments recueillis lors d'entretiens (une dizaine) réalisés auprès d'acteurs locaux (associations, élus, bénévoles, techniciens et entreprise de l'économie sociale et solidaire)
- Des réponses récoltées à partir d'un questionnaire diffusé par courrier électronique auprès des différents acteurs locaux (associations, Etablissements pour personnes âgées, services de la ville de Brest, services à domicile, etc.)

On constate un nombre important d'actions favorisant la participation sociale et citoyenne des aînés, initié par le secteur associatif. Les plus anciennes datent des années 80. On peut citer par exemple, les activités de loisirs mises en place par l'office des retraités de Brest et l'action bibliothèque à domicile mise en œuvre par la ville de Brest en 1988. L'Office des retraités de Brest, né en 1978 d'une volonté de la municipalité, porte un nombre important d'activités de loisirs, sportives et culturelles à destination des seniors. Les équipements de quartiers, au nombre de 23, sont aussi des lieux porteurs de projets permettant l'intégration des aînés dans les quartiers. Un certain nombre d'actions sont initiées par la ville de Brest via le CLIC (Les jeudis des seniors, le forum bien vieillir), mais également de manière transversale par le biais des autres services de la ville et de la métropole (transport, habitat, aménagements urbains...). Le tissu associatif de Brest est très riche, les associations des différents quartiers (hors ORB) sont ainsi

force de propositions. Certaines actions touchent très peu d'individus quand d'autres sont à l'échelle de la ville voire de la métropole.

Les actions recensées ont été classées dans les huit thématiques proposées par la démarche Villes Amies des Aînés. De nombreuses actions peuvent se retrouver dans les différentes thématiques qui s'établissent dans la transversalité. Le lien social, la solidarité, la culture et les loisirs figurent parmi les thèmes les plus représentés dans les actions. On note en effet un nombre important de propositions faites par les réseaux de professionnels et les associations dans des actions de loisirs et des activités de bénévolat en direction des personnes isolées. L'accent est mis principalement sur la prévention (activités physiques et loisirs) et l'utilité sociale (bénévolat) en vue d'un vieillissement actif.

Recueil de la parole des acteurs locaux sur l'adhésion de la ville de Brest au réseau francophone « villes amies des aînés » (questionnaire)

Que vous inspire l'adhésion de la ville de Brest au réseau francophone Villes amies des aînés ?

« Un partage d'expériences, une mise en place d'un réseau partenarial, des échanges entre les professionnels »

« Des espérances quant à une meilleure adaptation de la ville aux personnes âgées et de là, à l'ensemble de la population »

« Une démarche utile pour une meilleure prise en compte des aînés dans la ville », « Une volonté de réfléchir sur les problématiques liées au vieillissement »

« Une reconnaissance du travail mené, une chance pour la mise en réseau d'acteurs et la possibilité de profiter de la mise en partage d'expériences »

« Un grand enrichissement potentiel de toutes les expériences et pratiques de toutes les villes adhérentes »

« Une attention particulière aux habitants âgés brestois dans la mise en œuvre de nos politiques publiques »

«Partir des usages, pas de projets tout fait par des experts, mais de demandes réelles. »

TRANSPORTS ET MOBILITE

L'accès aux transports constitue une condition essentielle pour favoriser la participation sociale et citoyenne ou encore l'accès aux services. Une ville amie des aînés doit favoriser l'adaptation des moyens existants ou la création de transports. Il est important de veiller à la gamme de choix, à l'accessibilité ou encore à la conduite des séniors.

Brest Métropole soutient une politique dont l'objectif est à la fois de faciliter tous les déplacements et de valoriser les offres alternatives de transport performantes, attractives et plus écologiques. *« Brest métropole poursuit ses engagements sur le réseau de voirie et la maîtrise de la vitesse en ville, développe un transport en commun sûr et moderne, tout en veillant à une politique de stationnement en faveur de l'attractivité résidentielle et commerciale en centre-ville. Enfin, elle prend en compte tous les modes de déplacement dans les nouveaux projets d'urbanisation, notamment en accordant plus de place aux déplacements doux. »* Site de la ville de Brest.

Si l'usage de la voiture est encore prédominant, l'objectif est de passer progressivement à la priorité piétonne en privilégiant la cohabitation des modes de transports collectifs et des modes actifs.

Le POA (Programme d'Orientation et d'actions) relatif au futur PLU (Plan Local d'Urbanisme) se donne pour objectifs de faire du territoire de Brest :

- Un territoire au réseau de transport collectif efficace à l'échelle de la ville, de l'agglomération et du Pays.
- Un territoire apaisé avec la sécurité de tous les types de déplacement, la réduction des nuisances, le confort des déplacements piétons, la fluidité des déplacements automobiles
- Un territoire de proximité en adaptant les conditions de déplacement pour renforcer l'attractivité des espaces de proximité

La mobilité constitue un enjeu central contribuant à maintenir l'autonomie des aînés. Dès lors que des difficultés de déplacement apparaissent, celles-ci peuvent avoir pour conséquence d'aggraver les situations d'isolement et constituer un frein à la mise en place d'actions visant à favoriser le lien social. L'enquête menée par l'ADEUPa en 2015 sur la mobilité des seniors sur la métropole brestoise, met en exergue le fait que peu de seniors utilisent les transports en commun pour se déplacer (6% des plus de 65 ans utilisent le réseau bibus en semaine). Le déplacement en voiture a été révélé par cette enquête, comme le mode de déplacement privilégié des séniors. *« La voiture symbolise souvent la liberté et la perte du permis de conduire pour raison de santé ou de décès du conjoint (lorsque celui-ci était le seul conducteur) est très mal vécue ».*

➤ Le transport public

Le service de transport public et collectif BIBUS, géré par le délégataire de service public, Kéolis, se décline sous plusieurs formes. Il comporte un réseau de **14 lignes de bus régulières**,

connectées à la ligne A du tramway et un téléphérique depuis 2016, avec des tarifs maîtrisés (tarifs solidaires). Il est équipé d'un parc de véhicules à plancher bas. Les arrêts de Bus sont aménagés pour faciliter la circulation des personnes ayant des difficultés de déplacement (70% des arrêts avec un quai à niveau). Parallèlement, des micro-dessertes sont mises en place. Une concertation avec les habitants sur la Délégation de Service Public des transports publics est prévue en 2017 pour l'élaboration du cahier des charges en 2019. Ce temps d'échanges pourrait être l'occasion d'inscrire le thème du vieillissement dans la construction du cahier des charges.

« Flexo » : navettes marché sur certains quartiers de Brest

Mardi matin : Saint-Marc

Jeudi matin : Plougastel Daoulas

Vendredi matin : Lambézellec

Samedi matin : Quatre-Moulins.

Ces navettes fonctionnent uniquement sur réservation auprès de bibus, la veille du jour de marché entre 14h00 et 17h00 et le matin du jour de marché, de 8h30 à 12h30. Un minibus passe prendre les personnes intéressées à l'horaire prévu, en tout point de son quartier ou de sa commune, et il les dépose ensuite à l'arrêt le plus proche du marché local. Pour le retour, la réservation se fait directement auprès du conducteur. Tous les titres de transport bibus sont acceptés sur ces navettes.

Transport à la demande ACCEMO pour les personnes à mobilité réduite

En complément du réseau classique, Bibus propose un service de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite. Conçu pour répondre au mieux aux attentes des clients dont la mobilité est réduite, ce service Accemo s'adresse aux personnes ayant un taux de handicap supérieur ou égal à 80% et qui ne peuvent pas prendre le bus seules ou accompagnées. Il répond aux besoins de déplacements sur Brest et les 7 communes de Brest métropole : Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Plougastel-Daoulas, Plouzané, Le Relecq-Kerhuon. Les transports sont assurés à bord de minibus, spécialement équipés. L'accès au service Accemo se fait uniquement après inscription. Tous les titres de transport de la gamme tarifaire Bibus sont valables sur le **service Accemo, qui comporte 5 véhicules**.

Transport à la demande RESAGO ouvert à tous

9 lignes courtes ouvertes à tous fonctionnent avec des taxis sur des créneaux horaires précis (horaires du matin, du midi et en soirée) et sur la base d'un itinéraire connu avec des arrêts identifiés pour les abonnés bibus, du lundi au samedi, dans des zones peu couvertes par le réseau bibus. Ce service ouvert à tous est plutôt pensé pour les personnes qui travaillent et les scolaires. Le service est déclenché sur simple appel et permet de rejoindre soit une ligne régulière, soit une polarité, soit une zone d'activité (ex : port de commerce) ou encore un établissement spécifique (ex : le centre funéraire du Vern).

Information sur l'usage des transports publics auprès des retraités (ORB)

L'ORB propose ponctuellement depuis cette année (2017), une journée de permanence d'information sur l'usage des transports publics de la métropole. Bibus vient à la rencontre des retraités et propose de les informer sur les horaires, les circuits des lignes de bus et de Tram, sur les formules Bibus et de profiter d'offres commerciales (possibilité d'établir sa carte de transport).

➤ Mobilités

« Roulez jeunesse » ateliers prévention routière

L'ORB propose une action pour permettre aux retraités de se déplacer longtemps en toute sécurité. Plusieurs séances sont proposées dans l'année sur les thèmes du code de la route, de la santé, de la conduite et de l'utilisation des transports en commun.

Journées mobilité intergénérationnelle

Des voyages intergénérationnels sont organisés par l'ORB une fois par an, en partenariat avec la SNCF, sur la journée, avec au programme, la découverte d'une ville, une visite, un pique-nique. L'objectif de ces voyages est d'inciter les personnes âgées à prendre le train. Certaines personnes âgées sont inquiètes de prendre le train, ce type d'initiative permet de reprendre confiance avec ce type de mobilité.

Forum « bien vieillir » dans nos communes 2016, « osons bouger »

Dans le cadre de la semaine bleue, semaine nationale dédiée aux retraités et personnes âgées, de nombreuses activités et animations ont été proposées à l'attention des aînés avec comme temps fort de la semaine, le « forum bien vieillir dans nos communes : osons bouger ! ».

Ce premier forum « bien vieillir » est organisé par le CLIC de Brest et les huit communes de la métropole (en partenariat avec le Conseil Départemental du Finistère, la CARSAT, la MSA, l'ENIM et l'Office des Retraités de Brest). Il a pour objectif de favoriser la mobilité des seniors en les informant des différents services de transport existant sur la métropole et des activités et dispositifs existant sur le territoire qui permettent de maintenir le lien social, de rester actif et autonome le plus longtemps possible. 417 personnes de plus de 60 ans ont participé à cette journée.

❖ Vidéo de l'action : https://youtu.be/wJacHkA_CvY

Expérimentation auto-partage Générations Mobilité

L'association Don Bosco a tenté de mettre en place un principe d'auto-partage entre un senior possédant un véhicule et un jeune en démarche d'insertion socio-professionnelle possédant le permis de conduire. Leur point commun : une difficulté de déplacements et une volonté d'entraide réciproque. Cette expérimentation, est aujourd'hui en suspens, le prêt de véhicule n'est pas envisagé par les seniors sollicités.

Exposition sonore et photographique « Bouge pas j'arrive »

Dans le cadre de la semaine bleue, la Maison Pour Tous de l'Harteloire et Alexia GUIGNARD ont présenté une exposition intitulée : « Bouge pas, j'arrive ! Mobilités sonores ». A partir d'une collecte de paroles de personnes âgées sur la ville de Brest et les communes de la métropole et de prises de vues photographiques, l'exposition aborde le thème de la mobilité et la question des stratégies de déplacements des aînés dans la ville.

Expériences des usages des transports en commun sur la ville de Brest (entretiens)

Parmi les témoignages recueillis durant la réalisation de cet état des lieux, la question du transport est apparue comme une des thématiques prioritaires parmi les 8 thématiques proposées dans la démarche « Villes amies des aînés ». Selon les personnes interrogées, *« les bus ne s'arrêtent pas toujours assez prêt du trottoir »*. *« La nuit, les arrêts de bus ne sont pas éclairés et cela insécurise les personnes »*. *« Le démarrage du bus est parfois brutal »*. Cette remarque a également été faite lors du forum des capucins par des personnes en situation de handicap.

Le nombre de places insuffisant dans le tramway est également évoqué, même si le tramway apporte globalement une grande satisfaction. Depuis l'installation du tramway, certaines zones de quartiers de la ville de Brest ne sont pas couvertes par le réseau BIBUS. Le quartier de St Marc (Le Guelmeur) est particulièrement touché par ce phénomène, alors qu'il s'agit du quartier le plus vieillissant de la ville de Brest. Le système de transport à la demande, comme le « Trottik » et le « Plouz'Karr », développé respectivement dans les communes du Relecq Kerhuon et de Plouzané, est souvent évoqué comme une solution pour remédier à cela et un moyen de déplacement plus sécurisant pour les personnes âgées. Enfin, *« les places réservées aux personnes âgées dans les transports en commun sont souvent occupées et non disponibles »*.

« L'objectif du réseau de transport collectif est de répondre à des besoins généraux, de masse. Si le tramway est adapté aux personnes à mobilité réduite, il a été davantage pensé pour transporter des personnes debout à l'heure de pointe. Redimensionner le transport en pensant le vieillissement, c'est supprimer des possibilités pour le plus grand nombre. »

Cette remarque rend compte des contraintes collectives et économiques qui pèsent sur les services de transport.

« La voiture reste un outil de mobilité fabuleux, qui permet aux personnes d'avoir une mobilité de porte à porte plus rassurante. Elles n'ont pas à marcher, à se mettre en danger. La conduite de la voiture pose aussi des difficultés quand il devient difficile de faire des mouvements complexes, quand le champ de vision se dégrade... »

HABITAT

Le logement est un critère essentiel du bien-être et de la sécurité des personnes âgées. Lorsqu'il est adapté, il participe à préserver l'indépendance des aînés et a un effet très bénéfique sur leur qualité de vie. Il est nécessaire de veiller à l'offre de choix mais aussi aux questions d'accessibilité et d'adaptation.

Aujourd'hui, deux grandes tendances se dessinent autour de l'habitat des personnes âgées en France : le domicile et la maison de retraite. Dominique Argoud souligne qu' « *Au-delà de l'accessibilité des logements, il importe de développer un habitat intermédiaire, entre l'établissement d'hébergement et le logement individuel, pour permettre une poursuite des liens établis antérieurement sans avoir à subir un déracinement vers un autre lieu et donc une coupure de son réseau relationnel* ». L'entrée en maison de retraite ou le rapprochement familial sont ainsi bien souvent associés à une déterritorialisation, une rupture des liens sociaux entretenus dans l'espace du quartier.

Une enquête de l'ADEUPa (agence de l'urbanisme du pays de Brest) sur l'habitat des personnes âgées, qui date de septembre 2015, révèle aussi que la plupart des aînés rejette l'idée de finir leur vie en maison de retraite, désignée comme un « mouroir ». L'âge moyen d'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est de 85 ans pour des personnes souvent très dépendantes.

Afin d'adapter l'agglomération brestoise au vieillissement, Brest métropole poursuit son action en faveur des personnes âgées, en favorisant le maintien à domicile, en soutenant les projets visant à diversifier l'offre de logements adaptés et de qualité et en préservant la diversité sociale et générationnelle du parc privé existant. Ses actions sont articulées avec les orientations politiques du Conseil Départemental à destination des personnes âgées.

➤ ADAPTATION DES LOGEMENTS

Diagnostic de l'adaptation du Parc logement du bailleur HLM Brest Métropole Habitat (BMH) au vieillissement

Une réévaluation complète du patrimoine de BMH a été réalisée. Le diagnostic de l'adaptation du parc logement BMH au vieillissement ne s'est pas arrêté à l'aspect du bâti, il a également tenu compte de l'environnement (transport, commerces dans un périmètre de 300m). Au terme de ce diagnostic, **450 logements** ont été évalués comme adaptés au vieillissement. BMH envisage une action dans les 10 ans à venir sur ces logements pour qu'ils soient dédiés aux personnes âgées

Dispositif d'accompagnement à l'adaptation du logement de Brest métropole en partenariat avec l'association SOLIHA

Depuis 2000, suite à une convention passée avec la métropole, Soliha anime un dispositif gratuit, destiné à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. L'objectif est de sensibiliser et d'accompagner ces personnes dans une démarche d'aménagement de leur logement, pour leur permettre d'y vivre dans de bonnes conditions, malgré le vieillissement, le handicap ou la maladie. Soliha propose des actions d'animation collective, des conseils personnalisés (conseils prévention, diagnostics d'ergothérapie, visites conseils) et un accompagnement technique et administratif pour la constitution des dossiers de demandes de subventions et/ou de prêts. Les préconisations de travaux portent essentiellement sur l'aménagement des sanitaires, l'installation

de mains courantes afin de faciliter les déplacements dans le logement mais également l'installation de plan incliné pour l'accessibilité extérieure.

Cafés habitat

Ces café-débats, expérimentés par l'ORB en 2017 sont animés par Soliha et Energence, l'agence Energie-Climat du pays de Brest. Ils abordent les thèmes des gestes et postures au quotidien, des aménagements simples à réaliser soi-même et des astuces et conseils pour faire des économies d'énergie. Ces cafés sont ouverts aux adhérents et non adhérents de l'ORB.

➤ LES HEBERGEMENTS POUR PERSONNES AGEES

Les établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Ces résidences proposent une prise en charge médico-sociale individualisée visant à maintenir l'autonomie, à assurer un accompagnement aux actes de la vie quotidienne et à apporter les soins adaptés à l'état de santé de la personne accueillie. Il existe sur la ville de Brest 16 établissements de ce type, trois municipaux, gérés par le CCAS de Brest, dix associatifs, un hospitalier et deux privés.

Les foyers-logements

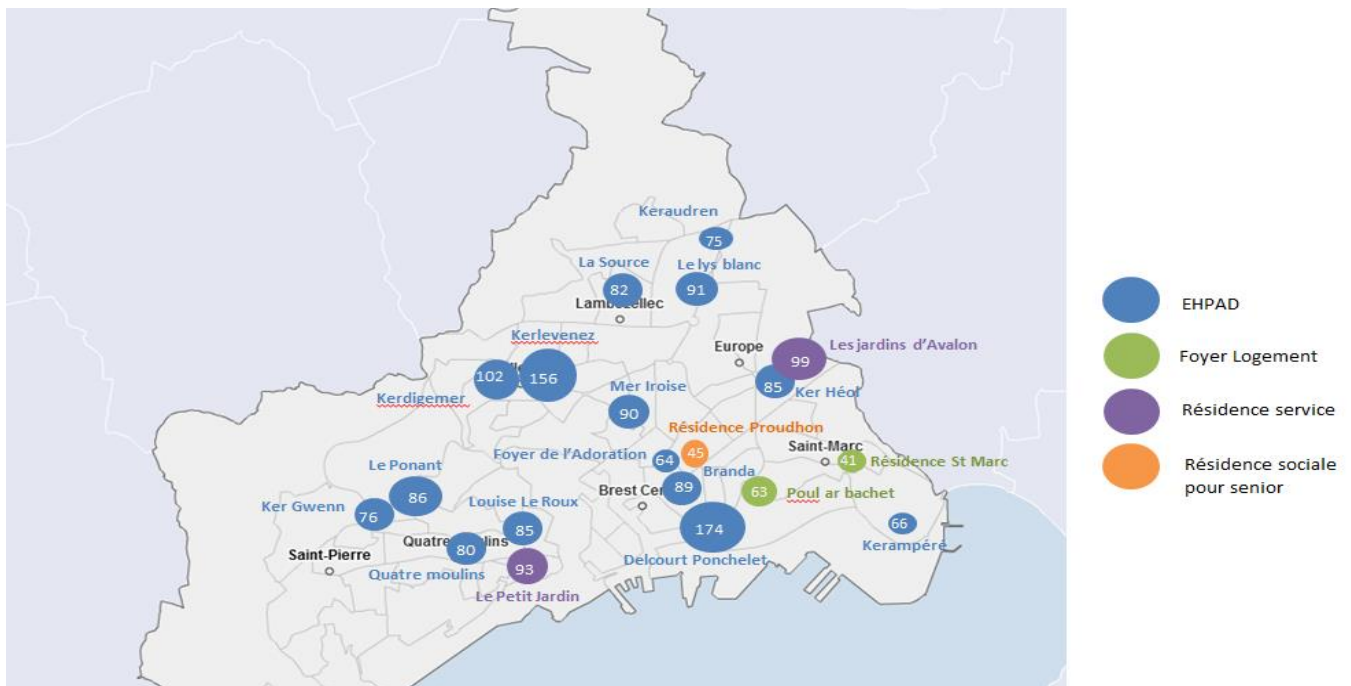
Les deux foyers-logements de la ville de Brest, gérés par le CCAS, s'adressent aux personnes âgées d'au moins 60 ans, seules ou en couple, valides, aux personnes brestoises ou domiciliées dans le département du Finistère, ainsi qu'à celles à charge directe de leur famille résidant à Brest. Ils permettent aux résidents de continuer à vivre de manière autonome en studio dans un environnement sécurisé et rassurant.

Les résidences services

Les deux résidences services privées sont destinées à accueillir des personnes âgées valides, autonomes, ne désirant ou ne pouvant plus vivre isolées. Tout en conservant une certaine indépendance au sein des appartements, les résidents bénéficient d'équipements ou de services collectifs dont l'usage est facultatif et payant : restaurant, services ménagers, services paramédicaux, animations et activités diverses.

L'hébergement temporaire

L'hébergement temporaire est destiné à accueillir des personnes ayant besoin d'un soutien pour une durée déterminée (après une hospitalisation, dans l'attente d'une entrée en EHPAD, en l'absence des proches...). Il ne peut excéder 90 jours dans l'année. Trois résidences à Brest proposent un hébergement temporaire.



➤ LES SOLUTIONS ALTERNATIVES ENTRE LE DOMICILE ET LA MAISON DE RETRAITE

A propos de l'habitat participatif, Dominique Argoud s'interroge : « *Compte tenu de l'évolution prévisible des attentes des futures personnes âgées en matière d'habitat au grand âge, on peut supposer qu'une telle formule est appelée à se développer dans les prochaines années* » (Dominique Argoud, « De l'hébergement à l'Habitat : une évolution ambiguë », *Gérontologie et société*, 2011, n°136).

« On voit aujourd'hui des populations habituellement moins sensibles à ces formes d'habitat, notamment moins politisées, moins militantes, se lancer dans ce type de projet, aiguillées par la volonté de bien vivre leur vieillesse et surtout d'éviter la maison de retraite », J.P Viriot Durandal, « Habiter autrement pour mieux vieillir : héritages et perspectives », retraite et société, n°59, 2009.

Résidence séniors l'îlot Proud'hon

Dans le cadre de la diversification de l'offre, une résidence seniors conventionnée de 45 appartements, ainsi que 18 logements locatifs conventionnés, a été créée. Elle est gérée par Brest métropole habitat (BMH) et est adaptée aux personnes de plus de 60 ans. Elle est située dans le quartier Saint Martin, près du centre, avec une pharmacie, des commerces et un arrêt de tramway à proximité.

Projet de colocation étudiante solidaire

Une réflexion est menée sur la possibilité de loger trois étudiants en colocation solidaire dans un ancien logement de fonction de la résidence Louise Le Roux. Contre un loyer modéré, les étudiants s'engageraient à participer quelques heures par semaine aux actions d'animation proposées aux résidents.

Accueil familial

Vivre au domicile d'un accueillant familial agréé par le Conseil départemental, constitue une alternative pour les personnes âgées seules ou en couple qui ne peuvent ou ne souhaitent plus vivre à leur domicile ou en résidence. <http://www.finistere.fr/>

Appel à manifestation d'intérêt par Brest métropole en 2012 pour l'habitat participatif et solidaire

La métropole souhaite développer une offre de logements alternatifs sur Brest répondant aux besoins des personnes et à leur projet de vie. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de permettre à des groupes de personnes de bénéficier du dispositif Habitat Participatif proposé par la collectivité. Il s'agit d'une opération spécifique comprenant un accompagnement collectif de différents groupes de futurs habitants pour définir leur projet et une proposition de réserve foncière. Cet accompagnement est réalisé sous la forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Deux projets sont nés de cette initiative, portés par deux associations : la *catiche des villes* et *béguinage d'Iroise*. L'objectif de l'association béguinage Iroise est de proposer une alternative à l'EHPAD et de « *se préoccuper des personnes âgées pour qui le maintien à domicile n'est plus la réponse adaptée sans qu'il y ait la nécessité d'intégrer un EHPAD* ». Cette association a élaboré une charte et travaillé sur un montage financier. Elle a essuyé un refus des bailleurs sociaux sollicités, car le niveau de revenus du groupe était trop élevé. Elle rencontre actuellement des difficultés pour recruter un nombre suffisant de foyers qui permettrait au projet d'aboutir. D'un habitat pour seniors à ses débuts, le projet a évolué vers un habitat multigénérationnel. L'association se donne jusqu'en 2018 pour poursuivre sa démarche, si le recrutement n'est pas suffisant, elle abandonnera le projet.

Cafés sénior et conférences sur l'habitat

La politique locale de l'habitat de Brest Métropole a inscrit dans ses actions une sensibilisation des habitants aux enjeux et aux conséquences du vieillissement sur leur habitat. Elle soutient financièrement en 2017, la programmation d'un cycle de 3 cafés rencontres par commune sur les 8 communes de Brest Métropole. La thématique de l'habitat et du vieillissement sera au cœur de ces cafés, animés par Rosalie life, entreprise de l'économie sociale et solidaire. Cette initiative place les personnes dans une posture proactive pour les aider à mieux anticiper le vieillissement avec confiance. Une conférence sur le thème de l'habitat participatif (24 janvier 2017) a également eu lieu sur le site des capucins, réunissant une centaine de personnes.

Un chemin pour un habitat alternatif dans l'âge

L'association Hal'âge est une association nationale, dont la présidente est habitante de Brest et retraitée. Cette association veut mettre en avant de nouvelles formes d'habitat dans la vieillesse. Son objet est la promotion, en France, de l'habitat participatif et solidaire comme un choix viable dans la vieillesse. Hal'âge a développé un réseau de ressources sur la question. Ses membres organisent des voyages d'étude en Europe à la rencontre d'habitants et habitantes d'habitats participatifs et solidaires, pour un partage et des échanges d'expériences. Ces échanges et expériences sont ensuite restitués sur un site internet ressource (centre de ressources documentaires, présentation de projets, forum de discussion, etc.). Hal'âge aide également à l'accompagnement de projets d'habitat et anime des « cafés citoyens/débat » pour informer et échanger sur les aspirations et les expériences de chacun. Elle organise des colloques à l'échelle régionale et nationale et contribue à la mise en réseau des citoyens et des acteurs publics et privés. Elle travaille en partenariat avec d'autres associations françaises qui travaillent sur le même thème : <http://halage.info/>



Résidence seniors l'îlot Proud'hon

Expériences d'un habitat alternatif (Entretiens)

« Je pense que je suis assez représentative de cette génération du baby-boom, qu'on appelle curieusement les papys boomers alors que ce sont surtout des mamies, qui n'envisage pas d'aller en maison de retraite, de rester seule à la maison. On voit nos parents, on sait ce que c'est et nous on sait qu'on ne veut pas ça. Après, il nous reste à inventer notre manière d'habiter, même si aujourd'hui, il y a plein de choses innovantes dans le domaine de l'habitat alternatif, mais souvent accompagné. quand on vieillit, on sort moins, on a besoin d'entraide et toute la question est, pour ce genre d'habitat, quel est le contrat d'entraide, qui aide qui jusqu'où, tout ça, ça demande à être bien précisé, il faut poser les choses, anticiper, se dire comment on fait si l'un d'entre nous est dans cette situation».

Selon l'association « Hal'âge », l'habitat participatif est solidaire à condition qu'il prenne en compte les questions du vieillissement et qu'il soit viable pour les personnes vieillissantes. En Allemagne, les collectifs d'habitants se sont posés ces questions et ont trouvé des solutions. Il y a par exemple chez « les béguines », 7 studios avec une présence 24h/24h dont peuvent bénéficier les habitants de l'immeuble et les gens du quartier. Les liens avec le quartier ont été pensés. *« Il y a également des points de vigilance spécifiques à avoir quand il s'agit de personnes âgées. Par exemple, des études montrent que dans les groupes intergénérationnels, il arrive que les vieilles personnes soient dépossédées de leur pouvoir d'agir. Un équilibre entre les groupes peut éviter cette tendance. Le mode de gouvernance de ce type d'habitat est également un élément important à prendre en compte ».*

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITE

Le respect et l'inclusion sociale des aînés sont relatifs au regard, aux attitudes et aux comportements des autres habitants envers les personnes âgées. Ils forment un critère essentiel pour permettre aux aînés de bien vivre dans la cité. Ainsi les villes amies des aînés doivent à tout prix les favoriser pour promouvoir le mieux vivre ensemble et développer le sentiment d'appartenance des plus âgés à leur ville. L'encouragement au respect et à l'inclusion sociale des aînés permet simultanément de favoriser l'entraide et la solidarité au sein de la communauté et la lutte contre l'âgisme.

Les clubs du 3^{ème} âge et les offices de retraités ont été les premières réponses collectives apportées pour permettre l'intégration des personnes âgées dans la société. Ces lieux qui permettent de faire des choses ensemble sont qualifiés par le sociologue Dominique Argoud de « réservoirs relationnels ». Des liens s'y créent avec une proximité plus ou moins importante et parfois, ils se prolongent en dehors

Cependant, *« Les réponses à inventer aujourd'hui ne peuvent pas être sur le même registre de ce que furent, par exemple, les clubs du troisième âge dans les années soixante-dix et quatre-vingt qui ont constitué un modèle homogène permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées elles-mêmes socialement homogènes »*, (Dominique Argoud, Prévenir l'isolement des personnes âgées, voisiner au grand âge, Dunod, Paris, 2004).

Aujourd'hui, *« La diversité des modèles de retraite offre un spectre très large de configurations : des retraités fortement intégrés socialement au sein des réseaux familiaux, amicaux ou associatifs, dotés de fortes ressources matérielles et immatérielles, jusqu'aux personnes plus démunies matériellement, psychiquement ou rationnellement, ou encore isolées physiquement ou socialement. »* (Jean-Philippe Viriot-Durandal, Christian Pihet, Pierre-Marie Chapon, « les défis territoriaux face au vieillissement », la documentation française, Paris, 2012).

Sur la ville de Brest, on constate que de nombreuses actions, portées par les associations ou les services professionnels, mobilisent des seniors en tant que bénévoles et mettent l'accent sur la lutte contre l'isolement des plus âgés.

➤ ISOLEMENT ET SOLITUDE

Le Réseau de bénévoles voisin'âge

La ville de Brest (le CLIC), en partenariat avec des structures socio-culturelles (MPT du Guelmeur, CS de pen ar creac'h, PL Guérin, MPT de St Pierre, MPT du Valy Hir) et l'Office des Retraités de Brest, coordonne ce réseau qui rassemble des bénévoles souhaitant aider les personnes âgées isolées connaissant des difficultés de déplacement dans leur quartier. Le réseau voisin'âge permet aux personnes âgées d'être accompagnées à des activités de loisirs. Les bénévoles viennent au domicile des personnes âgées et les accompagnent gratuitement à pied, en voiture ou en transport en commun. Les bénévoles peuvent également proposer des animations sur le quartier afin de favoriser le lien social (Thé dansant, ciné cafés, ateliers cuisine, goûter partagé ou fêtes de quartier, animation galette des rois...). Le réseau voisin'âge est établi sur cinq quartiers de Brest : les quatre moulins, St Pierre, Europe, St Marc et le centre-ville.

❖ Vidéo de l'action : <https://youtu.be/WDHQC1HqJew>

Téléphon'âge : appels téléphoniques de convivialité

Les bénévoles de l'Office des Retraités de Brest proposent d'appeler au téléphone des personnes âgées isolées pour discuter, prendre des nouvelles et rompre la solitude. Cette action permet de donner la parole aux personnes âgées qui ne peuvent pas échanger avec leur famille, leurs proches ou leurs amis. Les entretiens durent de 10 à 20mn selon les désirs de la personne. Cet accompagnement téléphonique est gratuit.

Les visiteurs bénévoles

Un bénévole de l'ORB vient rendre visite aux personnes de plus de 60 ans, avec proposition d'activités (conversations, promenades, sorties, jeux, lecture...) à domicile ou en établissement. La visite est organisée et se déroule en fonction des souhaits de la personne visitée. Cette activité gratuite est signataire de la charte nationale Monalisa, contre l'isolement des personnes âgées.

A Stroll ensemble

La maison de quartier de Bellevue organise des rencontres et des activités pour les personnes de plus de 65 ans (jeux, sorties culturelles, marche douce, ateliers cuisine et repas, ateliers informatiques...). L'objectif est de lutter contre l'isolement des seniors, souvent confrontés à la solitude avec l'avancée en âge.

Les ateliers « cuisine »

Plusieurs ateliers cuisine sont mis en place dans les équipements de quartier de la ville de Brest. Certains sont réservés aux personnes âgées et/ou isolées (Centre Social de Pen ar Creac'h, Maison de quartier de Bellevue), d'autres sont intergénérationnels (Maison pour Tous du Valy Hir aux 4 moulins, Centre social de Lambézellec).

Un jardin pour 2

L'association « vert le jardin » et le CLIC de la ville de Brest ont mis en place cette action qui met en relation, des aînés ayant un jardin ou un balcon et des difficultés à l'entretenir du fait des problématiques liées à l'avancée en âge, et des bénévoles souhaitant jardiner. L'association « vert le jardin » accompagne socialement et techniquement les binômes.

❖ Vidéo de l'action : <https://youtu.be/eurfYxn6InU>

Projet « Schweitzer »

Depuis 2015, ce projet, mis en œuvre par le docteur Beau, a pour objectif de combattre la solitude par la présence d'un animal (perruches). Une perruche Calopsitte élevée à la main est mise à disposition chez une personne âgée souffrant de solitude, en lien avec un lycéen chargé d'habituer la personne à la perruche. Une perruche peut être mise à disposition dans les maisons de retraite dans le but de créer du lien. Ce projet touche actuellement des personnes âgées à domicile et quelques maisons de retraite brestoises, dont l'EHPAD de Ker Digemer des amitiés d'Armor à Bellevue et celui de Louise Le Roux géré par le CCAS de Brest aux 4 moulins.

❖ Vidéo de l'action : <https://youtu.be/NGy8O8e94AM>

➤ PROXIMITE ET PARTAGE

Les jeudis des seniors

Gratuits et ouverts à tous, les « jeudis des seniors » sont des temps d'échange et de découverte ou d'initiations à des activités thématiques (jardinage, yoga, climat, estime de soi). Animés par des professionnels ou bénévoles, ils se déroulent le plus souvent au sein des résidences de personnes âgées de la ville de Brest, ce qui permet d'ouvrir ces lieux vers l'extérieur. Les jeudis des seniors sont organisés par le CLIC de la ville de Brest.

Le café des grands parents au Centre Social de Kerangoff du quartier des 4 moulins

Animé par un bénévole du centre social, c'est un temps de rencontre et de discussion autour d'un café, pour partager et échanger des idées, des projets, sur le thème : « Que pouvons-nous faire ensemble ? ».

Réseau social de partage et de proximité

Rosalie Life est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui a mis en place un réseau social de proximité et de partage dédié aux seniors actifs (et plus largement à toutes les générations), qui encourage le développement des pratiques collaboratives pour vivre mieux : communautés d'intérêt, échange de savoirs et services, projets (jardin partagé, auto partage, habitat participatif...). Cette Plateforme web gratuite met en relation des personnes proches géographiquement et qui partagent les mêmes intérêts : <https://www.rosalie-life.com/>

Café-rencontre au BEAJ KAFE

Chaque mois Rosalie Life donne rendez-vous au BEAJ KAFE, aux personnes intéressées par les pratiques collaboratives visant à mieux vivre ensemble (ex : échanges de savoirs, de services, habitat participatif, vacances partagées, ...). C'est un moment d'échange libre où l'équipe de Rosalie Life apporte (selon les demandes) des techniques et méthodes pour faire avancer des idées et projets. Cette rencontre est suivie d'un repas partagé qui permet de faire davantage connaissance.

Café-discussion

L'ORB propose des rencontres mensuelles sous la forme de cafés-discussion, le 3^{ème} jeudi du mois autour d'un thème (le bonheur, accepter ce qui est ...).

Petits déjeuners de bienvenue aux nouveaux retraités

L'ORB organise un petit déjeuner de bienvenue tous les 2 mois de 9h30 à 10h30. Il s'agit d'un temps d'échange et de réflexion en toute convivialité sur le passage à la retraite, qui pose la question de l'organisation de son temps, des relations sociales, familiales, des projets...

Des moments de rencontre et d'échange pour les retraités à la maison de quartier de Lambézellec

- Les bénévoles, le conseil d'administration et les professionnels de la maison de quartier de Lambézellec organisent, depuis 2016, un goûter de début d'année des jeunes retraités. Il s'agit de proposer aux plus jeunes retraités, qui pratiquent déjà des activités de loisirs pour tous dans l'association, un moment de rencontre et d'échange autour d'un goûter et d'une animation, dans le but de créer du lien. Ce goûter est également ouvert aux personnes retraitées non-adhérentes de l'association.
- Pour les plus anciens, qui se réunissent chaque jeudi, une nouvelle formule est également proposée. Au moment des vacances scolaires, où les activités de la maison de quartier s'arrêtent habituellement, le rendez-vous du jeudi est maintenu. Pour éviter une rupture du lien social, les jeunes de la section jeunesse, accompagnés d'un animateur de la maison de quartier, organisent un repas pour les aînés. C'est aussi l'occasion de jouer aux dominos et aux cartes entre générations.

Action intergénérationnelle : Intervention des retraités dans les écoles primaires

Des retraités de l'ORB interviennent dans 24 établissements scolaires (écoles maternelles et primaires privées et publiques) de la ville de Brest. En collaboration avec les enseignants et sous leur responsabilité, sur le temps scolaire ou après 17h sur des temps d'activité périscolaire, les actions se déclinent sous la forme de lecture, de jeux éducatifs et d'ateliers manuels.

Ateliers relooking

L'ORB met en place cet atelier et pose la question du regard sur soi avec le temps, l'âge, la maladie ou les accidents de la vie. 4 séances à thème sont proposées et sont animées par une bénévole retraitée avec l'intervention d'un professionnel.

- Vidéo de l'action : <https://youtu.be/l6ALBV1CT6E>

« Tricotons la ville »

Débuté au mois de juillet 2016, l'objectif de « tricotons la Ville » est de rassembler des brestois de tout âge autour du tricot/crochet, de faire changer les regards sur ces pratiques et de célébrer la Journée Mondiale du Tricot. Une vingtaine de structures ont participé de près ou de loin dans le travail de confection et d'installation de centaines de carrés tricotés : EHPAD, écoles, Maisons de quartier, Centres Sociaux, merceries... Au-delà de l'installation elle-même le jour J (mobilier de la ville décoré), c'est le travail en amont qui a été le plus créateur de lien. Deux temps forts ont marqué la phase de préparation : un premier rassemblement à l'EHPAD Louise Le Roux à Recouvrance et un second à l'école Freinet. On tricote à l'EHPAD et avec les enfants de l'école. Plusieurs centaines de personnes sont venues observer, accrocher, faire des démonstrations, apprendre... Une nouvelle journée Mondiale du Tricot est envisagée à Brest en 2017.



Réseau voisin'âge

CULTURE ET LOISIRS

La notion de lien social est très présente dans cette thématique. Une bonne participation sociale a un effet positif sur la santé et le bien être des aînés. Les Villes amies des aînés s'engagent à soutenir et accompagner les plus âgés pour qu'ils aient les moyens de s'impliquer dans le tissu social de leur ville. Il s'agit également d'un moyen pour lutter contre l'isolement en favorisant l'accès à ces activités culturelles, sportives ou encore intellectuelles par exemple.

« Brest se caractérise par une vie culturelle dense et particulièrement riche à la fois dans les nombreux équipements d'agglomération et de quartiers, mais aussi en toute saison sur l'espace public. Brest est une ville de création et de diffusion des cultures, artistiques, techniques, scientifiques qui s'appuie sur un réseau dense d'associations, de professionnels, et d'amateurs, tournés vers le plaisir du partage », Site internet de la ville de Brest.

« L'horizon temporel à la retraite, qui définit la période entre la cessation définitive d'activité professionnelle et la mort, n'a jamais été aussi long qu'aujourd'hui. Il ouvre à la vie humaine des perspectives inédites de temps non contraint par les activités productives », Jean-Philippe Viriot-Durandal, « Le pouvoir gris, Sociologie des groupes de pression de retraités », le lien social, PUF, 2003.

Selon Dominique Argoud, si auparavant, les personnes de plus de 60 ans s'investissaient plutôt dans des associations, des clubs de 3^{ème} âge, des syndicats, ou des organisations de défense d'intérêts des personnes âgées, aujourd'hui, les nouvelles générations de retraités se tournent aussi vers d'autres types d'associations qui ne favorisent plus l'entre soi.

Outre les équipements culturels (médiathèques, musées, patrimoine, théâtres, salles de concert, cinémathèque...), on retrouve dans les 7 quartiers de Brest, 23 équipements socio-culturels : des patronages laïques, des maisons pour tous et des centres sociaux qui sont des lieux d'activité pour les enfants, les jeunes et les plus âgés, mais aussi des lieux de ressources pour monter des projets et trouver un soutien. Le tissu associatif brestois, avec 1350 associations, propose de nombreuses activités culturelles et de loisirs intergénérationnelles, mais aussi spécifiquement dédiées aux aînés. A Brest, l'office des retraités, avec 2300 participants aux activités, tient une place toujours très importante pour favoriser le lien social des plus de 50 ans.

Dans l'enquête « bien vieillir » à Brest de l'ADEUPa (population des 60-74 ans), 80% des répondants déclarent ne jamais fréquenter de maison de quartier et 71% de médiathèque ou de bibliothèque. Cependant : *« comme dans la population générale, certaines personnes ne déclarent pas fréquenter un équipement de quartier alors qu'elles y exercent une activité. Les personnes identifient souvent plus l'activité que l'équipement de quartier »*.

➤ CULTURE ET LOISIRS

L'action bouquin'âge

L'action bouquin'âge est une animation gratuite proposée par la médiathèque de St Marc qui s'adresse aux seniors inscrits ou non à la bibliothèque et domiciliés chez eux ou en maison de

retraite. Pause lecture pour les aînés, c'est un moment dit de convivialité pour partager le plaisir de lire (lectures voix haute, intermèdes musicaux et échanges avec les bibliothécaires). Le réseau voisin'âge se propose d'accompagner les personnes âgées isolées ayant des difficultés de déplacement.

Bibliothèque à domicile

« *Quand vous ne pouvez plus vous déplacer à la bibliothèque, c'est elle qui vient à vous !* ». Depuis 1988, les brestois peuvent faire appel à la bibliothèque à domicile. Un bibliothécaire se déplace chez les personnes (à domicile ou en résidence) pour apporter des livres, des textes lus, des romans en grands caractères, des revues, des CD musicaux, des films. Pour accéder à ce service, il suffit d'être abonné à l'une des bibliothèques de la ville de Brest (gratuité sous conditions de ressources).

Livres en gros caractères et sonores à la bibliothèque

Toutes les bibliothèques de quartier sont équipées de boucles magnétiques. Des livres lus et à grands caractères sont également disponibles. Pour emprunter, il suffit de s'abonner : la carte est valable sur tout le réseau. Une navette circule entre les bibliothèques et rend possible l'emprunt et le retour dans l'équipement de son choix.

Université du Temps Libre de Brest (UTL)

Le but de cette université est le partage de savoir dans sa grande diversité, en toute « convivialité » et ce, bien au-delà des limites territoriales de la ville de Brest.

Pour s'inscrire à l'UTL, il faut cotiser 28 € ou 8 € pour les adhérents demandeurs d'emploi ou titulaires d'une carte d'invalidité. L'université du temps libre propose des conférences chaque jeudi après-midi sur des thèmes variés (littérature, histoire, géographie, sciences humaines, culture bretonne, histoire de l'art, etc.), des voyages de 8 à 15 jours à l'étranger, des sorties d'une journée ou d'une demi-journée de découverte du patrimoine de la région, une programmation de 6 films d'octobre à mars, le vendredi aux studios, des ateliers une fois par mois ou une fois par semaine selon l'activité avec cotisation supplémentaire demandée (aquagym, astronomie, cinéma, écoute musicale, gymnastique d'entretien, lecture, théâtre), et la possibilité de suivre les cours magistraux dispensés dans les UFR de Brest et de Quimper en auditeur libre moyennant un droit d'inscription à un tarif préférentiel fixé chaque année.

Les Activités culturelles et de loisirs et les activités physiques proposées par l'ORB

Pour participer à ces activités, il faut être retraité ou avoir plus de 50 ans. Il faut également adhérer (adhésion classique de 35 €, adhésion bénévole de 20€) à l'association et verser une cotisation propre à chaque activité. Les activités culturelles et de loisirs proposées sont nombreuses et variées et sur tous les quartiers de Brest : langues étrangères, jeux de sociétés, atelier d'écriture, remue-méninges, club lecture, travaux manuels, art floral, atelier pâtisserie, danses bretonnes-latino-société, conférences à l'ORB, flâneries urbaines, généalogie, peinture, chant choral, vidéo, animations en établissements d'hébergement pour personnes âgées...etc. Les personnes de plus de 50 ans peuvent aussi pratiquer des activités physiques (activités aquatiques, tennis, voile, activités pédestres, gymnastique d'entretien, parcours bien-être).

Des Activités de loisirs proposées par les équipements de quartier

- Le foyer laïc de St Marc propose des activités artistiques ou cérébrales (aquarelle, art floral, chant, club détente, club pyramide, loisirs créatifs, multimédia, poterie, scrabble), et des activités d'entretien (gym, yoga, marche aquatique, natation, randonnée, tennis de table), tout au long de l'année, une à plusieurs fois par semaine. Pendant les vacances

scolaires, ces activités sont maintenues pour permettre de garder le lien avec les personnes, grâce à l'engagement d'animateurs bénévoles.

- A la Maison de quartier de Lambézellec, ce sont des activités physiques dédiées aux seniors qui sont mises en place (gymnastique d'entretien, aquagym). Des temps d'accueil les jeudis après-midi (dominos, belote, goûter) sont coordonnés par deux bénévoles de l'association de la Maison de quartier de Lambézellec.
- Sur le quartier de Bellevue, des sorties ciné sont organisées par la Maison de quartier de Bellevue (A Stroll ensemble). Des projections de films un dimanche par mois sont également programmées : « Ciné B2 » est une activité intergénérationnelle lancée au cours de l'automne 2011 au centre social de Bellevue.
- Des Sorties pour tous sont organisées à la journée par le Centre Social de Pen ar creach du quartier Europe et le centre social de Bellevue, avec l'utilisation du réseau bibus ou Penn ar bed (ex: Roscoff/ Locronan).
- On trouve aussi des activités de jeux et de bricolage, proposées le jeudi, par l'Association « les lundis au soleil » sur le quartier des 4 moulins (Quéliverzan).

Des activités physiques adaptées

- Des séances de Yoga adapté à un public sénior sont proposées par l'Association « yoga Da Viken » en centre-ville de Brest.
- Le service des sports en partenariat avec le CLIC et plusieurs associations sportives (Aqua life, FLMCB, yoga Da Viken, Misogi) proposent une « initiation sport seniors » à 4 activités de bien-être, en intérieur et en pleine nature, pour les personnes de plus de 60 ans. De mai à juin, des séances de yoga, de marche nordique, de marche aquatique et d'Aïki-Taïso, sont animées par des professionnels diplômés, dans un cadre de pratique sécurisé et adapté (participation de 15 euros pour l'ensemble des séances).

➤ PROJETS INTERGENERATIONNELS

Projet intergénérationnel de danse et de jardinage

Les résidents de l'EHPAD Louise Le Roux et les enfants de l'école primaire de « petit Paris » de Brest, travaillent ensemble sur la réalisation d'une chorégraphie de danse contemporaine avec l'aide du danseur Tanguy Cochenec de l'association « Après la pluie », qui sera présentée au mois de mai. Ces deux établissements sont également réunis pour le projet « un jardin éphémère » et conçoivent ensemble un livret de fiches techniques sur les plantations qui auront été faites dans leur caisse de potager.

-

Action intergénérationnelle de lecture voix haute

Cette action associe quelques personnes âgées de l'EHPAD Louise Le Roux et les enfants de l'école maternelle Vauban de Brest. Une résidente se rend à pied jusqu'à l'école, accompagnée par un professionnel de l'EHPAD et va lire des histoires aux élèves de manière régulière.

ESPACES EXTERIEURS ET BÂTIMENTS

La possibilité de bien vieillir chez soi est fortement conditionnée par l'environnement extérieur. Il a en effet un impact important sur la qualité de vie des aînés, sur leur mobilité et sur leur indépendance. Dans le but de favoriser l'égalité d'accès pour tous, une ville amie des aînés doit intervenir sur l'environnement pour éviter les situations handicapantes et donc, le confinement au domicile. Il est important de porter une attention particulière à la douceur des lieux, à l'accessibilité ou encore à la sécurité de l'environnement urbain.

Si le logement adapté au vieillissement se tient dans un environnement hostile et mal conçu, le risque est que la personne devienne captive de son logement. Le développement d'un mobilier urbain adapté à une autonomie réduite (éviter les obstacles, permettre la possibilité de faire des haltes sur les trajets) et l'aménagement de lieux de rencontre sont des éléments qui vont permettre des espaces publics propices au « vivre ensemble ».

➤ ESPACE PIETON

Aménagement de l'espace public avec la participation des habitants

La direction des déplacements de Brest Métropole réalise des études d'aménagement de l'espace public pour faciliter le déplacement de tous et sécuriser en particulier le déplacement à pied. Des aménagements ont été réalisés dans différents quartiers de Brest pour faciliter les déplacements à pied, avec une attention portée sur le déplacement des personnes à mobilité réduite.

- **Quartier St Marc :** Par exemple, Dans le quartier de Saint Marc, qui comporte 26% de personnes de plus de 60 ans, la mairie a mené avec les habitants un diagnostic sur un circuit au cœur du quartier. Suite à ce diagnostic, le service de la voirie a élargi ou surbaissé certains trottoirs et supprimé une borne incendie qui faisait obstacle au déplacement. Certains aménagements n'ont pas été faits pour cause d'investissement trop important.
https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/carte-saint-marc_44898#17/48.39912/-4.45400
- **Quartier Europe :** La Mairie de l'Europe, le service voirie et le réseau voisin'âge se sont également associés pour aménager un circuit entre 2 EHPAD du quartier.
- Des diagnostics en marchant sont réalisés régulièrement par les mairies de quartiers en lien avec les équipements de quartiers et les Conseils Consultatifs de Quartier (CCQ). Un grand nombre d'actions et d'initiatives très diverses, émanant d'habitants, et favorisant le lien social, sont mises en œuvre sur les quartiers : repas de rues, collectes de mémoire, mise en couleur des bâtiments, jardins partagés, marches exploratoires, etc. Les aînés, présents dans les CCQ, sont très impliqués dans des réflexions autour de projets urbains et sociaux de leur quartier.

Lancement d'un Plan piéton (2016-2017)

Ce plan piéton vise à faciliter la mise en œuvre par les habitants d'initiatives proposées par eux et à augmenter la part des déplacements piétons dans les déplacements quotidiens.

Brest Métropole a lancé un appel à projet comportant deux thèmes :

- rendre visible les itinéraires piétons en expérimentant des matérialisations éphémères ou semi-éphémères d'itinéraires dans l'espace public : destination et temps de parcours moyen à pied (association BAPAV, MPT du Guelmeur, CCQ Brest-centre, CCQ de Bellevue)
- développer des animations, créer des événements pour inciter à marcher plus au quotidien

Diagnostic piéton de l'Association « Brest à pied à vélo » (BAPAV)

La prise en compte des piétons dans les différents projets d'aménagement, d'urbanisme et de voirie à Brest, est au cœur de ce diagnostic. C'est principalement le travail réalisé pour répondre aux exigences des personnes à mobilité réduite qui a permis de rendre plus agréable la ville pour tous les piétons. L'association « Brest à pied à vélo » (BAPAV) a signé, courant 2012, une convention avec Brest Métropole, qui a été renouvelée en 2015. BAPAV transmet régulièrement des remarques à Brest Métropole sur des aménagements et sur des services aux cyclistes. De manière similaire, Brest Métropole transmet régulièrement les plans des futurs aménagements pour avis, et intègre une partie des retours fournis par BAPAV. <http://www.bapav.org/>

Marches exploratoires de l'association « Pourquoi pas vieilles »

Depuis 2013, l'association « pourquoi pas vieilles » est un collectif de femmes citoyennes qui s'intéresse aux questions du vieillissement, dont l'ouverture de la société au vieillissement et l'accès égal aux espaces publics. Cette association porte un regard de femme sur l'environnement, à partir de marches exploratoires et partage son expérience des usages de la ville. L'adaptation de la ville de Brest aux mobilités est ainsi interrogée et la place des vieilles femmes et des femmes en général. Ces femmes réalisent régulièrement des études d'observation des quartiers (animation, équipements, sécurité, services, occupations des espaces par les femmes), des espaces extérieurs (jardins, rues, trottoirs, toilettes, abris, bancs), des bâtiments publics, des commerces (file d'attente, gestion du public, fréquentations, horaires), des transports publics et des déplacements (circulation, accessibilité, fréquentation genrée selon les horaires) et des technologies numériques (appropriation, accompagnement des apprentissages).

➤ ESPACES VERTS

Aménagement du jardin intergénérationnel Jegaden à Recouvrance en 2013

Aménagé par Brest métropole, en concertation avec le conseil consultatif de quartier, les représentants des équipements publics de proximité et la mairie de quartier des Quatre-Moulins, le jardin Jegaden est un lieu d'échanges et rencontres intergénérationnels accessible aux personnes à mobilité réduite. Mitoyen de l'EHPAD Louise Le Roux, également associé dans la conception du projet, il se compose d'espaces de jeux pour enfants, d'aménagements paysagers, d'une aire multisports, de bancs, d'un espace de musculation urbain. Suite à l'aménagement du jardin, les aînés de la résidence Louise Le Roux peuvent aller seuls se promener au square. Un petit groupe de marcheurs et de « ceux qui veulent prendre l'air » s'est même constitué et se retrouve régulièrement pour faire quelques petits tours de jardin, accompagnés de bénévoles et d'animateurs de l'EHPAD.

23 Jardins partagés

Depuis 2000, le pays de Brest a développé sur son territoire des jardins partagés via l'action de l'association "Vert le Jardin" et avec le soutien de la Ville de Brest. Au cœur de la cité, au fond des jardins d'immeubles, dans les parcs et jardins, qu'elle que soit leur forme, ce sont des lieux d'expérimentation, d'innovation et de convivialité devenus indispensables à la vie des quartiers comme moyen d'appropriation de l'espace public et de respect de l'environnement. En 2007, il existait déjà 23 jardins partagés à Brest.

<http://www.vertlejardin.fr>

Paroles de piétons

Selon BAPAV, à Brest ses dernières années, le confort des piétons a été amélioré avec l'augmentation de la taille des trottoirs à plusieurs endroits, le réaménagement de St Martin avec la mise en place « d'oreilles », la baisse de la vitesse générale dans ce même quartier, la mise en place des premières aires piétonnes et de premières zones de rencontre. Cependant, l'association Brest à pied à vélo pense que cela n'est pas suffisant pour une collectivité inscrite comme métropole moderne. Les zones piétonnes à Brest sont encore rares (rue de Siam et bas Jaurès), elles contribuent pourtant largement à l'attractivité d'un centre-ville. Brest peut encore augmenter le nombre d'espaces couverts, de bancs et de chaises sur l'espace public. La collectivité pourrait également innover et proposer de nouveaux mobiliers urbains comme des chaises à emprunter ou des structures pouvant servir de table ou d'accoudoir sur les escaliers.

« Brest est une ville très « pentue. Dans les côtes, il manque des endroits pour se reposer ».

« Certains bancs ne sont pas propices à la conversation quand ils sont disposés à la queue leu leu. Ils doivent être placés en vis-à-vis ».

« Pour que les femmes sortent, il faut qu'elles aient de la visibilité. Certains bancs sont cachés par des buissons et ce n'est pas sécurisant ».

Réflexions sur les espaces de rencontres

« Les parcs sont tous conçus de la même manière, de façon circulaire avec des bancs tout autour, sans vis-à-vis et un espace au centre pour les boulistes... ».

Les projets tels que les jardins partagés ou « incroyables comestibles » sont cités en exemple dans les entretiens, comme favorisant le lien social et le développement personnel. Le réaménagement des capucins est perçu comme un lieu favorisant les rencontres et le lien social. Il est très investi par les habitants.

AUTONOMIE, SERVICES ET SOINS

Le soutien communautaire et les services de santé constituent des critères essentiels au soutien à domicile. Les villes amies des aînés soutiennent leur action dans la mesure où ils permettent aux personnes âgées de vivre mieux et plus longtemps. Cette thématique est en lien avec le soutien bénévole proposé aux personnes âgées, les services à domicile ou encore les services de santé.

L'offre de services de santé et médico-sociaux, la coordination entre ces services, l'information sur ces services sont des facteurs qui favorisent le « bien vieillir ». Sur Brest et la métropole, il existe une offre importante de services (un service hospitalier universitaire, des cliniques privées, des professionnels de santé libéraux, des services d'aide à domicile, des services de soins infirmiers, un CLIC mutualisé de niveau 2, des services de portage de repas, etc.). A côté de ces accompagnements individuels, la ville favorise des actions collectives de prévention pour les aînés, qui visent à les informer, les sensibiliser ou à modifier des comportements individuels en vue de limiter ou retarder la perte d'autonomie.

➤ PREVENTION

Ateliers de prévention des chutes

Ces ateliers sont proposés par la CARSAT et mis en œuvre par le CLIC et se déroulent régulièrement (4 fois dans l'année) dans tous les quartiers de la ville de Brest. 12 séances sont proposées et animées par des opérateurs agréés par la CARSAT.

Gymnastique cérébrale

L'ORB et l'association Brain up propose une action de prévention santé en direction des retraités sur la mémoire, pourquoi et comment la stimuler. Dix séances sont programmées dans l'année.

Expérimentation d'une téléalarme améliorée au domicile des personnes âgées : Dispositif Télimed

Parcours d'action santé seniors (PASS)

Le parcours d'activités santé seniors est composé d'une suite d'exercices qui sollicitent et stimulent les capacités physiques et cognitives des personnes âgées. Il est composé de dix agrès et un jardin sensoriel qui permet de stimuler les cinq sens. Il se situe sur un terrain près de la Résidence de poul Ar Bachet dans le quartier de St marc. La municipalité a fait appel aux lycéens Dupuy de Lome pour la construction des agrès et l'aménagement a été réalisé par deux agents communaux. Un animateur sportif et un ergothérapeute accompagneront les résidents pour les exercices. Le parcours santé seniors est accessible à tous, aux personnes âgées de la commune et aux visiteurs. L'inauguration du parcours est prévue en 2017.

Les lundis de la santé (tout public)

De septembre à juin, les lundis de la santé sont des conférences débats qui se déroulent le dernier lundi du mois de 18h30 à 20h à la faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université de Bretagne occidentale. Les lieux sont adaptés pour l'accueil des personnes à mobilité réduite

et les conférences sont traduites par des interprètes en langue des signes française. Les thèmes abordés sont variés : l'asthme, les rhumatismes inflammatoires, la santé mentale, le sommeil...

Activités physiques adaptées

Les activités physiques adaptées proposées par le groupe associatif « Siel bleu » privilégie le maintien de l'autonomie et la préservation du lien social (prévention des chutes, gymnastique prévention santé). Les thèmes abordés lors de ces cours sont variés et privilégient notamment l'équilibre, la coordination, le renforcement musculaire doux, l'assouplissement articulaire et le travail cardio-respiratoire. Ces activités sont proposées également dans les EHPAD et foyers logements de la ville de Brest.

➤ LES AIDANTS

Dispositif d'aide aux aidants

Gratuit et anonyme, le dispositif d'aide aux aidants, proposé par le CLIC mutualisé de Brest, s'adresse aux aidants familiaux confrontés à la perte d'autonomie d'un proche (parent, conjoint, enfant, ami etc.). Les villes de Brest, Gouesnou, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané proposent un service de soutien psychologique. Les permanences pour l'aide aux aidants dans les cinq communes concernées se tiennent au Clic de Brest. Parallèlement, un café des aidants est proposé pour mieux faire connaître le dispositif d'aide aux aidants sur les communes de Gouesnou, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané. Ce temps d'écoute et de partage, animé par une psychologue et une intervenante du CLIC de Brest, est aussi l'occasion d'évoquer librement et dans une ambiance conviviale les difficultés auxquelles sont confrontés les aidants au quotidien.

Les accueils de jour

Les accueils de jour permettent aux personnes âgées atteintes de maladies évolutives type Alzheimer de solliciter de façon quotidienne leurs capacités cognitives dans un environnement sécurisant. Ils permettent également de soulager l'aidant familial pendant la journée. On compte 3 accueils de jour sur la ville de Brest.

Parent'âge : soutien des liens intergénérationnels

« Parentel » est une association d'aide psychologique aux aidants familiaux et aux personnes âgées qui rayonne au niveau départemental. Une permanence téléphonique et des entretiens individuels et familiaux sont proposés dans le but de soutenir les liens intergénérationnels, conjugaux et familiaux engagés auprès des parents âgés, et les seniors dans leur implication auprès des générations suivantes (enfants-petits enfants) et dans leur vie sociale.

Les Tamaris : Maison d'accueil pour les familles

Les tamaris est un hébergement de 10 chambres (18 places), géré par l'association « parentel ». Il est conçu pour les familles dont un membre est hospitalisé et pour les personnes qui viennent rendre visite à leurs parents en EHPAD. Le tarif de cet hébergement est dégressif en fonction des revenus (conventionnement CARSAT, MSA, RSI).

PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI

La retraite ne marque en aucun cas la fin de la contribution apportée par les aînés au sein de leur ville. Ainsi les villes amies des aînés doivent s'engager dans la reconnaissance de la contribution à la vie sociale des personnes âgées. Il est important de veiller à la flexibilité et à l'offre de choix tant dans le domaine de l'emploi que dans celui du bénévolat.

Le modèle de la retraite « troisième âge » axé sur la consommation d'activités de loisirs ne suffit pas à combler les attentes de ces retraités qui veulent continuer à rester actifs et utiles et conserver un rôle d'acteur social et de citoyen à part entière. L'engagement bénévole répond bien souvent à un besoin d'utilité sociale. Il est aussi un moyen de « bien vieillir » et de retarder l'arrivée de la dépendance. La sociologue Anne-Marie Guillemard souligne l'importance de l'influence des ressources cumulées dans la vie active sur les pratiques sociales à la retraite. Plus les ressources sont importantes, plus on s'éloigne de la « retraite-retrait ». Nous ne sommes pas égaux face au vieillissement et le poids des déterminismes sociaux associés aux ressources accumulées et mobilisables est encore plus important au moment de la retraite.

Le moment de la retraite apparaît comme une étape du cycle de vie privilégiée pour s'engager, que ce soit auprès de ses proches, dans des associations ou dans la vie politique. C'est dans les années 90 que l'on voit apparaître les premières études sur le bénévolat des retraités, avec un taux de bénévolat estimé entre 5% et 10%. L'étude France Bénévolat de 2013 estime que 36% des plus de 65 ans sont bénévoles dans une association. Elle indique que les seniors ne sont pas surreprésentés dans le bénévolat associatif. Cependant ils sont souvent responsables associatifs (50%) et ils sont désignés comme des bénévoles très réguliers. Selon le guide francophone Ville Amie des Aînés, 32% des maires sont retraités.

Selon l'enquête de l'ADEUPa, réalisée en 2013 sur « le bien vieillir » à Brest, *« un quart de la population des 60/74 ans est impliqué dans une activité bénévole et pour 73% d'entre eux l'ancienneté de l'implication est supérieure à 4 ans. Il y a moins de bénévoles à Brest qu'à l'échelle nationale mais ils s'impliquent davantage dans les associations à vocation citoyenne 35%. Pour 25% des personnes impliquées en tant que bénévole, l'engagement a débuté à la cessation d'activité. Le quartier de Saint Marc est celui où il existe le plus d'implication bénévole. 67% de la population est impliquée dans une association à vocation citoyenne dans le quartier de Saint-Pierre et 44% pour Bellevue ».*

➤ LA CITOYENNETE

Des consultations et concertations organisées par la Ville

La ville de Brest a pour ambition de favoriser une démocratie locale plus participative. Dans les quartiers de nombreuses concertations et réflexions sur l'espace public sont menées avec les acteurs locaux qu'ils soient habitants, commerçants, membres d'une association.

- **Les conseils consultatifs de quartiers** font partie de ces lieux d'expression collective, de consultation, de concertation et de développement d'initiatives où les retraités sont très représentés. <http://www.participation-brest.net/>
- **Les commissions de quartier (ou « conseils citoyens »)** se tiennent sur les quartiers prioritaires de la ville. Leur fonctionnement diffère des conseils consultatifs de quartier.

On y trouve un collège habitants, un collège acteurs du quartier. Il y a un tirage au sort pour la parité et un cahier des charges et une contrepartie financière de l'état. Les habitants sont directement impliqués dans les démarches d'amélioration de leur ville dans les quartiers prioritaires, ils sont présents dans les instances de travail de gouvernance du contrat de ville.

- Sur les quartiers prioritaires de Bellevue et Recouvrance une grande **concertation urbaine**, engagée par Brest métropole va s'effectuer avec l'objectif d'améliorer la vie du quartier, en travaillant sur le renouvellement de l'habitat, le développement économique et social, l'appropriation de l'espace public et l'amélioration du cadre de vie. Ce dispositif participatif est ouvert à tous et les rencontres se feront sous la forme de tables rondes d'environ 10 personnes avec un animateur et un modérateur à chaque table. Basé sur le dialogue, ce projet doit aboutir à une proposition globale construite avec tous les acteurs du territoire.

Des rencontres citoyennes plus informelles

- Les Tables Citoyennes sont des événements organisés par un Collectif informel, l'association Collportelle, dans le cadre du contrat de ville de Brest métropole. Elles réunissent des personnes qui promeuvent le pouvoir d'agir du citoyen et le mieux vivre ensemble.
- L'association de femmes « Pourquoi pas vieilles » se rencontre régulièrement sous la forme de cafés-rencontres pour échanger des informations, des expériences et des idées.
- Enfin, le Centre social de Lambézellec a organisé « Les ateliers de l'avenir », une concertation avec les habitants du quartier.

Les expositions sonores de l'association Détour

Ces expositions proposent de mettre en valeur des actions publiques, associatives, solidaires en lien avec les questions du vieillissement. En partenariat avec les CCAS des communes de la métropole, l'association Don Bosco, le conseil départemental et la ville de Brest, une à deux expositions sont réalisées chaque année.

LE BENEVOLAT

Les offres de bénévolat de l'ORB

L'ORB coordonne de nombreuses activités sur les quartiers de Brest et propose aussi aux retraités la possibilité de s'investir dans un bénévolat régulier (encadrement d'activités physiques, culturelles ou de loisirs, ou de solidarité) ou ponctuel (temps forts comme les portes ouvertes, cabaret de Noël, sorties d'été). L'objectif est de permettre aux retraités de rester actifs et de transmettre leurs compétences et savoir-faire. L'ORB dispense également des formations à ses bénévoles. Les journées portes ouvertes de l'ORB, en septembre, permettent de s'informer sur les activités de loisirs et de bénévolat. 219 bénévoles sont recensés à l'ORB.

Formations de bénévoles d'association

Depuis 1991, la ville de Brest, en partenariat avec la CAF, organise des sessions de formation des bénévoles associatifs. En 2013, 57 associations ont participé à 17 modules de formation. En parallèle, le service Action associative reçoit et conseille les associations à la demande (entre 110 et 130 entretiens chaque année). Ces formations et conseils concernent la création d'association, le fonctionnement de l'association, ses responsabilités, la gestion des ressources humaines, la gestion administrative, la fiscalité.

Le partage de savoir-faire : La caisse à clous

L'association « la caisse à clous », composée pour une grande part de retraités de la sous-traitance navale, a l'objectif de créer du lien social, de favoriser la transmission, l'échange de savoir-faire intergénérationnels et le partage des compétences dans le secteur de la métallurgie. « La caisse à clous » accueille dans ses locaux, des collégiens des établissements des alentours, des lycéens, ou même des jeunes en validation de demande de stage, désirant découvrir les métiers de la métallurgie. Les bénévoles de l'association répertorient également documents, images, témoignages et anecdotes pour faire perdurer la mémoire ouvrière du port et la transmettre au grand public par le biais d'expositions.

AGIRabcd29 : action de bénévoles pour la coopération et le développement.

Les intervenants retraités d'AGIRabcd offrent leur savoir-faire pour répondre aux besoins de la société face à l'exclusion. Cette association a pour objectif d'agir pour l'accès et le maintien à l'emploi, pour l'autonomie des personnes âgées, pour l'autonomie et l'insertion des personnes en situation de précarité, pour l'accueil des bénévoles. L'aide à l'écriture de courriers administratifs et aux personnes seniors en recherche d'emploi sont des exemples d'actions mises en place.

Forums des associations, Quartiers de Brest

Le forum des associations des différents quartiers de Brest est un rendez-vous annuel des associations et du bénévolat qui permet à tout un chacun d'aller à la rencontre d'associations brestoises issues de tous les domaines : solidarité, sports, danse, bien-être, jeunesse, loisirs, culture, environnement et développement durable, santé.

Paroles de bénévoles et de citoyens à la retraite (entretiens)

« Comment faire quelque chose de positif ? Je ne dirai pas d'utile parce que c'est un mot que je n'aime pas non plus. « Utile », c'est un mot souvent utilisé quand on parle des retraités. En tout cas, il faut se rendre utile comme s'il fallait justifier notre situation de retraité et moi je n'aime pas trop jouer les utilités. Donc dans notre association, on s'est plutôt interrogé sur le vieillissement. On est parti dans plusieurs directions, l'habitat, le rôle des aidants ».

« Le retraité, c'est un acteur de la cité, il est retraité parce qu'il est à un moment de son parcours, qu'il a quitté son activité, mais il ne vit pas en dehors de la société, il s'intéresse à des tas de choses, il est au courant des changements de la société ».

« Il n'y a pas de retraite pour la citoyenneté, on est retraité du boulot, mais pas retraité de la vie. Le retraité a toute sa place dans la société, il faut lui faire la place et si on ne lui fait pas, et bien les associations sont là pour essayer de bousculer les choses ».

« Le bénévolat c'est un engagement, c'est comme du salariat sauf qu'on n'est pas payé, mais on a un engagement moral, on a un engagement écrit et puis il y a une éthique. On est dans une espèce de formation permanente, ça c'est intéressant ».

« Les retraités, c'est une force, il y en a 20%, ça fait 30 000 retraités, ce ne sont pas que des gens inactifs qui consomment. Il y a des gens qui sont acteurs de la vie locale. C'est ça qu'il faut valoriser. Les gens ont envie d'être reconnus. On a un parcours de vie à faire, au milieu des autres ».

INFORMATION ET COMMUNICATION

Pour favoriser le vieillissement actif au sein des municipalités, il est important que les aînés puissent maintenir une relation avec les autres habitants, mais aussi avec les événements se déroulant dans leur ville. Or, la participation des aînés au tissu social et citoyen dépend largement de leur accès à l'information ainsi que la lisibilité des informations communiquées.

L'information passe de plus en plus par l'outil informatique et internet. A Brest, selon l'enquête ADEUPa réalisée en 2013 auprès des aînés de 60 à 74 ans, « 64 % des répondants sont équipés d'un ordinateur ou d'une tablette multimédia connectés à internet. Ce taux d'équipement et la pratique décroissent avec l'âge ».

➤ INFORMATION

Guide bien vieillir dans nos communes de Brest Métropole

Ce guide, mis à jour en décembre 2016, permet aux aînés de mieux connaître leurs droits et les lieux de proximité pour s'informer et pour s'orienter en cas de difficultés. Il est consultable en ligne sur le site de la ville de Brest. www.brest.fr

Guide annuel de l'ORB

Ce guide présente l'association, les différentes activités proposées et décline un certain nombre d'informations pratiques (bien préparer sa retraite, services dont le CLIC, aides, informations juridiques, consommation et habitat, transports, santé) et d'autres lieux de rencontre et de proximité (clubs de retraités, équipements de quartiers, associations de retraités). Une lettre mensuelle est également diffusée par courrier électronique. L'ORB est équipé d'un site internet : <http://www.orb29.fr/>

Site internet de Brest Métropole/Ville de Brest

De nombreuses informations à destination des aînés sont disponibles sur le site de la ville de Brest, en consultant les onglets : « vivre ensemble », bien vivre sa retraite à Brest/ « au quotidien », vivre ensemble à tous les âges, retraités/ personnes âgées : www.brest.fr

Repères dans la cité : guide pratique des structures brestoises pour accompagner des personnes en situation d'isolement

Ce site internet met à la disposition des personnes en situation d'isolement, des informations (accès aux droits, aux loisirs et à la culture, à la formation, aux soins, « prendre soin de soi », « se nourrir et avoir un toit »...) et des adresses de services (structures brestoises). Il fait partie du réseau de sites particip@Brest, mis en place par le service multimédia de la ville de Brest. <http://www.reperes-brest.net/>

Réseau local d'informations : « Santé-vous bien à Brest »

Initié par Brest métropole dans une démarche partenariale, le site "Santé-vous bien à Brest" met en réseau et relie au web les acteurs et actrices autour de la santé. La vocation de ce site est d'être un outil de connaissance réciproque et de mutualisation, mis à disposition des acteurs du territoire. Il est mis en place pour tous (les habitants, les acteurs de quartiers professionnels et bénévoles, les professionnels de santé, les structures médico-sociales, les établissements sanitaires) pour permettre de s'informer sur les actualités locales mais également régionales et

nationales dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé. <http://www.sante-brest.net/>

Semaine bleue

Cet évènement constitue chaque année un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion publique sur les enjeux liés au vieillissement. C'est aussi l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des personnes âgées, d'organiser des actions permettant de créer du lien entre les générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les aînés dans notre société.

TV résidence : programmes de télévision spécifiques aux seniors

TV résidence est une association brestoïse dont le but est de produire un magazine de télévision qui cible les seniors de la région Bretagne. Ce magazine est diffusé sur la télévision locale Tébéo (Télé Bretagne Ouest) et Tébésud (Télé Bretagne Sud), avec une émission de 13 à 26 minutes « chemins de traverse », proposée une fois par mois.

<http://www.tvresidences.fr/page%20d%27accueil.htm>

➤ NOUVELLES TECHNOLOGIES

Actions en faveur de l'appropriation des usages internet et multimédias pour un meilleur accès aux informations des aînés

La Ville de Brest mène une politique active pour favoriser l'appropriation sociale des usages de l'Internet et du multimédia par tous (soutien aux projets dans le cadre de l'appel à projets multimédia annuel, de nombreux projets concernent les 60-74 ans). Cette politique locale répond à des enjeux de cohésion sociale et de solidarité territoriale. Le public des 60-74 ans est particulièrement concerné. Pour favoriser l'accès à internet et au multimédia, **110 Points d'Accès Publics** à Internet (ORB, Résidences de personnes âgées, Equipements de quartiers,...) sont également été mis en place. Des ateliers sont également menés à l'initiative de certains équipements de quartiers et de l'ORB.

Les nouvelles technologies au service du maintien à domicile : le projet Amalys

Au titre du soutien à l'innovation résidentielle et à la lutte contre l'isolement des personnes âgées, Brest métropole a souhaité soutenir le programme de recherche AMALYS développé par Télécom Bretagne Brest. Inscrit dans son programme de l'habitat, Brest métropole a souhaité initier le développement d'une plateforme de services à destination des personnes âgées seules à domicile. Ce programme de recherche a pour objectif d'offrir aux seniors des services d'aide par l'image afin de favoriser le maintien du lien social. Pour les personnes âgées ou fragilisées, il s'agit de pouvoir communiquer, s'informer, se divertir en utilisant un média connu, la télévision, et un nouveau média simple et convivial, la tablette tactile. Cet outil devrait permettre à la famille proche de veiller à distance sur son parent âgé, facilitant ainsi le maintien du lien intergénérationnel et de contribuer au bien-être de la personne par la gestion de contenus personnels. Brest métropole a sollicité Brest métropole habitat pour expérimenter Amalys auprès de ses locataires âgés de plus de 65 ans. L'objectif visé est de faire tester cet outil sur une période de 3 ans, auprès de 500 locataires âgés, encadrés et soutenus par de nombreux relais associatifs, institutionnels et médicaux, à travers plusieurs quartiers de la ville.

Expérimentation robot Nao

L'expérimentation Nao est une aide apportée aux résidents de l'Ehpad Louise-Le Roux du CCAS de Brest, pour leur permettre d'accéder aux facilités d'internet, grâce aux services d'un

robot appelé Nao. Des élèves ingénieurs de Télécom Bretagne ont développé toutes les fonctions de ce robot via des logiciels. Dans le cadre d'un dispositif relais, Le robot est utilisé par des collégiens qui ont pris de la distance avec les études et qui retrouvent confiance en eux en s'investissant dans des projets, comme celui d'aider les personnes âgées à envoyer des courriers électroniques à leurs proches, par le biais de ce robot. Cette expérimentation a permis un mélange des générations et la création d'une dynamique pour apprendre à faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Elle est aujourd'hui en suspens. L'atelier informatique se poursuit cependant. Il est proposé par les animateurs de la résidence à quelques aînés qui s'initient, par exemple, à l'utilisation de la tablette.

Annexe 3 : Procès-verbal du conseil municipal du 17/05/2015, entérinant l'adhésion au programme VADA



ACTE RENDU EXÉCUTOIRE

compte tenu de :
la publication le : 24/12/2015
la transmission au contrôle de légalité le 24/12/2015

Acte original consultable au
Service des Assemblées,
Hôtel de la Métropole
24, rue Coat Ar Gueven
29208 Brest Cedex 2

Conseil Municipal du 17 décembre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
3 décembre 2015

Conseillers en exercice
55

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : Mme Tifenn QUIGUER

Le Conseil Municipal de la Ville de BREST s'est réuni le jeudi 17 décembre 2015 à 17 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE, Maire, Mme B. ABIVEN, M. A. MASSON, M. J-L. POLARD, Mme M-P. CREFF, M. P. APPERE, Mme I. MONTANARI, M. M. SAWICKI, Mme K. COZ-ELLEOUE, M. J-C. LARDIC, Mme A-M. KERVERN, Mme M. LOUSSOUARN, M. Y. MASSON, Mme P. SALAUN-KERHORN, M. R. SALAMI, Mme N. CHALINE, M. Y. GUEVEL, Mme J. HERE, Mme S. JESTIN, M. R. JESTIN, M. H. TRABELSI, Adjoints.

Mme C. BELLEC, M. M. GOURTAY, Mme C. MIGOT, M. F. PELLICANO, M. C. KERMAREC, Mme Y. LE GUEN, M. E. GUELLEC, M. P. GUEZENNEC, M. T. FAYRET, Mme I. MELSCOET, Mme T. QUIGUER, M. R. PICHON, M. M. COATANE, Mme J. LE GOIC, M. P. KARLESKIND, Mme C. PERON, M. B. SIFANTUS, Mme B. MALGORN, Mme C. LE GUEN BOUCHER, M. M. CALONNEC, Mme C. MARGOGNE, M. P. KERBERENES, M. M. BERTHELOT, Mme N. COLLOVATI, Mme V. BOURBIGOT, M. L. GUILLEVIN, M. R. HERVE, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme G. ABILY, Adjointe.

Mme R. FILIPE, Mme M. GUEYE, Mme F. BONNARD-LE FLOCH, M. F. RESPRIGET, Mme R. FAGOT-OUKKACHE, Mme B. HU, Conseillers.

C2015-12-176 ACTION SOCIALE

Réseau "Ville amie des aînés" : proposition d'adhésion de la Ville de Brest à la démarche de l'Organisation Mondiale de la Santé au réseau francophone "Ville amie des aînés".

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2015
Délibération n° C2015-12-176

La rapporteure, Mme Isabelle MONTANARI
donne lecture du rapport suivant

Action Sociale – Réseau "Ville amie des aînés" : proposition d'adhésion de la Ville de Brest à la démarche de l'Organisation Mondiale de la Santé au réseau francophone "Ville amie des aînés" .

EXPOSE DES MOTIFS

Le projet « Ville amie des aînés » est né à Rio de Janeiro en juin 2005 à l'occasion du Congrès mondial de Gérontologie et de Gériatrie.

26 pays, 1000 villes et collectivités dans le monde participent au projet «Villes amies des aînés » porté par l'Organisation Mondiale de la Santé qui prône une nouvelle approche des politiques liés au vieillissement au sein des villes.

Il s'agit d'introduire dans les politiques publiques une démarche visant à prendre en compte la place grandissante des personnes âgées et leur bien-être sur nos territoires. Ainsi, la gouvernance territoriale de ces démarches doit associer les acteurs et favoriser la co-construction des politiques publiques afin qu'elles soient le mieux possible adaptées aux personnes.

Un des enjeux majeurs de la démarche revient aussi à dépasser la seule problématique de la place des plus âgés sur le territoire, pour aborder le rôle des seniors, en particulier des jeunes retraités, dans l'action sociale et le développement des liens sociaux mais aussi leur prise de parole, et l'intergénération à travers le prisme de la solidarité et du vivre ensemble.

En France, 50 villes de toutes tailles comme Rennes, Dijon, Angers, Quimper, Lyon, Bordeaux, Nice, Le Havre, Toulon, Nice, Saint Denis de la Réunion, Lons le Saulnier et très prochainement Nantes travaillent pour développer une dynamique positive sur le vieillissement actif. Elles se sont constituées au sein du Réseau francophone lui-même affilié au réseau de l'Organisation Mondiale de la Santé.

La politique du bien vieillir à Brest

- La part grandissante des personnes âgées au sein de la population réinterroge en permanence nos politiques en terme d'habitat, d'aménagement urbain, de déplacements, de promotion de nouvelles technologies mais aussi d'adaptation de l'offre culturelle, sportive et de loisirs, d'accès aux droits, de lien social...

- La politique du Bien vieillir doit s'adapter à une population dite des seniors actifs qui ont une forte utilité sociale et facteurs de lien entre les générations, qui détiennent un pouvoir d'achat non négligeable mais qui ont tendance à quitter Brest au début de la retraite pour y revenir quand ils commencent à devenir plus dépendants.

- L'introduction dans nos politiques publiques la prise en compte d'une population qui représentera dans l'avenir 30 % de la population brestoise.

La démarche brestoise s'est concrétisée par les études de l'ADEUPa sur l'analyse des besoins sociaux sur les personnes âgées et l'observation du vieillissement sur Brest métropole dans le cadre du contrat de territoire, la constitution d'un comité de pilotage « Bien vieillir », la définition de 3 axes de travail, l'implication des élus et des directions, les ateliers du Bien vieillir en novembre 2013.

Les constats et les axes dégagés ont pu être validés lors des enquêtes sur les personnes âgées et il reste à conforter des démarches participatives : Conseils Consultatifs de Quartier, ateliers, entretiens, temps forts, outils de communication etc...

L'adhésion au réseau « Ville amie des aînés » renforce la démarche déjà mise en œuvre et donne de la lisibilité aux actions développées en faveur du « bien vieillir » à Brest.

Le coût de l'adhésion pour l'année 2016 au réseau Ville amie des aînés est de 1050€.

DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions de cette adhésion et d'autoriser le Maire, ou son représentant à adhérer au réseau francophone des « Villes amies des aînés ».

Avis commissions :

Avis de la Commission III : Solidarité - Citoyenneté - Proximité : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Conseil :

ADOpte A L'UNANIMITE

COMMUNIQUE DE PRESSE

ADHESION DE LA VILLE DE BREST AU RESEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AINES

Mercredi 18 mai – 14h30/16h30 – Mac Orlan

La Ville de Brest a engagé depuis 2011 une démarche autour du « Bien vieillir » afin de renforcer son action sur l'adaptation de notre société et de nos politiques publiques aux enjeux du vieillissement de la population.

Bien vieillir ne signifie seulement « être en bonne santé » mais c'est aussi continuer de vivre pleinement en citoyen, dans un logement adapté, poursuivre des activités, entretenir des liens sociaux, se déplacer... C'est pourquoi, cette politique se décline par la mise en œuvre d'actions dans des domaines aussi divers que l'habitat, les transports, le sport, la culture, l'accès aux nouvelles technologies, la participation citoyenne...

Dans la continuité de cette démarche, la Ville de Brest a souhaité adhérer au réseau francophone des Villes amies des aînés afin de poursuivre les initiatives menées mais également de partager les expériences avec les autres villes adhérentes et de favoriser la participation des brestoises dans la construction des actions mises en œuvre.

Cette adhésion sera remise officiellement au Maire de Brest **mercredi 18 mai au Mac Orlan** lors d'un temps fort en présence de Pierre-Olivier LEFEBVRE, délégué général du réseau francophone situé à Dijon.

Qu'est-ce qu'une ville amie des aînés? Qu'est-ce que cette adhésion va apporter à la ville de Brest ? Comment les habitants pourront participer à cette démarche?

Pierre-Olivier LE FEBVRE et Edith GAILLARD, sociologue à l'UBO apporteront des éléments de réponses à ces questions lors de ce temps d'échange qui constituera la première étape de cette démarche participative.

Quelques actions mises en œuvre à Brest seront également présentées telles que la télé connectée à la résidence Proudhon sur le quartier de St Martin, l'aménagement de l'espace public avec l'exemple du jardin Jegaden sur le quartier de Recouvrance et le réseau voisin 'âge qui vise à favoriser le lien social des personnes âgées.

Cet après-midi d'échange et de débat est ouvert à tous les brestoises sur inscription au : 02 98 00 80 80 ou par mail : plateforme-accueil-telephonique@mairie-brest.fr

Annexe 5 : Invitation à la rencontre organisée à l'occasion de l'adhésion de Brest au réseau VADA

La ville de Brest a engagé dès 2011 une démarche autour du « bien vieillir » pour renforcer son action sur l'adaptation de notre société et de nos politiques publiques aux enjeux du vieillissement de la population.

« Bien vieillir » ne signifie pas seulement « être en bonne santé ». Bien vieillir, c'est continuer de vivre pleinement en citoyen, dans un logement adapté ; c'est poursuivre des activités, entretenir des liens sociaux, se déplacer...

Pour cela, nous sommes amenés à réinterroger nos pratiques et à mettre en œuvre des actions nouvelles dans des domaines aussi divers que l'habitat, les transports, le sport, la culture, l'accès aux nouvelles technologies, la participation citoyenne.

L'adhésion de la ville de Brest au réseau francophone Villes amies des aînés renforce cette démarche. Elle va nous permettre de mieux construire encore, avec les habitants et les différents acteurs, la ville de demain adaptée à tous, adaptée aux aînés.

François Cuillandre
Maire de Brest

a le plaisir de vous convier à la rencontre organisée à l'occasion de

l'adhésion de Brest au réseau Villes amies des aînés

En présence du délégué général Pierre-Olivier Lefebvre

le mercredi 18 mai 2016
14h30

Salle Mac Orlan, 65 rue de la Porte, Brest
Accès tramway : station Mac Orlan

Sur inscription au 02.98.00.80.80
Ou plateforme-accueil-telephonique@mairie-brest.fr



PROGRAMME

- 14h15 : accueil
- 14h30 : introduction par François Cuillandre, maire de Brest.
- 14h40 : le réseau francophone Villes amies des aînés par Pierre-Olivier Lefebvre, délégué général. Table ronde et échanges avec le public.
- 15h40 : la démarche participative par Edith Gaillard, sociologue à l'Université de Bretagne Occidentale. Echanges avec le public.
- 16h30 : rafraîchissements

Plus d'infos sur brest.fr



Droits réservés communication Brest métropole欧ler / P. Schmitt / D. Durand, Avril 2016

Autonomie, services et soins	• Ville • Conseil général • Associations • CCAS • Caisses de retraite et mutuelles • Centre mémoire ressources et recherche (CMRR) • Services à domicile • Professionnels de la santé (libéral, CHU, Cliniques, etc.)
Transports et mobilité	• Service voie publique et déplacements de la ville • Agglomération • Conseil général • Conseil régional • SNCF • Réseau de transports en commun de la ville • Syndicats des conducteurs
Lien social et solidarité	• CCAS • MJC • Clubs de retraités • Centre sociaux • Associations (France Bénévolat, France Alzheimer, France Parkinson, etc.) • Association de lien intergénérationnel (Ensemble Demain) • Réseaux d'associations du logement intergénérationnel (COSI, LIS, Ensemble2Génération, etc.)

Annexe 7 : Ensemble des données recueillies pour la recherche action. Cette annexe constitue un volume à part du mémoire.

-Guides d'entretiens

-Entretiens

-Restitutions des échanges entre les différents acteurs lors des premiers comités techniques VADA

Note de synthèse

Le contexte inédit du vieillissement de la population avec l'arrivée des baby-boomers à l'âge de la retraite et la présence de personnes de grand âge dans une proportion plus importante que par le passé, inquiètent les pouvoirs publics et génèrent des besoins croissants et diversifiés. La problématique du vieillissement reste largement concentrée sur une relation d'aide, confinée dans le champ social et médico-social et concentrée entre les mains de professionnels. Pourtant, si la prise en charge de la perte d'autonomie reste une préoccupation centrale des pouvoirs publics, elle s'accompagne aujourd'hui d'une prise de conscience de la diversité des vieillissements. Une loi pour l'adaptation de la société au vieillissement (ASV), promulguée en 2015, va dans ce sens puisqu'il y est affirmé « *la volonté profonde des pouvoirs publics de proposer une réponse adaptée à la richesse et à la pluralité des parcours de vie de chacun* ». En effet, avec l'abaissement de l'âge de la retraite, l'amélioration des ressources économiques des retraités et l'augmentation de l'espérance de vie, les profils, les besoins et les attentes des retraités se sont modifiés. Eloignée de la « retraite retrait », en référence à la typologie d'A.M. Guillemard, une nouvelle génération de retraités revendique une utilité sociale, une sociabilité et une place à part entière dans la société.

Dans un tel contexte, le programme « Villes amies des aînés » (VADA), initié par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), fait partie des actions qui visent l'adaptation de la société aux vieillissements de la population. Il promeut une « société pour tous les âges », qui dépasserait l'attitude discriminatoire envers les aînés (âgisme) et mettrait fin à la représentation des personnes âgées comme un poids et un problème pour la société (concept de dépendance). Ce programme s'appuie sur une démarche fondée sur les concepts de vieillissement actif et d'empowerment. Ainsi les questions de participation, de citoyenneté et de contribution sociale des aînés s'invitent dans les débats publics et interrogent les pouvoirs publics sur leur capacité à remettre en question une politique centrée sur la question de la dépendance. L'inscription de nombreuses villes françaises dans la démarche VADA illustre un changement de regard porté sur le vieillissement des populations et indique également un renouvellement de la pensée politique. En effet, les municipalités qui adhèrent à la démarche VADA, s'engagent à associer les habitants et les aînés à la définition d'une politique de la vieillesse. Il s'agit alors de redonner du pouvoir aux citoyens qui s'apparente à une forme de démocratie participative, plébiscitée dans de nombreux domaines aujourd'hui. S'ajoute à cela, la prise en compte de l'environnement physique et social dans la construction des politiques de la vieillesse, qui incite à produire une

réflexion et une action largement intersectorielles, ce qui remet fondamentalement en question l'organisation en silos de l'action politique en France.

Dans le cadre de cette recherche action, nous nous sommes intéressés à l'application du programme et de la démarche VADA dans la ville de Brest, qui a adhéré en 2016 au réseau francophone VADA. Nous avons posé la problématique suivante : comment l'accompagnement des vieillissements par les acteurs des politiques gérontologiques locales évolue-t-il aujourd'hui vers l'adoption d'une approche encourageant l'inclusion des personnes âgées dans la ville autour d'une démarche politique globale, participative et transversale. Plus précisément ce mémoire tente d'analyser la traduction de l'adhésion au programme VADA, du point de vue de la gouvernance. Il regarde aussi les représentations et le positionnement des différents acteurs (associatifs, politiques et techniques) impliqués dans la démarche VADA initiée à Brest.

Plusieurs hypothèses ont été formulées dans ce travail. La première est celle de la complexité pour une municipalité de favoriser une forme de gouvernance participative dans le cadre d'une organisation gestionnaire et sectorielle imposée par les politiques publiques et dans un contexte de restriction budgétaire. La seconde se focalise sur les relations entre les différents acteurs locaux. La mise en place de nouveaux partenariats entre acteurs institutionnels et non institutionnels va engendrer des transformations et risque de normaliser des actions innovantes portées par les associations et les habitants. La troisième hypothèse concerne la question de la participation des aînés et des habitants dans la mise en œuvre de la démarche VADA pilotée par la ville de Brest. Des inégalités sociales et économiques risquent de s'exprimer et de se reproduire dans les instances de réunion et de concertation. Nous supposons que ce sont les retraités qui ont le plus de ressources, entendues au sens large (économiques, sociales et culturelles), qui sont souvent engagés dans des associations et qui débattent déjà dans l'espace public sur des questions de société, qui vont être très largement associés à la mise en œuvre de la démarche VADA.

Pour examiner ces hypothèses, la lecture d'un certain nombre d'ouvrages, d'articles et de données bibliographiques a été une étape importante pour la compréhension de l'évolution des politiques de la vieillesse au niveau international, national, départemental et pour appréhender les acquis de la recherche sociologique en matière de vieillesse et de vieillissements. Nous avons aussi effectué des entretiens exploratoires et semi-directifs afin de saisir les rôles des différents acteurs locaux et les représentations des uns et des autres concernant le vieillissement, les politiques de la ville, l'adhésion à la démarche VADA. Nous nous sommes entretenus avec

des représentants de l'action publique (2 élus), des professionnels chargés de la mise en œuvre de la politique gérontologique sur le territoire (des techniciens) et des acteurs associatifs investis dans les problématiques du vieillissement, pour la plupart retraités. Nous avons également assisté à différentes rencontres réunissant ces acteurs : un comité de pilotage bien vieillir rebaptisé VADA et trois comités techniques VADA associant des partenaires non institutionnels. Par ailleurs, nous nous sommes appuyés sur une observation participante tout au long du stage que nous avons réalisé auprès de la chargée de mission « VADA-Bien vieillir » du secteur « Bien vieillir » du CCAS. Cette observation nous a permis de relever les questionnements, les remarques et les doutes des techniciens chargés de la mise en œuvre de la démarche.

Par le biais de ce travail de recherche sur le terrain, nous avons tenté de vérifier nos hypothèses. Tout d'abord, l'inscription de la ville de Brest dans la démarche VADA illustre le changement de regard que portent les élus et les techniciens sur le vieillissement des populations et indique un désir de renouvellement de la manière de penser l'action politique dans ce champ. Toutefois, il nous a paru qu'un certain nombre d'éléments freine l'entrée dans la démarche VADA de la ville de Brest. Tout d'abord, nous avons pu constater des difficultés à entrer dans la démarche participative, préconisée par le programme VADA qui part des besoins des aînés. La peur de trop associer les partenaires non institutionnels est largement évoquée par les différents acteurs institutionnels. La municipalité et les professionnels sont encore dans un entre deux : entre une démarche « bien vieillir », axée sur des actions de prévention de l'isolement social, de solidarité et d'utilité sociale faites pour les personnes âgées et par les techniciens et professionnels et la démarche VADA, centrée sur le vivre ensemble et la non-discrimination et faite par et pour les aînés. Ensuite, la composition du comité de pilotage qui n'associe pas les partenaires du milieu, ne favorise pas « *une vision commune sur la démarche villes amies des aînés* », essentielle pour la réussite de la mise en place d'un tel programme. Si les comités techniques se sont ouverts en mai 2017 aux acteurs du milieu, ces derniers restent peu nombreux et loin d'être en adéquation avec la représentativité préconisée dans le protocole VADA. Nous avons pu remarquer que les techniciens sont encore largement dans une démarche de mise en visibilité du programme. Cette situation ne favorise pas la confiance des nouveaux partenaires qui doutent de l'effectivité d'un changement de culture de l'action publique vers la concertation et la codécision. Enfin, le contexte de restriction budgétaire et d'absence de financement par l'état constituent également des freins à la mise en œuvre du protocole VADA et notamment de l'audit urbain qui permet de définir les axes prioritaires des actions à mener.

Nous avons également observé que la mise en place des premiers comités techniques VADA a renforcé les coopérations et créé des liens entre différents acteurs, institutionnels et non-institutionnels. Cela a suscité une remise en question des pratiques des uns et des autres. La mise en œuvre d'une telle démarche demande du temps, de l'investissement et du travail supplémentaire pour tous les acteurs et favorise une relation d'interdépendance entre eux. D'un côté, les expertises des associations sont sollicitées par les élus et les techniciens ainsi que leur participation à la mise en œuvre de la démarche. De l'autre, les associations attendent beaucoup de cette adhésion.

A côté des difficultés que nous avons pu mettre en avant, des effets de levier existent pour permettre l'effectivité de l'entrée dans la démarche VADA. Les expériences de décloisonnement entre le service de l'action sociale et les autres politiques locales (habitat, transport, aménagement urbain, culture, etc.), la connaissance de démocratie participative par le biais des conseils consultatifs de quartier et des conseils de citoyens, les expertises, la mobilisation et la motivation des techniciens du « bien vieillir » et de la proximité, et les échanges nombreux avec le réseau francophone VADA, sont autant d'éléments qui peuvent favoriser la concrétisation du programme VADA.

Ainsi cette recherche nous a permis de mieux saisir les enjeux de l'adaptation de la société aux vieillissements en milieu urbain et la complexité de la mise en œuvre d'un programme international ambitieux visant à promouvoir une société pour tous les âges pour une municipalité. Il s'agit de ne pas tuer l'empowerment et de favoriser la rencontre des expertises politiques, techniques et citoyennes, ainsi que l'émergence d'innovations. Il est aussi question dans ce programme de dépasser les logiques gestionnaires des politiques publiques et de favoriser la construction d'un véritable pouvoir citoyen.

Innovation et participation dans une politique municipale des vieillissements ?

La mise en œuvre du programme Villes Amies des Aînés (VADA) à Brest

Auteur : Myriam HENRY-LE GARIGNON

Date : 1^{er} septembre 2017

Résumé

Avec l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom, l'accompagnement des vieillissements est devenu un véritable enjeu primordial des politiques publiques. Dans un tel contexte, le programme Villes amies des Aînés (VADA), initié par l'organisation mondiale de la santé (OMS), tente de répondre au défi d'une véritable inclusion des aînés dans la société. Il encourage le vieillissement actif et pose la question de l'adaptation de l'environnement urbain (bâti et social). Dans cette perspective, la participation des aînés est essentielle pour identifier les adaptations nécessaires au développement d'une société pour tous les âges. En 2016, dans la continuité d'une politique centrée sur la prévention et une démarche baptisée « bien vieillir », la ville de Brest a adhéré à ce programme. Elle s'engage ainsi à améliorer la qualité de vie des aînés, en renforçant son action sur l'adaptation de la ville, en développant une politique inclusive et une forme de gouvernance participative. Cette recherche action se propose d'analyser les conditions d'émergence de l'adhésion au programme VADA de la municipalité de Brest. Elle interroge aussi la mise en œuvre d'une démarche transversale et participative ambitieuse dans un contexte de restriction budgétaire et d'une action publique organisée de façon sectorielle.

Summary :

With the lengthening of life expectancy and arrival at retirement age of the large baby boomer's generations, supporting elderly populations has become a truly primordial stake of public policies. In such context, the Age-friendly Cities program initiated by the World Health Organization (WHO), is an attempt to address the challenge of true inclusion of elderly people in society. It encourages active ageing and puts forward the question of the adaptation of urban environment (built and social). In this perspective, involving the elderly is essential to identify necessary adaptations for the development of a society for people of all ages. In 2016, in the continuity of a policy stance centered on prevention called « ageing well », the city of Brest joined the WHO program. It has thus committed to improving the quality of life for elderly people, by reinforcing its action on the adaptation of the city, developing inclusive policies and setting up a participative governance model. This research work offers an analysis of the conditions of emergence of the Brest municipality's endorsement of the Age-friendly Cities program. It also dwells on the issue of the implementation of an ambitious, transverse and participative approach in the context of budget constraints and sectoral organization of public action.

Mots clés : inclusion, vieillissement, participation, empowerment, politiques publiques